

Evaluations d'impact du programme opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020
Evaluation COMPETITIVITE (Pi03a, Pi03d)

Rapport final – 16 février 2023

Teritéo
TERRITOIRES EN MOUVEMENT

EN PARTENARIAT AVEC

N-ABLE

CETTE ETUDE EST COFINANCEE PAR L'UNION EUROPEENNE

Sommaire

SOMMAIRE	2
1. INTRODUCTION.....	3
1.1 Périmètre et objectifs de l'évaluation.....	3
1.2 Les questionnements évaluatifs	4
1.3 Méthodologies et sources d'informations mobilisées.....	4
2. REPONSES AUX QUESTIONS EVALUATIVES	6
2.1 Contribution du programme à la création, à la transmission et au développement des entreprises corses.....	9
2.2 Contribution à l'amélioration de la visibilité, au développement à l'export des entreprises et à la structuration et l'animation des filières du tissu économique corse.....	24
3. ANALYSES DETAILLEES.....	35
3.1 Bilan des réalisations	36
3.2 Fiches études de cas « projets »	47
3.3 Analyse des résultats de l'enquête en ligne auprès des bénéficiaires finaux des instruments financiers CAPI	59
4. ANNEXES	74
4.1 Acteurs interrogés, entretiens, bibliographie	74
4.2 Liste des sigles et acronymes	77

1. Introduction

1.1 Périmètre et objectifs de l'évaluation

Le présent rapport porte sur l'évaluation de l'impact du soutien du FEDER sur les priorités d'investissement 03a « *création et transmission d'entreprises* » et 03d « *augmentation de la taille des entreprises et des exportations* », relative au développement de la **compétitivité** des entreprises - et s'inscrit dans la réalisation du plan d'évaluation du programme opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020 (7^{ème} évaluation sur 9).



Le présent marché concerne la réalisation de 9 évaluations d'impact des thématiques soutenues par le PO Corse 2014-2020. Dans le cadre de ces travaux, il s'agit tant de **mesurer les réalisations et analyser les impacts du PO 2014-2020**, que de **se projeter sur la future génération de programmes 2021-2027**. Conformément au CCTP, l'ensemble des travaux conduits portent sur six points prioritaires :

- **Réaliser un bilan physico-financier** (quantitatif et qualitatif) des résultats atteints dans le cadre de la politique évaluée et analyser son efficacité au regard des objectifs fixés et des résultats attendus
- **Analyser les effets produits par les interventions des FESI sur les porteurs de projets et les territoires**
- **Analyser au regard des ressources mobilisés et des résultats observés, le niveau d'efficience des programmes** (FEDER-FSE) sur la politique évaluée
- **Rendre compte de la pertinence** des objectifs et des actions élaborées au regard des problématiques identifiées et **juger de la cohérence interne** entre les objectifs fixés et les ressources allouées, ainsi qu'entre les objectifs et les réalisations
- **Analyser l'utilité du programme** par la confrontation entre les problématiques / besoins identifiés et les résultats produits afin de visualiser les actions les plus utiles
- **Elaborer des recommandations** sur les évolutions à opérer **dans la perspective de la prochaine génération de programmes européens 2021-2027**.

1.2 Les questionnements évaluatifs

Le travail de cadrage sur le référentiel d'évaluation a permis d'identifier les questions évaluatives suivantes :

Pi	Questions évaluatives
Pi03a	QE n°1 : Dans quelle mesure le recours à des instruments financiers impacte-t-il la création, transmission, reprise d'entreprises ou d'activité en Corse ?
	QE n°2 : De quelle manière les projets en faveur de l'immobilier d'entreprise ont-ils impacté l'activité économique et la dynamique partenariale ?
	QE n°3 : Quelle est la plus-value du programme sur l'accroissement de la taille des entreprises ?
Pi03d	QE n°4 : Les projets ont-ils permis une meilleure visibilité et un développement de l'économie régionale hors du territoire régional ?
	QE n°5 : Dans quelle mesure les projets ont-ils permis de structurer, organiser et animer les filières ? Quels niveaux de structuration ? Comment ces dynamiques collectives impactent-elles le développement des entreprises ?

1.3 Méthodologies et sources d'informations mobilisées

Les travaux d'évaluation présentés dans le cadre du présent rapport s'appuient principalement sur les outils suivants :

ANALYSE DOCUMENTAIRE :

Les réponses aux questions évaluatives se sont appuyées sur une analyse croisée des documents fournis par l'autorité de gestion du programme FEDER-FSE Corse : programme opérationnel (PO), rapports annuels de mise en œuvre (RAMO), données de programmation (financières, indicateurs), ainsi que d'autres documents régionaux ou locaux traitant des orientations stratégiques de la Corse (SRDEII, ...).

ENTRETIENS PILOTES ET PARTENAIRES :

Des entretiens avec les pilotes / gestionnaires de la politique de développement économique de la Collectivité de Corse au titre du PO FEDER-FSE Corse et les différents partenaires ont été menés. Ils ont permis de recueillir l'avis et la perception des acteurs sur la dynamique de programmation actuelle, sur la cohérence d'ensemble du programme et des dispositifs d'aide existants, sur la répartition territoriale des projets et le niveau de connaissance par les porteurs de projets potentiels des opportunités de financements publics ainsi que sur les résultats, effets et impacts du programme FEDER.

ENQUETE BENEFICIAIRES ET ETUDES DE CAS :

Des entretiens (5) ont été réalisés auprès d'un échantillon représentatif de bénéficiaires des soutiens FEDER de l'axe « compétitivité ». En effet, les bénéficiaires interrogés représentent 17 des 20 dossiers programmés au titre des priorités d'investissement 03a et 03d.

Parmi les entretiens menés, 4 projets ont fait l'objet d'une valorisation au format « études de cas », permettant de revenir de manière plus détaillée sur le contenu des projets soutenus, de qualifier la plus-value du FEDER, et d'illustrer par l'exemple les principaux résultats et impacts attendus et/ou observés des projets programmés sur la génération 2014-2020.

ANALYSE DE DONNEES DE PROGRAMMATION :

Dans le cadre de la démarche évaluative, nous avons initié une analyse des données quantitatives disponibles à partir d'exports « opérations » et « indicateurs », réalisés depuis Synergie. En parallèle, nous avons également mobilisé des données de l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC), ainsi que des gestionnaires d'instruments financiers (CADEC, CAPI) pour objectiver les résultats et impacts des actions soutenues.

ENQUETE EN LIGNE ET ENTRETIENS BENEFICIAIRES FINAUX « INSTRUMENTS FINANCIERS »

Une enquête en ligne a été administrée auprès de près de 350 bénéficiaires finaux des prêts d'honneur et des garanties bancaires octroyés par Corse Active Pour l'Initiative (CAPI) et co-financés par le fonds FEDER en Corse.

Enfin, concernant l'instrument financier sous l'égide de la Caisse de Développement de la Corse (CADEC), le choix a été fait avec le gestionnaire d'instrument financier d'opter pour la réalisation d'entretiens ciblés auprès d'un échantillon de bénéficiaires finaux (8), afin de recueillir leur avis sur la pertinence de l'aide, des modalités de mise en œuvre et de qualifier l'effet levier pour leur projet et les résultats / impacts potentiels pour l'exercice de leur activité professionnelle.



2. Réponses aux questions évaluatives

FOCUS SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'AXE 3 DU PO CORSE 2014-2020 AU 28/09/2022

LES PRIORITES

L'axe 3 du PO FEDER-FSE Corse « Augmenter la compétitivité des entreprises corse » comportent deux objectifs spécifiques distincts :

- **OS01-Pi03a** « Accroître le nombre de créations / transmissions d'entreprises sur l'île » ;
- **OS01-Pi03d** « Augmenter la taille des entreprises corse, ainsi que leurs exportations ».

Au 28 septembre 2022 (date de l'extraction des données Synergie), l'axe affiche un **taux de programmation de 63,6%** et un **taux de certification de 38,1%**. Au total, **20 dossiers ont été programmés, représentant un coût UE de 10,81 M€**.

Sur la période 2014-2020, la dynamique de programmation a été portée par l'**OS01-Pi03d**, qui témoigne d'un **taux de programmation de 100,3%**, en dépit du transfert récent d'un des dossiers de la filière aéronautique sur l'axe 10 REACT EU, tandis que l'**OS01-Pi03a** rend compte d'un **taux de programmation de 37,9%**.

Axe – OS-Pi	Maquette UE	Programmation UE (données Synergie au 28/09/2022)			
	€	€	% Prog	Reste à programmer	Nb dossiers programmés
Axe 3	17,00 M€	10,81 M€	63,6%	6,19 M€	20
OS01-Pi03a	10,00 M€	3,79 M€	37,9%	+6,21 M€	7
OS01-Pi03d	7,00 M€	7,02 M€	100,3%	-0,022 M€	13

ETAT D'AVANCEMENT DES REALISATIONS

Les réalisations du programme sont abordées de manière détaillée dans le rapport d'évaluation. Cette section vise à en fournir une vue d'ensemble (voir page suivante).

Axe	identificateur	Unité	Cadre de performance	Cibles		Situation au 28/09/2022			
				Cible 2018	Cible 2023	Valeur prévisionnelle (en cours)	Valeur réalisée	Taux d'atteinte - cible finale (%)	
AP03 - Compétitivité des entreprises									
COS1-PI03a	CO01	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	O	(386) ¹	730,00	856,00	306,00	41,92%
	CO03	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	N	-	480,00	550,00	101,00	21,04%
	CO04	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	N	-	250,00	300,00	202,00	80,80%
	CO05	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	N	-	440,00	1,00	1,00	0,23%
	CO07	Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	l	N	-	30 000 000,00 l	300 000,00 l	-	-
	CO08	Augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	N	-	1300,00	1030,00	-	-
	Rea05	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	m²	N	-	300,00	2552,53	-	-
COS1-PI03d	CO01_FEDER	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	O	(386) ¹	557,00	824,00	877,00	157,45%
	CO03_FEDER	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	N	-	207,00	150,00	-	-
	CO04_FEDER	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	N	-	350,00	671,00	874,00	249,71%
	CO07_FEDER	Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	l	N	-	16 500 000,00 l	-	-	-
	CO08_FEDER	Augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Emplois	N	-	92,00	16,00	4,00	4,35%

Au 28 septembre 2022, les données observées témoignent **d'une dynamique positive pour l'indicateur CO01 Entreprises bénéficiant d'un soutien, fléché au cadre de performance**. En effet, 306 entreprises ont bénéficié d'un soutien au titre de la Pi03a¹ et 877 au titre de la Pi03d (en réalisé)². Si l'on prend en compte le potentiel supplémentaire d'entreprises soutenues sur le Pi03a (valeur prévisionnelle de 856), on peut légitimement escompter l'atteinte de l'objectif fixé pour cet indicateur de réalisation à l'échelle de l'axe 3 (valeur cible 2023 de 1.287 entreprises bénéficiant d'un soutien).

Les perspectives apparaissent favorables sur la Pi03a pour les indicateurs CO08 « Augmentation de l'emploi » **et Rea05** « Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises », si l'on prend en compte les valeurs prévisionnelles. Il s'agira désormais d'être en capacité de valoriser ces deux indicateurs en réalisé.

En revanche, **les résultats apparaissent plus contrastés sur l'indicateur CO05** « Nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien » sur la Pi03a (1 nouvelle entreprise soutenue, 0,23%), **l'indicateur CO08** « Augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien » sur la Pi03d (4 emplois en valeur réalisée, soit 4,35% d'atteinte de la cible 2023) et **l'indicateur CO07** « Investissements privés complétant un soutien public (hors subventions) » sur les deux priorités d'investissement de l'axe.

¹ Entreprises valorisées pour les dossiers suivants : CO0014416 – Mise en place d'une plateforme d'appui à la restructuration économique SFIDA ; CO0013187 – Fonds de prêts d'honneur CAPI dédié aux porteurs d'un projet de création / reprise ; CO0004746 – Reprise de la SAS Corsica Gastronomica.

² Entreprises valorisées en lien avec les dossiers suivants : CO0014325 – Enquête statistique auprès des voyageurs au départ de la Corse en 2017 ; CO0014415 – Mise en place d'un observatoire économique régional « Corsica Statistica » ; CO0002280 – Aides aux projets de R&D, d'innovation de procédés et d'organisations (Corse Composites Aéronautiques) ; CO0001544 – Développement externe, gestion et animation du PIAC ; CO0001539 - Action de soutien au développement des compétences et des organisations de la filière aéronautique corse (Pôle des Industries Aéronautiques Corse).

2.1 Contribution du programme à la création, à la transmission et au développement des entreprises corses

ENSEIGNEMENTS CLES

QE n°1 : Dans quelle mesure le recours à des instruments financiers impacte-t-il la création, transmission, reprise d'entreprises ou d'activité en Corse ?

QE n°2 : De quelle manière les projets en faveur de l'immobilier d'entreprise ont-ils impacté l'activité économique et la dynamique partenariale ?

QE n°3 : Quelle est la plus-value du programme sur l'accroissement de la taille des entreprises ?

Les enjeux/défis initiaux identifiés lors de l'élaboration de la stratégie du PO FEDER **restent d'actualité pour la génération de programme 21-27**. En dépit d'une dynamique positive (Ex. augmentation de 14,8% du volume de création d'entreprises en 2019 avant une baisse liée au contexte de crise sanitaire), **les besoins dans le champ de la création / reprise et en matière de foncier économique sont encore considérables en Corse**.

Si la programmation au titre l'OS01-Pi03a apparaît en retrait par rapport aux objectifs initiaux (taux de programmation de 37,9%), **les réalisations sont plutôt favorables à l'atteinte des objectifs** (volume d'entreprises accompagnées, surface nouvelle d'immobilier d'entreprise, croissance de l'emploi) et **la programmation apparaît cohérente** vis-à-vis des principaux enjeux de création, reprise et développement des entreprises du territoire insulaire.

Plus de 2/3 des crédits ont été concentrés sur le volet création / reprise au travers de soutiens en subvention et à l'appui d'instruments financiers, des aides qui se sont avérées complémentaires. **La Corse émerge comme une région pionnière dans la mobilisation des instruments financiers en France**, avec une 1^{ère} expérience sur la génération 2007-2013, poursuivie sur la dernière génération avec le choix d'une diversification des outils pour couvrir toutes les phases (amorçage, développement, reprise) et toutes les formes de produits financiers (prêt, garantie, equity). Pour autant, **cette stratégie de diversification des outils pose la question de la taille critique**, en aboutissant à **des outils financiers de taille plutôt réduite** et **la mise en œuvre de plusieurs de ces instruments a été tardive** (notamment l'outil de garantie de CAPI en mai 2021). Ces outils contribuent fortement à l'atteinte des objectifs, permettant d'escompter près de 700 entreprises accompagnées à partir d'IF abondés par le FEDER entre 2018 et 2023. Néanmoins, il convient de nuancer la contribution du FEDER, représentant entre 1 et 2% du total des créations / reprises d'entreprises en Corse sur la période considérée.

Sur la création / reprise, les interventions ont des impacts indéniables sur l'amélioration de l'accès au financement bancaire, notamment pour des publics en manque de fonds propres ou confrontés à des difficultés économiques, sur le maintien et l'installation d'activités économiques ou encore sur la création d'emploi et donc de la taille des entreprises, avec une augmentation attendue de l'ordre de 1090 emplois pour l'ensemble des projets de l'OS01 Pi03a.

Sur le volet **immobilier d'entreprise**, 3 opérations ont été accompagnées (pépinière d'entreprises à Viggianello, plateforme de travail coopératif U San Gabriellu, réhabilitation de la caserne Grossetti). **Ces projets ne permettent pas de couvrir l'entièreté des besoins, mais font état de premiers résultats positifs** en faveur de l'augmentation du foncier économique disponible, du maintien et de l'installation de nouvelles activités économiques (diversification) dans des bassins de vie moins pourvus en activité économique ou encore pour le développement de l'esprit entrepreneurial et de réseaux d'entreprise sur le territoire insulaire.

Enfin, les travaux évaluatifs mettent en évidence **un fort effet levier des crédits européens pour la majorité des porteurs de projets**. Certaines opérations n'auraient pu être réalisées en l'absence du cofinancement FEDER, qui a permis de rassurer les partenaires financiers et clore les plans de financement. A titre illustratif, 64% des répondants (76) de l'enquête en ligne auprès des bénéficiaires finaux CAPI indique qu'en l'absence de l'obtention d'un prêt d'honneur et/ou d'une garantie bancaire, ils n'auraient pas pu mener à bien leur projet. Au-delà du rôle financier de ces soutiens, **les cofinancements UE ont eu des effets sur les délais de réalisation, l'ambition et l'envergure ou encore en termes d'image pour certains projets**.



LES CHIFFRES A RETENIR



4 607 entreprises créées en moyenne annuelle
(entre 2016 et 2021)



3 instruments financiers

(garantie, contre-garantie, prêts d'honneur)



1 183 entreprises soutenues

(CO01 – valeur réalisée cumulée, Pi03a / Pi03d)



1 090 emplois susceptibles d'être créés (CO08 – valeur prévisionnelle cumulée, Pi03a / Pi03d)

Des besoins et des objectifs bien identifiés lors de l'élaboration du PO FEDER Corse

Lors de l'élaboration de la stratégie du programme opérationnel (PO) FEDER-FSE 2014-2020, différents enjeux et défis en matière de développement économique avaient été identifiés en phase de diagnostic :

- > **Un fort enjeu de transmission d'entreprises**, avec plus d'un chef d'entreprise sur 4 de plus de 55 ans ;
- > **Une situation dégradée du tissu économique des TPE corses** ;
- > **Une pénurie du foncier économique disponible**, impliquant des besoins importants de création / requalification de zones d'activités et de création d'immobilier d'entreprises ;
- > **Un manque de création d'activités « innovantes »**. En 2013-2014, la création d'entreprises en Corse concernait principalement des auto-entrepreneurs, la création de son propre emploi.

Au regard de ces constats, deux objectifs prioritaires avaient été ciblés :

- **La croissance du taux de création d'entreprises**, avec la volonté d'atteindre 2.200 créations / transmissions d'entreprises en moyenne annuelle au cours de la période 2014-2020 en Corse,
- **La croissance du nombre d'activités transmises**.

L'analyse des principaux indicateurs régionaux et les entretiens conduits auprès des pilotes et des partenaires font état d'**une trajectoire positive du territoire insulaire**, permettant de concourir aux objectifs **même si la crise sanitaire a constitué un frein à la dynamique de création / transmission d'entreprises** notamment.

En effet, **le nombre de créations d'entreprises en Corse a augmenté de 14,8% en 2019, avant une baisse de 6,9% en 2020** (4 690 entreprises créées). Sur l'année 2020, les créations d'activité liées aux services aux particuliers ont fortement diminué (-17,6%), tout comme d'autres secteurs d'activité majeurs de l'économie insulaire : commerce, transport, hébergement/restauration avec une baisse globale de 9,2% de la création d'activité. Au sein du tissu économique corse, les entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs ont particulièrement souffert de la crise sanitaire avec une baisse de création de 17,2% (contre 9,6% pour les TPE/PME ou ETI et une augmentation de 1,3% pour les micro-entrepreneurs).

En s'appuyant sur les données de l'indicateur de résultat n°11 – Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes, on constate qu'**une tendance positive se dégage sur la période 2014-2020, avec 4 607 créations d'entreprises par an en moyenne sur la période comprise entre 2016 et 2021**. En réalité, on a assisté à une forte reprise de la création d'entreprises en Corse en 2021 après une baisse très significative aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2020 dans le contexte de la crise sanitaire (Source : INSEE).

En pratique, **les enjeux ciblés initialement maintiennent toute leur acuité**. La création / reprise d'entreprises concentrent toujours des besoins considérables pour le territoire régional et renvoient à des dynamiques qu'il s'agit d'accompagner et de suivre sur le long terme pour confirmer des tendances favorables et être en capacité d'impulser de nouvelles évolutions en faveur de la compétitivité du tissu économique en Corse.

Une dynamique de programmation en retrait par rapport aux prévisions sur l'OS01-Pi03a créations / transmissions d'entreprises, mais des réalisations plutôt favorables à l'atteinte des objectifs

Lors de l'élaboration du PO FEDER, la priorité d'investissement 3a mobilisait 10 M€ FEDER et s'articulait autour d'un objectif spécifique : OS01-Pi03a « *Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île* ».

Pour autant, **l'équilibre de la programmation de l'axe 3 « Augmenter la compétitivité des entreprises corses » a été modifié par rapport aux prévisions initiales**. En effet, un volume de crédits et de projets plus importants a été mobilisé sur la Pi03d par rapport à la Pi03a, qui représente environ 35% des montants FEDER et également 35% des dossiers programmés.

Axe – OS-Pi	Maquette UE	Programmation UE (données Synergie au 28/09/2022)			
	€	€	% Prog	Reste à programmer	Nb dossiers programmés
Axe 3	17,00 M€	10,81 M€	63,6%	6,19 M€	20
OS01-Pi03a	10,00 M€	3,79 M€	37,9%	+6,21 M€	7
OS01-Pi03d	7,00 M€	7,02 M€	100,3%	-0,022 M€	13

Au plan financier (avancement de la programmation), **le volet « création/transmission d'entreprises » s'avère en retrait avec un taux de programmation FEDER de 37,9%** à échéance de fin septembre 2022, en partie « compensé » à l'échelle de l'axe par la dynamique de l'OS01-Pi03d « *Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations* ».

Concernant les indicateurs de réalisation, la dynamique est favorable à l'échelle de l'axe 3 pour l'indicateur CO1 « Entreprises bénéficiant d'un soutien » au cadre de performance, avec un volume de 1 183 entreprises soutenues au 28 septembre 2022, soit un taux d'atteinte de la cible 2023 avoisinant les 92%, une dynamique assurée sur l'OS01-Pi03a au travers de soutiens non-financiers (202 entreprises valorisées en réalisé sur le CO04) et de soutiens au moyen d'instruments financiers (101 entreprises en réalisé au titre du CO03). En outre, les données prévisionnelles de l'indicateur Rea05 « Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises » devraient permettre de dépasser l'objectif fixé (2 552,59 m² en prévisionnelle pour une cible 2023 de 300 m²).

En revanche, les constats diffèrent concernant deux indicateurs de réalisation fléchés sur la Pi03a et pour lesquels les valeurs prévisionnelles indiquées à échéance de septembre 2022 ne permettent pas d'envisager une atteinte des cibles prévues pour 2023 à ce stade :

- **CO07** « Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions) » : il semblerait que la cible ait été fortement surévaluée, la valeur prévisionnelle attestant de 900 000 € de contreparties privées levées et la cible 2023 s'élevant à 30 M€ ;
- **CO08** « Augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien » : la valeur prévisionnelle s'élève à 1 090 emplois, tandis que l'objectif est d'atteindre une augmentation de l'ordre de 1 300 emplois au sein des entreprises soutenues.

Axe	identificateur		Unité	Cadre de performance	Cibles		Situation au 28/09/2022		
					Cible 2018	Cible 2023	Valeur prévisionnelle (en cours)	Valeur réalisée	Taux d'atteinte - cible finale (%)
AP03 – Compétitivité des entreprises									
OS01-Pi03a	CO01	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	O	306	730,00	856,00	306,00	41,92%
	CO03	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	N	-	480,00	550,00	101,00	21,04%
	CO04	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	N	-	250,00	300,00	202,00	80,80%
	CO05	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	N	-	440,00	1,00	1,00	0,23%
	CO07	Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	€	N	-	30 000 000,00	900 000,00	-	-
	CO08	Augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	N	-	1300,00	1090,00	-	-
	Rea05	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	m ²	N	-	300,00	2552,59	-	-

Source : Données Synergie au 28 septembre 2022 – Indicateurs de réalisation OS01-Pi03a

Une programmation ciblée sur des projets permettant de couvrir globalement les besoins et enjeux de création, reprise et développement des entreprises

Si la dynamique de programmation est inférieure aux objectifs initiaux, l'évaluation rend compte d'un bon niveau d'adéquation entre les interventions du FEDER au service de la compétitivité et les besoins des bénéficiaires, un constat confirmé tant par l'analyse des réalisations ((📖 **Analyses détaillées - Bilan physico-financier**) qu'au travers des entretiens auprès des partenaires institutionnels (ADEC, ATC, gestionnaires d'instruments financiers) et des porteurs de projets.

En dépit d'une enveloppe resserrée (17 M€ UE)³, la programmation du PO FEDER s'est caractérisée par un ciblage des mesures sur des types de projets offrant une couverture large des besoins et enjeux du territoire insulaire. Sur la période 2014-2020, 20 dossiers ont été programmés à échéance de septembre 2022⁴, dont 7 – soit 35% des dossiers – sur l'OS01-Pi03a relatif à l'accroissement du nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île pour un montant UE de 3,79 M€. Les cofinancements FEDER ont concerné tous les types d'actions prévus dans le cadre de la stratégie.

Parmi les opérations soutenues sur la Pi03a, les soutiens se sont concentrés sur 3 volets :

- **La création / reprise d'entreprises** avec 3 dossiers programmés (2,48 M€ FEDER, 65% des montants UE programmés au titre de la Pi03a) : la transmission de la SAS Corsica Gastronomica et deux instruments financiers dont la gestion des fonds a été confiée à Corse Active Pour l'Initiative (CAPI) : un outil de prêt d'honneur dédié aux porteurs d'un projet de création/reprise d'entreprise et un outil de garantie spécifique dédié aux entrepreneurs issus de publics en difficulté sur le marché du travail ou ayant des situations économiques précaires et/ou des moyens très limités ;
- **Le développement / rebond des PME corses**, avec la mise en place d'une plateforme d'appui à la restructuration économique SFIDA porté par l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC) pour un montant FEDER de 78 K€ (2% des montants UE programmés de l'OS01-Pi03a) ;
- **L'immobilier d'entreprises**, au travers de 3 opérations emblématiques représentant 1,24 M€ FEDER (32,7% des crédits programmés UE de la Pi03a).

Ainsi, ces interventions permettent de couvrir de manière satisfaisante :

- > **Les principaux enjeux de développement économique** identifiés lors de l'élaboration de la stratégie : création / transmission des entreprises, amélioration de la compétitivité des PME corses, croissance de leur activité et de leur chiffre d'affaires, amélioration des capacités d'accueil pour le tissu économique local (foncier disponible, immobilier d'entreprises) ;
- > **Les secteurs d'activité**, en optant pour une approche généraliste qui a abouti au soutien d'entreprises dans une diversité de domaines : tourisme, agroalimentaire, commerce / artisanat, ... A titre d'exemple, l'enquête en ligne administrée auprès des bénéficiaires finaux des instruments financiers dédiés à la création d'entreprises et d'activité mis en œuvre par la CAPI témoigne de la pluralité des secteurs représentés (commerce / artisanat, hôtellerie / restauration, culture / loisirs / sport / tourisme, BTP / construction, agriculture / pêche, santé / action sociale, transport, ...), avec deux secteurs plus fortement soutenus (42% d'activités créées liées au commerce et à l'artisanat et 20% liées à l'hôtellerie / restauration) ;
- > **Les acteurs économiques et de leurs besoins** : créateurs d'activité, TPE / PME, Agence de développement économique (Adec), des organismes gestionnaires d'instruments financiers (ex. CAPI). S'agissant des porteurs de projets, il s'agit principalement d'acteurs publics, dont plusieurs communes et EPCI qui ont mobilisé des fonds pour développer du foncier à destination des entreprises (commune de Porto-Vecchio, commune de Viggianello, Commune d'agglomération du Pays Ajaccien).

³ Le PO FEDER-FSE Corse est le plus petit programme français avec une maquette de 141,3 M€ FEDER, REACT EU et Assistance techniques inclus. L'axe 3 (17 M€ UE) représente environ 12% des crédits FEDER disponibles.

⁴ Prise en compte de la déprogrammation de l'IF ADIE (Pi03a), transfert du dossier « CO0028426 – Mutation vers un nouveau modèle économique et d'organisation associée, autour de CCA, en élevant les entreprises partenaires à un nouveau rang dans la chaîne de valeur » (initialement Pi03d) sur l'axe 10-OS2 dans le cadre de REACT EU.

En outre, **certains projets de la Pi03d favorisent la dynamique portée sur la création / reprise d'entreprises et leur développement** de manière directe avec l'outil financier de contre-garantie bancaire déployé par la Caisse de développement de la Corse (Cadec) et aussi de manière indirecte au travers des soutiens à la filière aéronautique avec 9 dossiers programmés (6 portés par le Pôle des Industries Aéronautiques Corse et 3 portés par la société Corse Composites Aéronautiques). Enfin, une opération portée par le Pôle des Industries Aéronautiques Corse (PIAC) a été programmée dans le cadre de REACT EU, visant à travers une action collective de transition à assurer l'émergence d'un nouvel acteur du composite au sein du PIAC.

Pour autant, il convient de **relativiser la capacité des soutiens alloués à l'immobilier d'entreprises à couvrir les besoins du territoire**. En effet, 3 dossiers seulement ont été programmés sur ce volet d'une part et d'autres part ces projets sont soumis à des contraintes (études de faisabilité/opportunité, défrichage de terrains, process d'obtention de permis de construire, enjeux juridiques et administratifs liés au portage du dossier, ...), ce qui implique une temporalité plus longue pour la réalisation physique des projets et la mise à disposition d'une offre à destination des bénéficiaires finaux. Ces facteurs expliquent un taux de réalisation⁵ des opérations « immobilier d'entreprises » en retrait avec un taux de 9% à échéance de février 2022.



A ce titre, le projet de création de pépinière d'entreprises à Viggianello est emblématique des difficultés rencontrées, avec des retards dans le programme de travaux liés principalement à :

- La problématique de portage du dossier entre la commune de Viggianello et la communauté de communes du Sartenais, Valinco, Taravo par rapport à la compétence développement économique ;
- Un contentieux avec une entreprise en charge de la réalisation du lot « isolation extérieure » ;
- Des contraintes techniques pour l'accès routier liées à l'enrochement.

Des soutiens en subventions et au travers des instruments financiers complémentaires

En Corse, la programmation FEDER de l'OT3 Compétitivité rend compte **d'une complémentarité des soutiens en subvention et des soutiens mobilisés par le biais des instruments financiers**. En effet, un panel de soutiens en subvention a été proposé en faveur de la reprise d'entreprises (opération de transmission de l'entreprise Corsica Gastronomica), du rebond des TPE/PME corses (plateforme SFIDA mise en œuvre par l'ADEC) et du développement du foncier à destination des entreprises corses et des créateurs d'activité⁶ avec une mise en œuvre au « fil de l'eau ».

En parallèle, cette intervention en aides directes a été couplée avec la mobilisation d'outils financiers centrés principalement sur la création / reprise d'entreprises sur l'OT3. Ces instruments financiers visent à massifier les interventions pour le développement économique du territoire insulaire. **Sur l'OT3, 3 instruments financiers ont abouti** au cours de la génération de programme 2014-2020 à partir de marchés lancés par l'ADEC :

- **Un fonds de garantie dédié aux TPE et PME**, géré par la CADEC (contre-garantie), représentant en coût total 3 M€, dont 1,2 M€ FEDER ;

⁵ Taux de réalisation : Montants certifiés CT / Montants programmés CT

⁶ Aménagement d'une plateforme de travail coopératif « U san Gabriellu » (commune de Porto-Vechio), Réhabilitation fonctionnelle de l'ancienne caserne Grossetti en vue de créer un pôle économique et numérique (CAPA) et construction d'une pépinière d'entreprises (commune de Viggianello).

- **Un fonds de garantie pour les entrepreneurs issus de publics en difficulté/précaires**, géré par la CAPI, d'un montant CT de 1,5 M€ pour 600 K€ FEDER, avec des tickets moyens de l'ordre de 25 K€ par garantie ;
- **Un fonds de prêts d'honneur dédié aux porteurs d'un projet de création / reprise d'une entreprise**, mis en œuvre par la CAPI, représentant 3 M€ CT et 1,2 M€ FEDER, pour des tickets allant jusqu'à 30 K€ et une moyenne à 10,5 K€ par prêt d'honneur octroyé.

Par ailleurs, il est à noter que **deux outils financiers supplémentaires sous l'égide de la CADEC devraient prochainement voir le jour et soutenir la compétitivité des entreprises corses** :

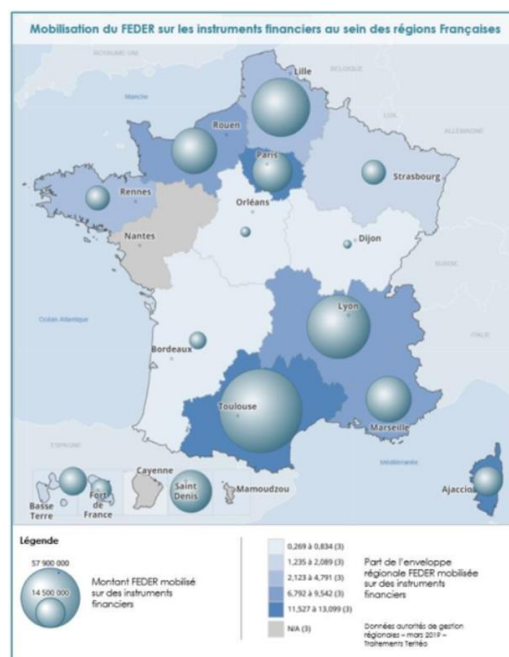
- Un fonds de soutien aux entreprises (prêt à taux zéro, refinancement PGE) dans le cadre de l'enveloppe REACT EU en réponse aux conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19, à hauteur de 10 M€ (100% financé par REACT EU) ;
- Un fonds de prêt relance TPE / PME d'un montant total de 20 M€ (8 M€ FEDER, 12 M€ CADEC) pour des tickets moyens de prêts à 100 K€. Créé en juin 2022, cet outil sera déployé avec le reliquat de la subvention dévolue à l'ADEC sur le PO FEDER-FSE Corse 2014-2020.

Un territoire « pionnier » pour la mobilisation du FEDER sur des instruments financiers, mais des outils de taille réduite et une mise en œuvre tardive

L'intervention du PO FEDER *via* des Instruments Financiers (IF) s'inscrit en continuité d'une première expérience réussie sur la mobilisation d'IF abondés par le FEDER sur la fin de la génération de programme 2007-2013. Au regard de cette expérience, **la Corse est identifiée comme une Autorité de Gestion (AG) « pionnière » sur la mobilisation du FEDER**, avec le déploiement de 3 outils financiers : un Fonds d'Investissement et de compétitivité Corse Financement (FICC), des avances remboursables CADEC (ARI) et un outil de Crédit-Bail Immobilier (CBI).

Comme précisé plus haut, **le PO FEDER-FSE Corse a ensuite fait le choix d'une diversification des outils pour aboutir à une offre complète d'instruments financiers sur la période 2014-2020 sur l'OT3** (prêts d'honneur, garanties, contre-garanties), complété par un outil financier déployé sur l'OT1 en fonds propres / prise de participations : il s'agit de l'IF ALZA dont le gestionnaire est FEMU QUI (4 M€ CTE, 2,4 M€ UE), un fonds d'amorçage dédié aux jeunes pousses innovantes. Ainsi, les IF FEDER en Corse parviennent à couvrir toutes les phases (amorçage, développement, reprise) et toutes les formes de produits financiers (prêt, garantie, fonds propres).

En 2019, une enquête ANCT / Régions de France (*voir carte*) positionnait alors **la Corse dans le Top 3 des régions françaises ayant le plus fortement investies de crédits FEDER sur les instruments financiers avec l'Île de France et l'Occitanie pour un montant FEDER de 12 M€ alloués sur 5 instruments**, soit 12% de la maquette FEDER - ce qui correspond à une mobilisation trois fois plus importante que la moyenne des régions françaises.



En revanche, **cette stratégie de diversification des outils pose la question de la taille critique, en aboutissant à des outils financiers de taille plutôt réduite**⁷. En 2019, le montant FEDER par IF en Corse s'élevait à 2,4 M€, soit trois fois moins que la moyenne nationale (7,8 M€). Cette tendance est d'autant plus forte que **l'enveloppe FEDER globale consacrée aux instruments financiers a été divisée par deux au cours de la programmation** (de 12 à 5,4 M€ FEDER, voir tableau ci-dessous).

OT	N° Synergie	Instrument	Gestionnaire	Dotation CTE actuelle	Dotation UE actuelle	Dotation UE initiale
1	CO0013192	Fonds d'amorçage dédié aux jeunes pousses innovantes - Alza	FEMU-QUI	4 M€	2,4 M€	3 M€
3	CO0012653	Fonds de garantie dédié aux TPE et PME	CADEC	3 M€	1,2 M€	3 M€
3	CO0013187	Fonds de prêts d'honneur dédié aux porteurs d'un projet de création ou de reprise d'une entreprise	Corse Initiative (=> CAPI)	3 M€	1,2 M€	3 M€
3	CO0013194	Fonds de garantie pour entrepreneurs issus de publics en difficulté / précaires	France Active (=> CAPI)	1,5 M€	0,6 M€	1,5 M€
3	CO0013193	Fonds de microcrédit solidaire création / reprise d'une entreprise	ADIE	Dossier déprogrammé		1,5 M€
TOTAL				11,5 M€	5,4 M€	12 M€

Par ailleurs, **la mise en œuvre de plusieurs de ces outils financiers a été relativement tardive** (ex. lancement effectif du fonds de garantie de la CAPI courant 2021), et leur avancement contraint par des difficultés rencontrées à différents stades du déploiement de ces instruments :

- **Le lancement d'un marché de sélection d'opérateurs** (novembre 2017-été 2018), composé de 7 lots avec un lot ayant fait l'objet d'un contentieux et un lot avec un abandon du titulaire (ADIE) ;
- **La mise en place de la convention de subvention globale**, nécessaire pour que l'ADEC puisse sélectionner les opérateurs des différents instruments financiers ;
- **La programmation des dossiers FEDER** : des erreurs sur le versement des avances au regard des montants FEDER (avec une confusion entre cofinancement UE et effet levier des fonds), la nécessité de

⁷ La question du dimensionnement des outils financiers abondés par le FEDER et un bilan détaillé des IF de la génération 2014-2020 font l'objet d'une analyse détaillée et d'approfondissements dans le cadre de l'évaluation ex ante des instruments financiers du programme régional FEDER-FSE+ Corse 2021-2027.

nouvelles délibérations et conventions pour les cofinanceurs sur plusieurs instruments financiers et le passage en reprogrammation des dossiers en 2021 ;

- Des éléments de justification des dépenses identifiés tardivement et des difficultés de remontée d'information par les gestionnaires pour le reporting des instruments dans le cadre des Rapports annuels de mise en œuvre (RAMO).

Des instruments financiers en capacité d'apporter une forte contribution à l'atteinte des objectifs

En pratique, les 3 instruments financiers déployés sur l'OT3 (2 outils CAPI, 1 outil CADEC) se sont avérés pertinents et contribuent aux objectifs.

Depuis 2018, une montée en charge des instruments a été constatée, avec le lancement effectif du fonds de prêt d'honneur dédié aux porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise de la CAPI en août 2018, le lancement du fonds de garantie de la CADEC en octobre 2018, et enfin de l'outil de garantie de la CAPI pour les entrepreneurs issus de publics en difficulté ou précaires en mai 2021. En dépit d'une mise en œuvre plutôt tardive, les instruments financiers ont à nouveau démontré leur caractère agile, avec une mobilisation effective des fonds au service des entreprises régionales et un retour sur investissement réel pour les entreprises accompagnées et l'activité économique du territoire insulaire.

En outre, l'Autorité de gestion du PO FEDER et l'ADEC se sont mobilisés au cours des derniers exercices aux côtés des gestionnaires d'instruments (CAPI, CADEC) pour assurer le reporting des instruments financiers (cf. fiches IF RAMO), aboutissant à la valorisation de premières données valorisables en 2022 pour le Rapport annuel au 31/12/2021.

Les différents instruments financiers attestent d'une contribution significative aux indicateurs entreprises, avec un total de 552 entreprises en prévisionnel à l'appui des données Synergie au 28 septembre 2022 (voir tableau page ci-dessous).

OS-Pi	Instrument financier	Gestionnaire	Valeur prévisionnelle (CO01)	Valeur réalisée (CO01)	Cible 2023 (CO01)
OS01-PI03d	Fonds de garantie dédié aux TPE et PME	CADEC	150	18	557
OS01-PI03a	Fonds de prêts d'honneur dédié aux porteurs d'un projet de création ou de reprise d'une entreprise	CAPI	201	102	730
	Fonds de garantie pour les entrepreneurs issus de publics en difficulté / précaires	CAPI	201		
TOTAL			552	120	1287

Sur la base des données prévisionnelles, **les instruments financiers de l'axe 3** (3 dossiers IF) **sont susceptibles de contribuer à hauteur de près de 43% de la valeur cible de l'indicateur de réalisation CO01 – Entreprises bénéficiant d'un soutien**, fléché au cadre de performance. Au-delà des valeurs valorisées sur les indicateurs « entreprises » du programme (CO01, CO03), les investigations qualitatives ont permis de mettre en évidence à le volume estimé d'entreprises accompagnées pour chacun des gestionnaires.



Pour les outils CAPI, il est à noter qu'**une part significative des bénéficiaires ont bénéficié à la fois d'un prêt d'honneur et d'une garantie bancaire, traduisant une certaine complémentarité entre les outils**. Sur 118 répondants à l'enquête en ligne, 54 (soit 46%) déclarent avoir été bénéficiaires des deux outils financiers cofinancés par le FEDER et 2 n'ont reçu qu'une garantie bancaire.

Ainsi, les 3 outils financiers ayant mobilisé du FEDER sur l'OT3 ont permis d'accompagner :

- **348 porteurs bénéficiaires de prêts d'honneur CAPI ;**
- **164 porteurs bénéficiaires de garantie bancaire CAPI⁸ ;**
- **150 porteurs accompagnés ayant bénéficié d'une contre-garantie bancaire CADEC.**

La CADEC précise également que le fonds de prêt relance auprès des TPE/PME devrait permettre de toucher environ 200 entreprises supplémentaires, ce qui permet d'escompter au total un volume avoisinant les 700 entreprises accompagnées à partir d'IF abondés par le FEDER entre 2018 et 2023⁹.

En parallèle, les différents outils financiers mobilisés ont vocation à générer **un fort effet levier sur l'investissement privé**, comme l'ont confirmé les gestionnaires d'instruments financiers de la CADEC et de la CAPI. Pour autant, les investissements privés peuvent être valorisés sur un unique dossier de l'OS01-Pi03a à ce stade ; il s'agit de l'IF Fonds de garantie pour les entreprises issues de publics en difficulté / précaires de la CAPI avec 900 K€ en prévisionnel. En dépit d'une contribution à anticiper sur les investissements privés, les dossiers programmés ne devraient pas permettre d'escompter une atteinte de l'objectif initial (30 M€ de contreparties privées levées).

Un niveau de satisfaction plutôt élevé des bénéficiaires finaux vis-à-vis de ces soutiens, mais un caractère incitatif à nuancer au regard des contraintes

Au-delà de la palette des outils de financement public mobilisés, les outils déployés dans le cadre de cette évaluation (échanges avec les porteurs de projets, les bénéficiaires de la contre-garantie CADEC, l'enquête en ligne auprès des bénéficiaires des prêts d'honneur et de garantie CAPI) attestent d'**un fort niveau de satisfaction vis-à-vis des aides FEDER**. En effet, **92% des répondants à l'enquête considèrent que l'information** (accès, clarté, qualité) **autour des dispositifs d'aides déployés par la CAPI est très satisfaisante** (56%), **voire satisfaisante** (36% des répondants).

⁸ Hypothèse définie à partir des résultats de l'enquête en ligne auprès des bénéficiaires finaux des instruments financiers déployés par CAPI et cofinancés par le FEDER, qui fait état des 47% de répondants ayant bénéficié des fonds pour une garantie bancaire (46% pour un prêt d'honneur et une garantie, 1% uniquement pour une garantie bancaire).

⁹ On peut escompter 700 entreprises soutenues si l'on cumule les outils financiers de la CADEC et de la CAPI. Comme le démontre l'enquête en ligne, la plupart de ces porteurs sont en réalité déjà bénéficiaire du fonds de prêt d'honneur. Sur la période 2014-2020, les outils de prêts d'honneur et de garantie bancaire ont permis de soutenir 348 porteurs de projets.

Les porteurs s'accordent sur la pertinence de l'aide financière au moyen de subventions, considérant que celle-ci est adaptée aux besoins et qu'elle est incitative au regard du taux d'intervention UE (taux moyen UE de 35,6% sur les 17 dossiers en subvention de l'axe 3 « Compétitivité des entreprises »).

Néanmoins, plusieurs porteurs de projets signalent que les difficultés rencontrées dans le cadre de la demande de cofinancement FEDER est susceptible de limiter le caractère incitatif de ces soutiens.



A titre d'exemple, la commune de Viggianello met en évidence plusieurs freins à la mobilisation du FEDER de l'élaboration du dossier à la mise en paiement, en passant par l'instruction : complexité du montage du dossier FEDER, freins règlementaires UE, délais d'instruction et de paiement. Le porteur de projet signale qu'à échéance d'octobre 2022, les fonds FEDER n'ont pas encore été perçus contrairement à ceux d'autres financeurs dont le déblocage et les contraintes administratives apparaissent moins contraignantes (Etat).

Ainsi, le porteur de projet exprime des attentes de simplification vis-à-vis du FEDER (ex. clarification des pièces justificatives requises en amont). Il précise également que les capacités d'ingénierie d'une petite commune rurale sont limitées et que s'ils sont parvenus à avancer les fonds nécessaires, le temps de déblocage des fonds peut s'avérer un frein pour des bénéficiaires potentiels (certaines communes, des acteurs privés : associations, entreprises, ...).

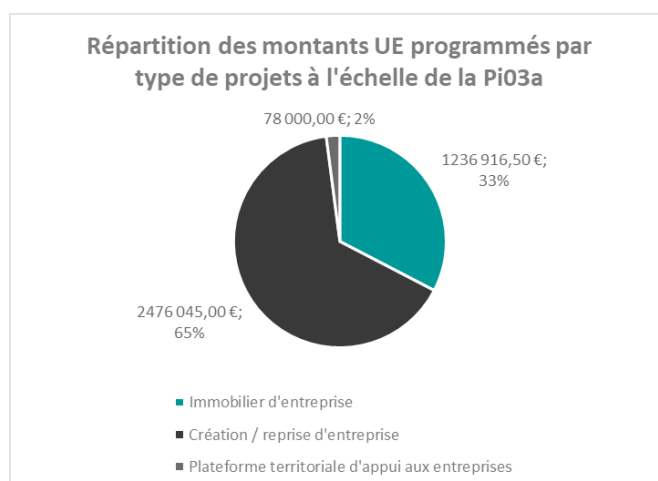
Une contribution globale réduite du FEDER à la création / reprise d'activité, mais des premiers résultats et impacts identifiés à l'échelle des projets

Au regard des dispositifs / projets soutenus par le FEDER sur la période 2014-2020, les résultats et effets peuvent varier selon les thématiques d'intervention.

CRÉATION / REPRISE / DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Les interventions en faveur de la création / reprise d'entreprises en Corse ont concentré 65% des montants FEDER programmés et se sont matérialisés par le soutien de 3 opérations parmi les 7 dossiers programmés au titre de la Pi03a.

Concrètement, les cofinancements FEDER ont consisté à actionner deux leviers/formes de soutien pour favoriser la création / transmission d'entreprises sur le territoire insulaire :



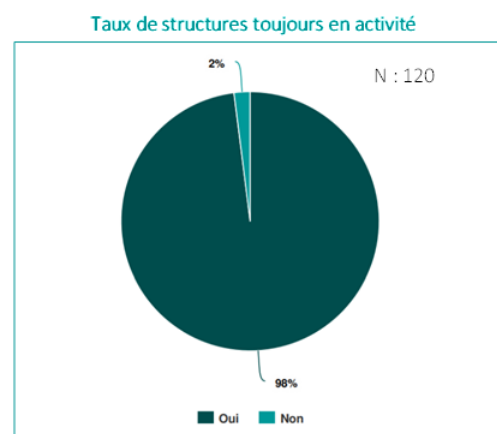
- **Des soutiens en subvention**, avec la contribution du FEDER à la transmission de l'entreprise du secteur agroalimentaire Corsica Gastronomica au travers du montage d'une holding par 4 des salariés de la structure et d'une transmission opérée par le dirigeant historique de l'entreprise (Charles ANTONA) ;
- **La mobilisation d'instruments financiers abondés par le FEDER**, avec deux instruments financiers confiés à la gestion de Corse Active Pour l'Initiative (CAPI) : prêts d'honneur pour les porteurs de projet de création/reprise, fonds de garantie spécifique dédiée aux entrepreneurs issus de publics en difficulté ou précaires. Comme précisé plus haut, un dernier instrument financier a été déployé sur la Pi03d et confié à la CADEC (dotation d'un fonds de garantie dédié aux TPE / PME).

En parallèle, une opération soutenue par le FEDER a été déployée sur le volet développement / rebond des entreprises corses : la mise en place d'une plateforme d'appui à la restructuration économique SFIDA, portée par l'ADEC (2% des montants FEDER programmés).

Tout d'abord, les interventions du FEDER ont eu **un impact sur la dynamique de création / reprise d'entreprises sur le territoire insulaire, contribuant à créer et/ou transmettre environ 500 entreprises sur la génération 2014-2020**¹⁰. Au global, il convient malgré tout de nuancer la contribution du FEDER à la création / transmission d'activité en Corse, 35 079 entreprises ayant été créées ou reprises entre 2014 et 2021¹¹. De fait, les entrepreneurs accompagnés par les crédits européens représentent **1,4% du total des créations / reprises d'entreprises** sur la période concernée.

Sur le plan qualitatif, les résultats attendus et/ou observés sont multiples :

- **L'amélioration de l'accès au financement bancaire** : L'intervention du FEDER *via* des instruments financiers ou des subventions a permis de faciliter l'accès au financement bancaire pour des entreprises ne disposant le plus souvent pas de moyens suffisants en fonds propres pour y accéder sans l'apport du soutien public. Dans le cadre des prêts d'honneur CAPI par exemple, les banques considèrent les prêts comme un apport en fonds propres pour les porteurs de projet. En ce qui concerne la plateforme SFIDA, le partage du risque bancaire avec une intervention volontariste de l'ADEC et de la Collectivité de Corse a pu débloquer des situations auprès des banques pour l'octroi de prêts bancaires ;
- **Le maintien et/ou l'installation de nouvelles activités économiques** : En effet, les outils financiers mobilisés (CADEC, CAPI) ont permis de créer et/ou assurer la reprise d'entreprises en Corse dans différents secteurs d'activité. Comme en témoigne les résultats de l'enquête en ligne auprès des bénéficiaires finaux CAPI, les entreprises accompagnées sont le plus souvent toujours en activité (98% des répondants, soit 118 entreprises sur 120). Par ailleurs, le fonds de garantie de la CADEC a permis de maintenir l'activité d'entreprises du tissu économique corse, avec un enjeu de pérennisation d'autant plus forts dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19 (cf. entretiens bénéficiaires finaux conduits auprès des bénéficiaires finaux CADEC). De même, les cofinancements FEDER ont contribué à la transmission de la SAS Corsica Gastronomica, pérennisant en Corse une entreprise « historique » du secteur agroalimentaire ([📖 Etude de cas](#)). Enfin, le déploiement de la plateforme d'appui à la restructuration économique SFIDA rend compte d'un taux de pérennité élevé des entreprises soutenues avec 203 entreprises ayant bénéficié d'un soutien dans le cadre du dispositif, avec un impact majeur sur la sauvegarde du tissu économique corse (maintien d'activité et d'emplois en Corse).
- **La création et/ou la pérennisation d'emplois et *in fine* de la taille des entreprises en Corse** : au regard des données prévisionnelles de l'indicateur de réalisation CO08 « emploi », on escompte **une augmentation de l'ordre de 1 090 emplois dans les entreprises soutenues par le FEDER**. D'un point de vue qualitatif, l'impact sur la création d'emploi à l'échelle des projets aidés est non-négligeable.



¹⁰ 348 porteurs créateurs/repreneurs d'entreprises au travers des outils financiers déployés par CAPI, 150 porteurs sur le fonds de garantie dédié aux TPE/PME de la CADEC et une entreprise reprise accompagnée au travers d'une subvention (SAS Corsica Gastronomica).

¹¹ Données INSEE – Nombre de création d'entreprises en Corse (entre le T1 2014 et le T4 2021)

A titre d'exemple, la concrétisation de la reprise de la SAS Corsica Gastronomica, a permis d'assurer **le maintien des emplois d'une quarantaine de salariés et devrait prochainement se matérialiser par le recrutement de nouveaux salariés** en fonction des besoins et de la reprise de la croissance de l'entreprise. Par ailleurs, l'enquête en ligne rend compte d'un effet marqué des soutiens en faveur de **la création de son propre emploi** : 68% des répondants (80 sur 117) déclarent que les aides ont eu un effet sur la création de l'emploi.

ZOOM SUR LE FONDS DE GARANTIE CADEC DEDIE AUX TPE ET PME CORSES

Dans le cas de l'outil de contre-garantie bancaire CADEC, **l'impact sur l'emploi a aussi été souligné par plusieurs bénéficiaires interrogés** :

- Maintien de 6 emplois pour une supérette ;
- Création de 3 nouveaux emplois pour une entreprise du secteur immobilier ;
- Création de 2 emplois pour une entreprise de l'événementiel et de l'installation de son et d'éclairage ;
- Création d'1 emploi pour une salle de sport et spa dans un hôtel-restaurant ;
- Création directe d'1 emploi pour la gestion d'un hangar pour une activité de traiteur.

- **L'amélioration de la productivité et la croissance du chiffre d'affaires des structures soutenues** : Si l'impact réel du FEDER sur l'évolution du chiffre d'affaires apparaît complexe à isoler, certains projets soutenus ont eu des incidences directes ou indirectes sur celui-ci. Dans le cas de Corsica Gastronomica, un effet sur le chiffre d'affaires devrait s'observer mais de manière décalée dans le temps en raison de la crise sanitaire et de l'amortissement de la reprise de l'entreprise. L'entreprise anticipe une croissance du chiffre d'affaires pour les exercices 2022 et 2023. Il est à noter que c'est aussi le cas de Corse Composites Aéronautiques (CCA) et plus largement de l'ensemble de la filière aéronautique corse qui gagne des parts de marché (Cf. dossiers soutenus par le FEDER au titre de la Pi03d). Indirectement, le cofinancement FEDER a également permis de relancer des investissements et donc d'améliorer la productivité. Dans le contexte de la reprise, le FEDER représente un apport équivalent à plus de quatre années d'investissement (150 K€ d'investissement par an). Dans le cas des outils financiers CAPI, près d'un bénéficiaire sur deux considère que l'aide financière apportée a un effet sur le développement de leur chiffre d'affaires et sur l'amélioration de leur productivité ([📖 Analyse des résultats de l'enquête en ligne – Effets / impacts de l'aide obtenue](#)).

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Les interventions en faveur de l'immobilier d'entreprise représentent près de 33% des montants UE programmés et ont abouti au soutien de 3 opérations : l'aménagement d'une plateforme de travail coopératif U San Gabriellu, la réhabilitation fonctionnelle de l'ancienne caserne Grossetti en vue de créer un pôle économique et numérique et la création d'une pépinière d'entreprises sur la commune de Viggianello.

Sur ce volet, le FEDER contribue principalement à :

- **L'augmentation du foncier d'entreprise disponible** : Les trois projets programmés devraient permettre de créer **2 552,59 m² de superficie nouvelle d'immobilier d'entreprise** sur le territoire insulaire¹². A titre d'exemple, la pépinière d'entreprises en cours de construction à Viggianello donnera lieu à la mise à disposition des entrepreneurs du territoire de 10 bureaux en pépinières d'entreprises, 6 bureaux en hôtel d'entreprises et 8 postes en coworking.
- **Le maintien et l'installation de nouvelles activités économiques (diversification) dans des bassins de vie moins pourvus en activité économique** que les agglomérations d'Ajaccio, Bastia ou encore Porto-Vecchio ;
- **Le développement de l'esprit entrepreneurial et l'impulsion d'une dynamique de réseau d'entreprises sur le territoire insulaire**, marqué par le poids très important de l'administration dans la répartition des emplois. Fin 2018, la fonction publique emploie 29 200 personnes en Corse (soit un emploi salarié sur 5). Avec 86 emplois publics pour 1.000 habitants, la Corse est la région française (hors Île-de-France) avec la part d'emplois publics par rapport au total des emplois régionaux la plus importante devant la Nouvelle-Aquitaine (données INSEE). Ainsi, les projets de type pépinières ou hôtels d'entreprises offrent de nouvelles perspectives en termes d'activité économique locale et régionale.

Une plus-value indéniable des soutiens FEDER, qui s'observe à différents niveaux : diminution de l'autofinancement, effets rassurant pour les partenaires financiers, ...

Les échanges menés dans le cadre de l'évaluation ont confirmé la forte plus-value de l'apport des crédits européens pour la plupart des porteurs de projets. **Certains projets n'auraient pas pu être menés sans le soutien du FEDER.** Par exemple, même si l'intervention du FEDER ne représente que 12% du projet global et environ 24% des dépenses éligibles, le porteur de projet insiste sur le fait que son apport a été décisif pour concrétiser le projet de transmission d'entreprise. La structure Corsica Gastronomica était sur un montage financier très serré avec des repreneurs ne disposant pas suffisamment de fonds propres pour reprendre la société.

En premier lieu, le cofinancement FEDER joue donc un rôle financier décisif :

- Il contribue à **diminuer l'autofinancement** des porteurs de projets (taux d'intervention UE moyen de 31% à l'échelle de l'OS01-Pi03a) ;
- Il permet de **rassurer les partenaires financiers des projets** (notamment les banques) et *in fine* de **sécuriser les plans de financement**, tant pour des projets ayant bénéficié d'un soutien en subvention que pour des projets soutenus au moyens d'instruments financiers (prêts d'honneur, garantie) ;

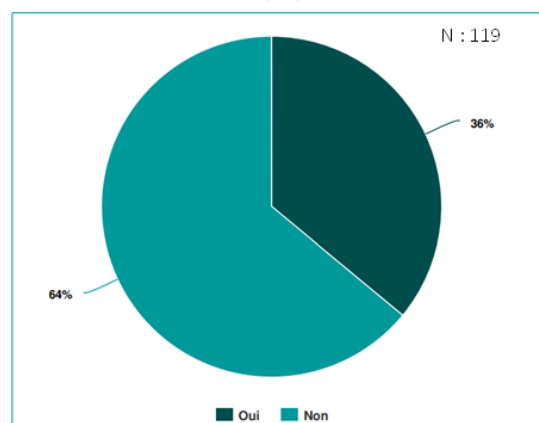


D'après l'entreprise **Corsica Gastronomica**, l'aide a stabilisé l'édifice financier et a permis le bouclage du plan de financement au même titre que les autres concours financiers dont ils ont pu bénéficier. A l'appui de ces crédits, cette société du secteur agroalimentaire a également pu aborder la crise du covid plus sereinement.

¹² Valeur prévisionnelle au 28/09/2022 – Rea05 Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprise

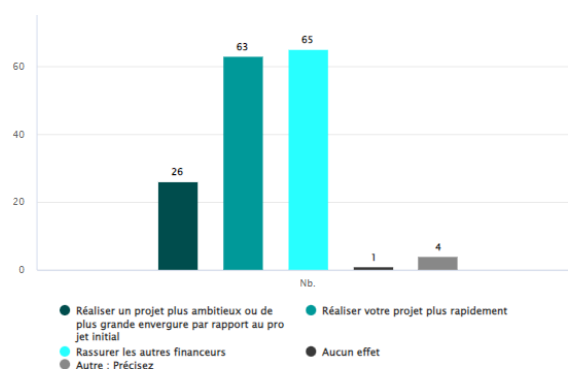
L'effet levier du FEDER est particulièrement prégnant pour les projets de création/reprise d'activité soutenus au travers de la mobilisation des instruments financiers : dans le cadre de l'enquête en ligne auprès des bénéficiaires finaux CAPI, **64% des répondants (76) indiquent qu'en l'absence de l'obtention d'un prêt d'honneur et/ou d'une garantie bancaire, ils n'auraient pas pu mener à bien leur projet.**

Taux de réalisation des projets en l'absence d'aide



Au regard des investigations menées, d'autres effets du cofinancement FEDER méritent également d'être soulignés :

Retour des bénéficiaires concernant la plus-value des aides



- Un effet sur les délais de réalisation des projets de création / reprise d'activité :** près de 54% des répondants de l'enquête en ligne (CAPI) déclarent que l'aide a permis de réaliser leur projet plus rapidement.
- Un effet sur l'ambition du projet initial :** l'apport du FEDER a également permis de réaliser des projets plus ambitieux ou de plus grande envergure, un constat partagé tant par les bénéficiaires des instruments financiers (prêts d'honneur et garantie CAPI, contre-garantie CADEC) que par les porteurs de projets ayant été bénéficiaire d'une subvention au titre du PO FEDER Corse. A titre d'exemple, la commune de Viggianello précise qu'elle aurait mené son projet en l'absence du financement, mais qu'elle aurait sans doute « opté » pour un projet moins ambitieux de type tiers-lieux / espace de coworking. Les soutiens UE ont eu un impact sur la nature du projet (choix de se positionner sur une pépinière / hôtel d'entreprises) et sur son rayonnement géographique, à l'échelle des bassins de vie de la C.C. Sartenais / Valinco / Taravo et de l'Alta Rocca ([📖 Etude de cas](#)).
- Un effet d'image / communication du cofinancement européen :** à titre illustratif, la commune de Viggianello insiste sur l'effet valorisant de réaliser un projet cofinancé par l'Union Européenne. Plus largement, ce projet est l'occasion de montrer une autre image de Viggianello et de son territoire au travers d'un projet de développement économique.

2.2 Contribution à l'amélioration de la visibilité, au développement à l'export des entreprises et à la structuration et l'animation des filières du tissu économique corse

ENSEIGNEMENTS CLES

QE n°4 : Les projets ont-ils permis une meilleure visibilité et un développement de l'économie régionale hors du territoire régional ?

QE n°5 : Dans quelle mesure les projets ont-ils permis de structurer, organiser et animer les filières ? Quels niveaux de structuration ? Comment ces dynamiques collectives impactent-elles le développement des entreprises ?

Sur l'OS01-Pi03d, **les objectifs ont été centrés sur l'accroissement de la taille des entreprises corses et le développement des exportations régionales**. Si les données disponibles font état d'une croissance de la taille des entreprises corses (hausse du nombre moyen d'emplois salariés) et des exportations régionales, il apparaît important de poursuivre les efforts de mobilisation du FEDER sur ces dimensions qui renvoient à des évolutions à moyen / long terme. En termes d'avancement, **les dynamiques de programmation et de certification apparaissent très favorables** à l'échelle de cet objectif spécifique, qui a concentré une part significative des crédits UE de l'axe 3.


Au plan stratégique, le choix a été fait de **concentrer les moyens sur la filière aéronautique** (70% des montants UE de la Pi03d), **en identifiant le Pôle des Industries Aéronautiques Corses (PIAC) comme un acteur « pivot »** - partenaire « historique » depuis plusieurs générations de programmes du FEDER et de la Collectivité de Corse, au service du rayonnement de l'ensemble de la filière en Corse. La contribution du FEDER apparaît marquée en faveur de **la structuration, l'organisation et l'animation de la filière aéronautique** dans un secteur d'activité fortement concurrentiel. En outre, **les projets soutenus ont permis au PIAC, à CCA et aux entreprises partenaires de conquérir de nouveaux marchés, de créer de la valeur en Corse et de maintenir des emplois sur le territoire insulaire**.

En revanche, **l'intervention du FEDER a été plus limitée sur le développement à l'export et l'internationalisation du secteur touristique**, avec deux dossiers programmés portés par l'ATC (représentant plus de 600 K€ FEDER). Le faible volume de projets soutenus implique une contribution du FEDER relativement limitée, d'autant que deux opérations « tourisme » n'ont pas abouti (action collective – Norvège, marque CORSICA MADE). En revanche, **des effets sont attendus en faveur de l'amélioration de la visibilité et du développement de l'économie touristique régionale à l'export**. Renvoyant à une logique d'action indirecte, la mesure des impacts sur la fréquentation apparaît complexe avec des effets longs à se manifester et soumis à des paramètres exogènes.

Enfin, **l'évaluation a permis de mettre en exergue une diversité d'enjeux émergents liés aux particularités du tissu économique et à des tendances socio-économiques accentuées par la crise sanitaire** : enjeux de compétences, de formation, transition numérique, transition écologique et climatique, et rebond des entreprises dans le contexte post-covid (remboursement des PGE) ainsi que des enjeux d'observation et de veille pour comprendre et anticiper le mieux possible les évolutions de marchés.

 **10 dossiers visant à soutenir le développement et la structuration de la filière aéronautique en Corse** (9 sur la Pi03d, 1 sur REACT EU)

 **2 dossiers « export / internationalisation » portés par l'ATC**

 **1 projet de création d'un observatoire économique régional « Corsica Statistica »**

Une tendance positive vis-à-vis des enjeux d'accroissement de la taille des entreprises corses et de développement des exportations régionales

Dans le cadre de l'OS01-Pi03d, deux enjeux clés ont été au cœur de la définition de la stratégie :

- **La particularité du tissu économique insulaire**, composé en forte majorité de petites structures (68% des entreprises corses ne comptaient aucun salarié et 96% moins de 10 en 2014), impliquant un développement économique régional contraint par la faible dynamique de développement des entreprises en Corse ;
- **Une faible part du chiffre d'affaires des entreprises corses tournées vers l'export**, avec des exportations qui représentaient en volume 50 M€ (soit 0,62% du PIB régional en 2014), une situation pouvant freiner le développement et les effets d'entraînement pour les filières en matière d'innovation, de formation ou encore d'investissements. Pour autant, le dispositif régional Corse Export déployé à partir de 2009 rendait compte d'un potentiel de 180 entreprises corses. En outre, on observait fin 2012 une croissance continue des sollicitations des entreprises pour l'export (+31%) et une progression annuelle de 40% du taux de nouveaux exportateurs¹³.

Ainsi, **la stratégie du PO FEDER visait à répondre aux objectifs 1/ d'accroissement de la taille des entreprises corses et 2/ de développement des exportations régionales.**

S'agissant de la croissance de la taille des entreprises, l'indicateur de résultat n°12 – « Nombre de création moyenne d'emplois salariés dans les établissements de moins de 10 salariés » témoigne d'une trajectoire positive, attestant de **1 166 créations d'emplois en moyenne annuelle sur la période s'étalant de 2015 à 2020** (données RAMO 2020 – PO FEDER-FSE Corse).

¹³ Eléments de diagnostic du PO FEDER 2014-2020, PP.84-85

Sur le volet export, plusieurs éléments rendent compte d'une évolution positive du territoire régional à échéance 2020 :

- D'après des données des douanes sur les opérateurs du commerce extérieur en Corse, **le volume des exportations régionales a augmenté sensiblement sur les années 2019** (83,72 M€, soit + 25,1% par rapport à l'année 2019) **et 2020** (92,78 M€, soit +10,8% par rapport à 2020)¹⁴ ;
- **Entre 2011 et 2020, le volume total d'exportateurs en Corse est passé de 134 à 207** (+73 exportateurs sur la période). En 2020, 85 entreprises avaient effectué des exportations en continu au cours des 5 dernières années, contre seulement 55 exportateurs réguliers en 2014 et 77 exportateurs réguliers en 2019 ;
- **En 2020, 68 nouveaux exportateurs ont été comptabilisés parmi les entrants.**

Si l'on identifie des premiers signaux positifs, **la croissance de la taille des entreprises corses et leur développement à l'export renvoient à des dynamiques qui ne pourront être observées qu'à moyen / long terme.** Il s'agit de tendances « lourdes » à l'échelle du territoire insulaire.

Il est également nécessaire de nuancer la capacité du PO FEDER-FSE à jouer un rôle majeur vis-à-vis de ces dynamiques. D'une part, l'enveloppe FEDER mobilisée sur ces dimensions au titre de la priorité d'investissement 3d reste limitée (7 M€ UE), en comparaison des autres sources de financement publiques disponibles (Collectivité de Corse, ADEC, Etat, ...). D'autre part, les crédits FEDER ont été fortement ciblés sur quelques sujets clés, dont le secteur aéronautique de manière prioritaire (**📖 Un ciblage fort en faveur du secteur aéronautique**).

Le FEDER contribue à l'accroissement de la taille des entreprises et au développement de l'export en Corse, mais les analyses (bilan, entretiens semi-directifs, études de cas) laissent penser qu'il n'est pas en capacité de jouer le premier rôle. Pour autant, il apparaît important de **poursuivre les efforts de mobilisation du FEDER à l'avenir sur ces dimensions spécifiques.**

Une dynamique de programmation et de certification élevée sur la mesure

Comme précisé plus haut, **7 M€ avaient été maquetés au moment de l'élaboration du PO FEDER-FSE Corse sur la priorité d'investissement 3d** relative à la croissance des entreprises en Corse, s'articulant autour d'un objectif spécifique OS01-Pi03d « *Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations* ».

En réalité, **un volume de crédits supérieur aux objectifs initiaux a été mobilisé sur la Pi03d, qui représente près de 65% des montants FEDER programmés à l'échelle de l'axe 3** « Augmenter la compétitivité des entreprises corses ». En termes d'avancement, **la dynamique de programmation est très favorable sur la mesure ayant**

¹⁴ Source : Données Douanes, données arrêtées au 30/04/2021 – Traitement CorsiStat

dépassé le montant prévu par l'enveloppe avec un taux de programmation UE de 100,3% à échéance de fin septembre 2022. A l'échelle de la mesure, 13 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 7,02 M€.

Au-delà des chiffres de programmation, cette dynamique peut s'apprécier en s'appuyant sur les données de certification. Si le niveau de certification de l'OS01-Pi03a s'élève à 17,8%, **le taux de certification de la Pi03d est l'un des plus élevés du PO FEDER à échéance septembre 2022, avec 11,76 M€ de dépenses certifiées – soit un taux de certification de 67,2%**. Enfin, près de 70% des dossiers (9 dossiers sur 13) ont été soldés au 28/09/2022.

Plusieurs facteurs explicatifs de cette dynamique favorable peuvent être mis en exergue :

- **Des projets bien identifiés en amont et une dynamique de projets « maîtrisée »**, en ce qui concerne le PIAC et CCA qui ont connu des expériences de mobilisation du FEDER depuis plusieurs générations de programmes et qui font état de besoins continus de financement pour le développement de la filière aéronautique ;
- **Une mesure qui n'a donc pas besoin d'être « animée »**, contrairement à d'autres axes/priorités du programme où les opérations étaient probablement moins identifiées ou matures au moment du lancement de la programmation 2014-2020.

Ici, le recentrage sur la filière aéronautique (*voir ci-dessous*) et le recensement des projets dès le début de la programmation a été un facteur de réussite. Le FEDER étant identifié tôt par les porteurs de projets et les partenaires comme une opportunité de financement, les opérations ont été rapidement programmées et leur réalisation et donc la certification ont suivi de manière fluide.

Un ciblage fort en faveur de la filière aéronautique

Pour répondre à l'importance des enjeux et besoins, la stratégie retenue du PO FEDER a été volontairement large en dépit de moyens limités (7 M€ UE maquetés). Elle visait à soutenir :

1. **L'ingénierie de projet** pour accompagner le développement et la croissance des activités et les démarches à l'export ;
2. **Le développement de l'observation économique**, sociale et des prix, de la veille et l'intelligence économique ;
3. **Les instruments financiers en faveur du financement de projets de croissance** ;
4. **Les initiatives en faveur du regroupement d'entreprises** par la création de réseaux thématiques, de clusters de filières, de pôles d'entreprise et d'actions d'animation, d'ingénierie et d'expertise (actions collectives, services supports à l'export).

Dans la pratique, la programmation témoigne d'**un recentrage de la stratégie avec un ciblage fort de la mesure sur la filière aéronautique**. En effet, 9 des 13 dossiers programmés ont été portés par le Pôle des Industries Aéronautiques Corses (PIAC) ou Corse Composites Aéronautiques (CCA) et un projet supplémentaire fait l'objet

d'un soutien dans le cadre de l'axe 10 REACT EU, visant à travers une action collective de transition à assurer l'émergence d'un nouvel acteur du composite au sein du Pôle des Industries Aéronautiques Corse (PIAC).

A l'échelle de l'OS01-Pi03d, **les soutiens apportés à la filière aéronautique représentent environ 4,98 M€, soit plus de 70% des crédits FEDER programmés pour la priorité d'investissement 3d.**

Au sein de la programmation, **le PIAC émerge comme un acteur « pivot », principal bénéficiaire des fonds FEDER**, avec 7 dossiers programmés (soit 2,95 M€ de crédits UE¹⁵). La Collectivité de Corse et le FEDER apparaissent comme des partenaires historiques de la filière aéronautique depuis plusieurs générations de programmes avec des soutiens récurrents et quasi-continus. La récurrence de ces soutiens se justifie notamment au regard d'un secteur aéronautique en constante évolution et avec des besoins de développement également continus en termes de R&D, d'innovation de procédés et d'organisations, de recherche industrielle ou encore de développement des compétences de la filière.

Une intervention du FEDER auprès de la filière aéronautique engendrant des résultats et effets marqués pour la structuration, l'organisation et l'animation du secteur

La concentration des crédits en direction de la filière aéronautique semble avoir porté ses fruits. En effet, les travaux évaluatifs rendent compte des nombreux résultats attendus et observés, au travers des **10 opérations accompagnées par le FEDER** auprès de la filière aéronautique (7 dossiers PIAC, 3 dossiers CCA).




L'ensemble des actions portés par le PIAC et CCA (production, recherche, marketing, ...) contribuent à **structurer, organiser et animer la filière aéronautique en Corse**. Il est à noter qu'au cours des dernières années le PIAC a optimisé son organisation, en actant **la fusion de quatre de ses sous-traitants** afin d'aboutir à la création d'un rang 2¹⁶ de dimension européenne, complémentaire du rang 1 de CCA, garant de compétitivité et de futurs contrats. Les cofinancements FEDER permettent de **répondre aux enjeux de consolidation et de survie de la filière**.



¹⁵ 6 dossiers programmés dans le cadre de l'OS01-Pi03d et 1 dossier programmé au titre de l'axe 10 – REACT EU

¹⁶ La politique de sous-traitance d'Airbus a évolué de la commande fondée sur un cahier des charges prescriptif, à la délégation d'une partie des activités d'études et de développement, puis vers des partenariats portant sur la conception en commun d'ensembles complets. Les formes de contractualisation ont évolué en parallèle, du simple contrat, à des contrats avec le partage des risques industriels et financiers et donc de plus long terme mais aussi plus lucratifs en cas de succès commercial. La formalisation de cette évolution est fondée sur une hiérarchie par les rangs. Le rang 1 correspond aux sous-traitants travaillant directement avec Airbus. Ce sont en général des entreprises de grande taille maîtrisant une technologie essentielle et engagées dans des relations de long terme avec le donneur d'ordre. Le rang 2 est pour les sous-traitants agréés par Airbus, mais en relation avec les entreprises de rang 1. Ils sont liés par des contrats de sous-traitance plus classiques. Les fondements de l'évolution de la sous-traitance sont liés à l'augmentation des cadences de production, la réduction des coûts, et le recentrage d'Airbus sur son rôle de conception globale de l'avion (architecture) et d'intégration des différents systèmes. Les sous-traitants de rang 1 deviennent des systémiers (ou « Risk sharing Partners »). Les sous-traitants de rang 2 réalisent des modules techniques qui s'intégreront à un système plus complexe. Les sous-traitants de rang 3 et 4 sont des sous-traitants de capacité ou de spécialité.

En termes de structuration et d'animation de filière, le FEDER contribue plus particulièrement ( **Etude de cas**) à :

- **Maintenir le rang 1¹⁷ de Corse Composites Aéronautiques (CCA) et développer la compétitivité et la capacité à innover de l'ensemble des entreprises constituant la filière et membres du PIAC ;**
- **Assurer la pérennité de l'écosystème aéronautique corse et susciter des gains de parts de marché face à une concurrence mondiale en aéronautique.** En guise d'illustration, CCA parvient à remporter des appels d'offre depuis 2010 face à des concurrents asiatiques proposant des coûts moins élevés avec un maintien de la production en Corse, couplé au développement d'une production en Tunisie (en nom propre et non sous-traitée) permettant de maintenir la double-source souhaitée par AIRBUS (A320, A330, ...) et d'assurer une maîtrise complète de la « *supply-chain* » et de la production tout en gardant le savoir-faire. Les marchés gagnés récemment par le PIAC et CCA montrent une augmentation de la qualité des contrats avec une valeur ajoutée plus importante sur les derniers appels d'offre gagnés ;
- **Créer/pérenniser l'emploi et créer de la valeur pour l'ensemble de la filière aéronautique** (PIAC, CCA et ses partenaires). Si la crise sanitaire a entraîné des licenciements dans la filière, les opérations soutenues par le FEDER ont permis de maintenir de l'emploi sur le territoire pour le personnel concerné par la réalisation de ces projets. Certes, Corse Composites Aéronautiques (CCA) a connu une diminution de ses effectifs, passant de 196 employés avant la crise à 166 en 2022. Pour autant, l'intervention du FEDER a permis de limiter le volume de licenciements qui aurait été probablement nettement plus important en l'absence de ces financements. Mais surtout, ces crédits FEDER assurent une reprise du développement et laissent entrevoir une dynamique de recrutement à partir de 2023 pour les entreprises partenaires du PIAC et CCA. L'approche du développement de la filière se matérialise communément par la création d'un emploi en développement au sein de CCA, un emploi en production dans le PIAC et un emploi en production en Tunisie (soit **deux emplois créés en Corse en moyenne pour un emploi en Tunisie**). Au travers des actions du PIAC, des emplois indirects sont générés et de la valeur ajoutée créée pour l'ensemble des entreprises « partenaires ». Au titre du CO08 « *Augmentation de l'emploi dans les entreprises soutenues* », **16 emplois supplémentaires ont été valorisés en prévisionnel pour les dossiers du PIAC et de CCA cofinancés par le FEDER**. Par ailleurs, à l'appui des projets portés par le PIAC et CCA, la filière souhaite désormais se mettre en capacité de répondre aux enjeux de recrutement et de développement de compétences, avec notamment un axe « formation » et la création d'une école interne à CCA au regard de la difficulté à bénéficier des profils adaptés aux évolutions de la filière ;
- **Renforcer la visibilité de la filière aéronautique corse, avec la participation à des salons en France** (ex. participation au Salon du Bourget avec un budget prévu par CCA de 100 K€) **et à l'étranger** (ex. Angleterre).

Plus largement, **la mobilisation des crédits FEDER a permis à la filière aéronautique corse de se maintenir dans la course et de développer des compétences** participant au maintien d'un rang 1 face à la concurrence.

¹⁷ *Ibid.*, Classification Airbus

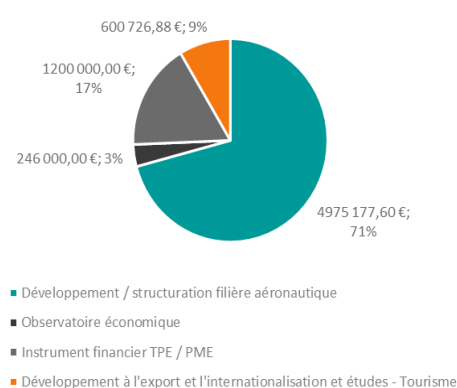
Le secteur aéronautique a dû faire face à la crise sanitaire, ayant temporairement bloqué sa dynamique de croissance avant une reprise de son développement (recrutement, amélioration du niveau de qualification, ...). Enfin, les dernières opérations en cours, portées par CCA et le PIAC permettent de **se positionner plus fortement sur la digitalisation des processus de production**, un tournant incontournable pour le maintien des emplois en production en Corse et la compétitivité des entreprises de la filière sur le territoire insulaire.

Sur l'export et l'internationalisation, un ciblage secondaire du FEDER sur le secteur touristique et une dynamique jugée en-deçà des objectifs

En parallèle des soutiens dédiés à l'aéronautique, **l'intervention du FEDER sur le volet « export / internationalisation » a été ciblée sur le secteur du tourisme**. Les soutiens UE alloués au tourisme pour des projets portés par l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) représentent **9% des crédits programmés** à l'échelle de la priorité d'investissement 3d.

Au cours de la programmation 2014-2020, deux projets ont été portés par l'ATC, dont une action d'internationalisation et de développement à l'export : **le projet « Action collective – Suisse »**, qui s'inscrit dans le contexte du déploiement d'un comité de l'export sous l'égide de l'ADEC.

Répartition des montants UE programmés par types de projets à l'échelle de la Pi03d



Initié en 2016, ce projet soutenu par le FEDER consistait à **mener des actions de promotion vers le marché Suisse, en tant que marché prioritaire**¹⁸, eu égard à son potentiel de retombées touristiques pour la Corse. En 2022, l'Agence du Tourisme de la Corse poursuit la déclinaison opérationnelle de son plan d'action sur le marché Suisse au travers de deux campagnes de communication spécifiques et un ciblage sur la partie alémanique pour lequel l'ATC a identifié un fort potentiel de développement en ce qui concerne les flux touristiques :

- Une campagne partenariale avec Air Corsica en Suisse Alémanique (affiches en gare de Zürich, affichage Dooh digital dans les stations-service de la région du Zürich, communication web et réseaux sociaux avec mise en avant du service aérien Zurich / Ajaccio) ;



Visuel de la campagne web et réseaux sociaux en direction du marché Suisse – Source : Site web ATC.Corsica Pro

¹⁸ Cinq marchés prioritaires avaient été définis en Corse en matière de promotion / communication : Allemagne, Suisse, Belgique, Grande-Bretagne, Scandinavie, ainsi que deux marchés affinitaires (France, Italie) et deux marchés secondaires (Autriche, Pays-Bas).

- Une campagne spécifique de l'ATC en Suisse romande, visant à « positionner la destination Corse sur le marché suisse dans son ensemble¹⁹. »



De manière complémentaire, l'étude « *Enquête statistique auprès des voyageurs à destination de la Corse* » cofinancée par le FEDER (150,73 K€ FEDER), la Collectivité de Corse et l'ATC, visait à analyser les caractéristiques socio-économiques des clientèles et à identifier les déterminants pour une prospection efficace des marchés et réseaux de commercialisation existants. En partenariat avec l'INSEE, il s'agissait d'une enquête de terrain auprès des voyageurs en partance dans les ports et aéroports de l'île. Réalisée à intervalles réguliers, cette enquête aux frontières met à disposition des acteurs publics et des socioprofessionnels un matériau d'analyse précis de la demande sous l'angle de la compétitivité (choix du type d'hébergement préférentiel en fonction de la nationalité des visiteurs, motifs de voyage, durée moyenne des séjours, niveau de satisfaction des touristes vis-à-vis du transport, de l'hébergement, de la restauration, du rapport qualité / prix, ...²⁰) et permet de réinterroger la stratégie régionale et recentrer les plans d'actions mis en œuvre.

En dépit de la réalisation de ces deux projets, **le bilan apparaît contrasté sur le volet « internationalisation » :**

- **2 opérations ambitieuses qui devaient mobiliser du FEDER ayant été abandonnées** (action collective – Norvège, mise en œuvre du plan d'internationalisation du territoire – Marque territoriale CORSICA MADE²¹) pour des raisons principalement d'arbitrages stratégiques et de choix de mobilisation de sources de financement différentes par rapport à ce qui avait été envisagé dans un premier temps.
- **ce constat est également renforcé par le niveau de réalisation inférieur eu égard aux objectifs initiaux du projet « Action collective – Suisse »** avec 145K€ de dépenses certifiées (taux de certification de 16%, le coût total du projet s'élevant à 900 K€).

Pour autant, il semble important de préciser que **la faible mobilisation du FEDER sur l'internationalisation s'explique également par le choix stratégique d'une polarisation des soutiens de la Pi03d sur la filière aéronautique**, qui a consommé la majeure partie des crédits de la mesure aujourd'hui entièrement consommée.

Une contribution faible du FEDER, mais des effets attendus sur l'amélioration de la visibilité et le développement de l'économie touristique régionale à l'export

Au regard du faible volume d'opérations soutenues, **l'évaluation conclut à un niveau de contribution faible du FEDER sur la génération 2014-2020 en faveur de l'amélioration de la visibilité et le développement à l'export de l'économie touristique corse.**

¹⁹ Présentation du plan d'actions 2022 sur le marché Suisse de l'ATC : « *L'ATC à la conquête du marché Suisse* », Site web ATC.Corsica Pro.

²⁰ Radiographie de la fréquentation touristique – Résultats de l'enquête auprès des voyageurs au départ de la Corse en 2017, dossier n°10 INSEE Corse [paru le 12 juillet 2018]

²¹ Conçu en partenariat avec l'ADEC, le développement de la marque territoriale « CORSICA MADE » devait initialement mobiliser du FEDER pour un dossier représentant 388,5 K€ CTE. Mais, ce projet a été abandonné par la nouvelle mandature.

Pour autant, les actions de promotion vers les clientèles internationales déployées par l'ATC sont susceptibles de générer des effets directs et indirects en faveur de :

- **L'amélioration de la visibilité de la destination Corse à l'étranger ;**
- **La conquête de nouveaux marchés internationaux et une diversification des clientèles ;**
- **La désaisonnalisation des activités touristiques, au travers d'une augmentation de la fréquentation sur les ailes de saison,** en mettant l'accent sur des clientèles européennes en capacité de voyager sur des périodes de l'année où la fréquentation est plus faible en Corse (c'est-à-dire en dehors de la haute-saison touristique).

En pratique, sur la thématique « internationalisation / export », la logique d'intervention du programme est indirecte, en déployant des campagnes de communication / promotion qui doivent contribuer à l'organisation de séjours touristiques et *in fine* d'une part à une diversification des clientèles touristiques en Corse avec un ciblage sur des clientèles à fort pouvoir d'achat et d'autre part à un allongement de la saison touristique en ciblant les périodes les plus propices à la réservation autour de thématiques portées vers la désaisonnalisation afin d'étaler la saison touristique.

En comparaison avec les investissements productifs ou les soutiens à la création / reprise d'entreprises, la mesure des impacts sur l'internationalisation apparaît complexe :

- **Les effets sont le plus souvent indirects et induits** et ne peuvent être valorisés en s'appuyant sur les indicateurs du programme ;
- **Les impacts des actions de promotion se manifestent généralement dans des délais plus longs,** renvoyant à des changements de comportements/pratiques des clientèles touristiques ;
- **L'effet sur la fréquentation touristique est plus diffus et dépend principalement de facteurs externes** (ex. offre de transports avec le nécessaire développement de connexions aériennes pour faire venir les clientèles d'Europe centrale et d'Europe du Nord).

L'observatoire régional Corsica Statistica, un projet aux effets indirects pour la compétitivité des entreprises corses

Au titre de la Pi03d, le FEDER a aussi contribué à la mise en place de l'observatoire « Corsica Statistica » au sein des services de l'ADEC, représentant un coût total éligible de 615 K€ dont 246 K€ FEDER. Ce projet répondait à un constat de lacunes importantes en termes de disponibilité de données fiables sur les domaines d'intervention de la Collectivité de Corse.



Ce type de projet ne contribue pas de manière directe à la compétitivité de la Corse, mais présente néanmoins plusieurs atouts. Il permet notamment :

- ✓ **D'apporter des connaissances pour l'ensemble des acteurs économiques publics et privés**, au travers de la production de données afin d'être en capacité de mieux piloter les politiques publiques économiques de la Corse ;
- ✓ **De donner de la visibilité aux entreprises sur les évolutions de contexte** (à l'appui d'indicateurs socio-économiques clés) afin qu'elles puissent s'adapter chemin faisant en fonction de l'évolution de la demande des clientèles potentielles et de l'identification de perspectives plus ou moins favorables en fonction des filières (tourisme, agro-alimentaire, aéronautique, transports, commerce, agriculture, ...) constituant l'économie du territoire insulaire.

Des enjeux à prendre en compte pour le développement économique de la Corse

Au-delà des objectifs attendus dans le cadre du PO FEDER, l'évaluation a permis de mettre en évidence des enjeux, toujours d'actualité, liés aux spécificités du tissu économique corse, mais aussi des enjeux prospectifs mis en exergue dans le contexte de la crise sanitaire et nécessitant une attention particulière dans la perspective de la génération 2021-2027 :

- **Des besoins importants en termes de développement des compétences (qualification) et de formation** : Pour aller plus loin dans leur développement, les entreprises de différents secteurs d'activité (aéronautique, agroalimentaire notamment) font état d'un besoin de recrutement de personnels qualifiés. Mais, les profils au niveau de qualification et aux compétences requises ne sont pas toujours disponibles en Corse. En l'absence de profils adaptés sur son territoire, la Corse se tourne alors vers des profils du continent. Pour autant, elle fait alors face à deux défis, d'une part celui de la recherche d'emploi du conjoint et d'autre part celui de la pérennisation des postes en Corse avec le plus souvent les profils recrutés ayant tendance à quitter le territoire à moyen/long terme.
- **La transition numérique des entreprises corses et les nouvelles formes de travail possibles grâce au développement du télétravail** : des tendances émergentes sont à prendre en compte avec des besoins importants de digitalisation des TPE/PME corses, mais aussi le développement accentué par la crise sanitaire du travail à distance offrant de nouvelles perspectives pour l'installation d'activités économiques en dehors des principaux pôles économiques corses (Ajaccio, Bastia, Porto-Vecchio) à partir du moment où le « télétravailleur » dispose d'une connexion internet haut débit de qualité, lui permettant de travailler y compris depuis des territoires isolés.
- **Des opportunités à saisir pour le territoire insulaire dans les domaines de la transition écologique et climatique**. L'ADEC et les gestionnaires financiers s'interrogent notamment sur les perspectives de soutien des entreprises corses par le biais de la mobilisation des instruments financiers, afin de soutenir les entreprises dont il s'agit du cœur de métier (énergies renouvelables) mais aussi les autres secteurs d'activité à réaliser leur transition (agro-alimentaire, BTP, ...).

- **La transition économique et le rebond des entreprises corses dans le contexte post-covid :** Il apparaît important d'envisager la mise en place de fonds dédiés à la consolidation des entreprises confrontées à des situations de tensions avec le remboursement à venir des PGE. Sur le territoire, des attentes fortes ont été exprimées s'agissant de fonds complémentaires pour accompagner le système bancaire et assurer la pérennité des entreprises corses et leur capacité à investir dans les prochaines années.
- **Des besoins en matière d'observation et d'analyse prospective pour comprendre et anticiper les évolutions de marchés :** En continuité de la création de l'observatoire économique de la Corse cofinancé par le FEDER, la production et la diffusion de données et l'accompagnement des entreprises est une préoccupation de l'ensemble des acteurs économiques pour que le tissu économique corse soit en capacité de s'adapter en continu aux évolutions contextuelles.



3. Analyses détaillées

3.1 Bilan des réalisations

Notice de lecture du bilan

Le bilan de la programmation de l'axe 3 du PO FEDER-FSE Corse se divise **en quatre temps** :

- Le rappel des chiffres clés pour chacune des priorités d'investissement (maquette, montants et taux de programmation, taux d'intervention, certification, ...),
- L'analyse des typologies de projets et des types de porteurs de projet,
- Un zoom sur l'avancement des instruments financiers mobilisés à l'échelle de l'axe 3,
- Une analyse de l'avancement au regard des indicateurs de réalisation et de résultat.

Concernant les données, **les sources suivantes ont été mobilisées** :

- Les analyses à l'échelle des Pi et des typologies s'appuient sur les **données de programmation au 07/02/2022**.
- Les analyses des indicateurs de réalisation et des indicateurs financiers portent également sur les **données de programmation au 07/02/2022**.
- Les analyses des indicateurs de résultats s'appuient sur **les RAMO 2020 et 2021**.

RAPPEL DES CHOIX STRATEGIQUES

Au travers des fonds FEDER, la Collectivité de Corse a fait le choix de centrer son intervention relative à la compétitivité des entreprises sur deux composantes clés qui répondent à des enjeux majeurs pour le développement économique du territoire insulaire : l'enjeu de développement des entreprises (taille des structures) et l'enjeu de la transmission et de la création d'entreprises.

Au titre de l'axe 3 « Augmenter la compétitivité des entreprises corses », deux priorités d'investissement (Pi) ont été activées, avec une déclinaison en deux objectifs spécifiques distincts :

- > Un objectif spécifique relatif à **l'accompagnement à la création / reprise d'entreprises** : OS01-Pi03a « Accroître le nombre de créations / transmissions d'entreprises sur l'île », doté d'une enveloppe 10 M€ FEDER ;
- > Un objectif spécifique visant à soutenir **le développement et la structuration des entreprises** : OS01-Pi03d « Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations », avec une maquette de 7 M€ de crédits FEDER.

NIVEAU D'AVANCEMENT DES MESURES FEDER

ZOOM SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT GLOBAL

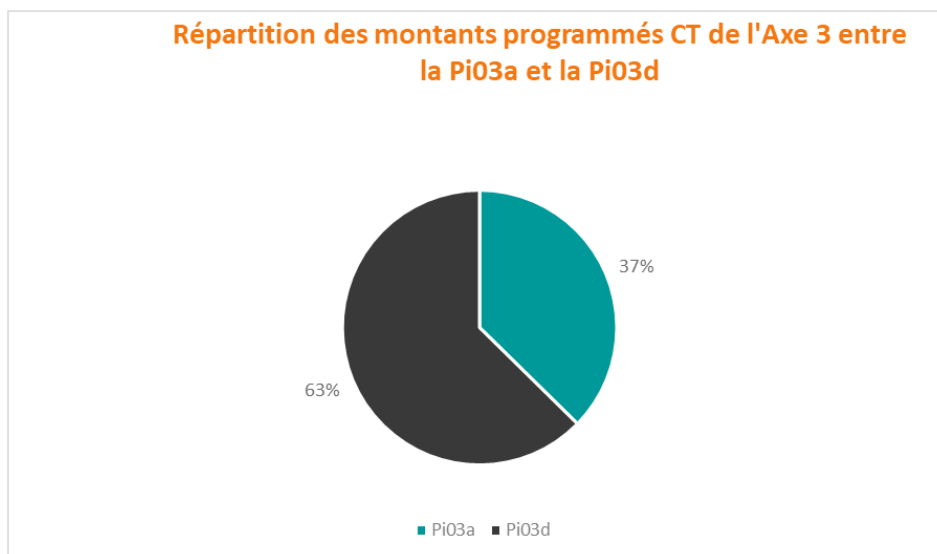
Axe / Objectif spécifique-Priorité d'investissement	Nb projets	Programmation CT	Maquette UE	Programmation UE			Taux d'intervention UE	Certification	
		€	€	€	% prog	Reste à programmer	Réel	€	%
AXE 3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses	22	32 450 105,81 €	17 000 000,00 €	12 012 865,98 €	70,7%	4 987 134,02 €	37,0%	16 197 288,26 €	38,1%
OS01-Pi03a - Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île	8	12 120 344,61 €	10 000 000,00 €	3 790 961,50 €	37,9%	6 209 038,50 €	31,3%	4 437 651,38 €	17,8%
OS01 - Pi03d - Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations	14	20 329 761,20 €	7 000 000,00 €	8 221 904,48 €	117,5%	-1 221 904,48 €	40,4%	11 759 636,88 €	67,2%

D'un point de vue global, un volume de crédits et de projets plus important a été mobilisé sur la Pi03d par rapport à la Pi03a (cf. tableau ci-dessous). A titre informatif, **la Pi03d concentrait 68,4% des crédits FEDER programmés sur l'axe 3** (14 dossiers), tandis que que la Pi03a correspondait à 31,6% de cette même enveloppe (8 dossiers) à l'échelle de l'axe¹.

A l'échelle de l'axe 3, **71% des crédits européens** ont été programmés (maquette initiale de 17 M€ FEDER), avec la programmation de **22 dossiers**. Ces dossiers se caractérisent par **un coût UE moyen de 546 K€**.

¹ Au 7 février 2022, le total de 22 dossiers s'explique par l'absence de prise en compte de la déprogrammation de l'IF ADIE (Pi03a) et par la valorisation du dossier « CO0028426 – Mutation vers un nouveau modèle économique et d'organisation associée, autour de CCA, en élevant les entreprises partenaires à un nouveau rang dans la chaîne de valeur » au titre de la Pi03d, transféré postérieurement sur l'axe 10-OS2 dans le cadre du déploiement de REACT EU.

Enfin, le taux de certification (*montants CT certifiés par rapport aux montants CT maquetés*) s'élevait à **38,1%** à l'échelle de l'axe au 7 février 2022.



PI03A - FAVORISER L'ESPRIT D'ENTREPRISE, EN PARTICULIER EN FACILITANT L'EXPLOITATION ÉCONOMIQUE D'IDÉES NOUVELLES ET EN STIMULANT LA CRÉATION DE NOUVELLES ENTREPRISES, Y COMPRIS PAR LE BIAIS DES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

La priorité d'investissement 3a renvoie à un unique objectif spécifique : OS01 - Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île. Au 7 février 2022, **8 projets ont été programmés** représentant environ 3,8 M€ FEDER, soit **un taux de programmation de 38%**. En pratique, le **taux d'intervention UE réel s'élevait à 31%**. Concernant le taux de certification, il s'avère en retrait avec un taux de **17,8%** (4,44 M€ CT). Le niveau de certification s'explique notamment par la programmation relativement tardive des projets de la Pi03a (avec des dossiers programmés en 2019 et 2021).

Objectif spécifique	Nb projets	Programmation CT	Maquette CT	Maquette UE	Programmation UE			Taux d'intervention UE	Certification	
		€	€	€	€	% prog	Reste à programmer	Réel	€	%
OS01-Pi03a - Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île	8	12 120 344,61 €	25 000 000,00 €	10 000 000,00 €	3 790 961,50 €	37,9%	6 209 038,50 €	31,3%	4 437 651,38 €	17,80%

PI03D SOUTENIR LA CAPACITÉ DES PME À CROÎTRE SUR LES MARCHÉS RÉGIONAUX, NATIONAUX ET INTERNATIONAUX AINSI QU'À S'ENGAGER DANS LES PROCESSUS D'INNOVATION

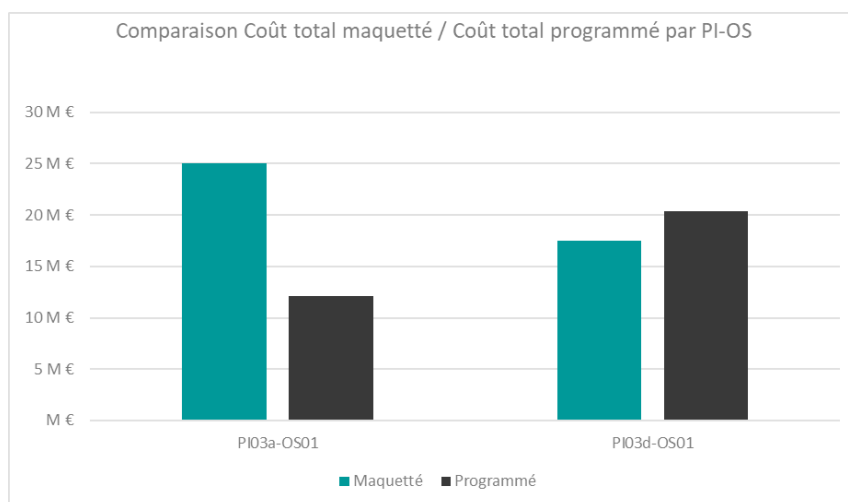
La priorité d'investissement 3d est également constitué d'un seul objectif spécifique : OS01 - Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations. Au 7 février 2022, **14 dossiers ont été programmés**. Le **taux de programmation s'élevait à 117%¹**. Sur ce volet, le **taux d'intervention UE était d'environ 40%**. Enfin, le **niveau de certification apparaît largement supérieur à la Pi03a avec un taux de 67,2%** (à échéance février 2022)².

¹ Au 28 septembre 2022, le taux de programmation de la Pi03d est de 100,3%, avec le transfert récent d'un des dossiers de la filière aéronautique sur l'axe 10-OS2 REACT EU : « CO0028426 – Mutation vers un nouveau modèle économique et d'organisation associée, autour de CCA, en élevant les entreprises partenaires à un nouveau rang dans la chaîne de valeur »

² Fin septembre 2022, le taux de certification de la Pi03d reste stable en comparaison des données au 7 février 2022 (67,2%, 11,76 M€ CT certifiés).

Objectif spécifique	Nb projets	Programmation CT	Maquette CT	Maquette UE	Programmation UE			Taux d'intervention UE	Certification	
		€	€	€	€	% prog	Reste à programmer	Réel	€	%
OS01 - Pi03d - Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations	14	20 329 761,20 €	17 500 000,00 €	7 000 000,00 €	8 221 904,48 €	117,5%	-1 221 904,48 €	40,4%	11 759 636,88 €	67,2%

D'une priorité d'investissement à l'autre, les niveaux d'avancement au regard des montants initialement maquetés diffèrent fortement. En effet, les montants programmés sont très inférieurs à l'enveloppe prévue initialement sur la Pi03a, tandis que l'OS01-Pi03d « Augmenter la taille des entreprises » témoigne d'une forte dynamique avec des montants programmés légèrement supérieurs aux montants maquetés (38% de programmation sur la Pi03a, 117% de programmation sur la Pi03d).



TYPLOGIE DES PORTEURS ET DES PROJETS FEDER

ANALYSE PAR TYPOLOGIE DES PORTEURS DE PROJETS

A l'échelle de l'OS01-Pi03a « Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises », la majorité des projets ont été portés par l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC), un établissement public (4 dossiers, soit 50% des dossiers programmés). Par ailleurs, 3 dossiers ont été portés par des communes et une communauté d'agglomération (commune de Porto-Vecchio, commune de Viggianello, CAPA) et un seul projet a été porté par une entreprise (CGH - Corsica Gastronomica Holding), même si ce dossier rend compte d'un montant FEDER important (676 045€).

Typologie de porteurs de projets							
PI03a-OS01 Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île	Nb projets	Coût Total (CT)	CT moyen	Montant total UE	Montant moyen UE	Montant certifié CT	Taux de réalisation
Communes / EPCI	3,0	4 651 310,61 €	1 550 436,87 €	1 236 916,50 €	412 305,50 €	424 010,32 €	9,12%
Entreprises	1,0	2 774 034,00 €	2 774 034,00 €	676 045,00 €	676 045,00 €	2 774 034,00 €	100,00%
Agences publiques	4,0	4 695 000,00 €	1 173 750,00 €	1 878 000,00 €	469 500,00 €	1 239 607,06 €	26,40%

A l'échelle de l'OS01-PI03d « Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que les exportations », le Pôle des Industries Aéronautiques Corse (PIAC) émerge comme le principal bénéficiaire des soutiens FEDER (volume de dossiers, montant UE), avec 7 dossiers pour un montant UE de 2,95 M€. Parmi les autres bénéficiaires de la mesure, on retrouve **des établissements publics** (ATC - Agence du Tourisme, ADEC - Agence de Développement Economique) et **une entreprise** (Corse composites Aéronautiques).

Typologie de porteurs de projets							
PI03d-OS01 Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que les exportations	Nb projets	Coût Total (CT)	CT moyen	Montant total UE	Montant moyen UE	Montant certifié CT	Taux de réalisation
Associations	7,0	7 385 126,00 €	1 055 018,00 €	2 954 050,40 €	422 007,20 €	3 016 737,49 €	40,85%
Entreprises	3,0	8 052 818,00 €	2 684 272,67 €	3 221 127,20 €	1 073 709,07 €	4 052 798,00 €	50,33%
Agences publiques	4,0	4 891 817,20 €	1 222 954,30 €	2 046 726,88 €	511 681,72 €	4 690 101,39 €	95,88%

ANALYSE PAR TYPOLOGIE DES PROJETS

Sur l'OS01-Pi03a, 4 types de projets ont été identifiés dans le cadre de l'évaluation :

- Les soutiens à l'immobilier d'entreprise (3) ;
- Les outils d'ingénierie financière (3 instruments financiers) ;
- Les soutiens à la création/reprise d'entreprise (1) ;
- Les soutiens à une plateforme territoriale d'appui aux entreprises (1).

Au regard de cette typologie, **l'immobilier d'entreprises et les outils d'ingénierie financière concentrent les soutiens FEDER avec 6 dossiers** (3,04 M€ FEDER environ, **ce qui représente environ 80% des montants alloués à la Pi03a**).

Parmi les dossiers, on retrouve donc :

- **3 dossiers relatifs à de l'immobilier d'entreprise** : Aménagement d'une plateforme de travail coopératif « U san Gabriellu », Réhabilitation fonctionnelle de l'ancienne caserne Grossetti en vue de créer un pôle économique et numérique, Construction d'une pépinière d'entreprises (pour un total d'1,24 M€ FEDER programmé et un coût total de 4,65 M€) ;
- **3 instruments financiers**, sous l'égide de l'ADEC : fonds de prêts d'honneur CAPI, fonds de microcrédit pour la création / reprise ADIE¹, fonds de garantie spécifique dédié aux entrepreneurs issus de publics en difficulté sur le marché du travail ou ayant des situations économiques précaires et/ou des moyens très limités CAPI (pour un total d'1,8 M€ UE) ;
- **Un dossier de création / transmission d'entreprise** : Création d'une holding pour le rachat d'une SAS spécialisée dans les produits agroalimentaires identitaires par 4 salariés, porté par Corsica Gastronomica Holding (CGH) représentant un investissement important avec 676 K€ FEDER pour une opération dont le coût total s'élève à hauteur de 2,77 M€ ;

¹ Dossier déprogrammé, en raison d'un abandon par le titulaire du marché ADIE

- Un projet de mise en place d'une plateforme d'appui à la restructuration économique SFIDA, porté par l'ADEC (78 K€ de crédits FEDER programmés).

Typologie des actions							
PI03a-OS01 Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île	Nb projets	Coût Total (CT)	CT moyen	Montant total UE	Montant moyen UE	Montant certifié CT	Taux de réalisation
Immobilier d'entreprise	3,0	4 651 310,61 €	1 550 436,87 €	1 236 916,50 €	412 305,50 €	424 010,32 €	9,12%
Instrument financier	3,0	4 500 000,00 €	1 500 000,00 €	1 800 000,00 €	600 000,00 €	1 125 000,00 €	25,00%
Création/reprise d'entreprise	1,0	2 774 034,00 €	2 774 034,00 €	676 045,00 €	676 045,00 €	2 774 034,00 €	100,00%
Plateforme territoriale d'appui aux entreprises	1,0	195 000,00 €	195 000,00 €	78 000,00 €	78 000,00 €	114 607,06 €	58,77%

Il est à noter que le taux de réalisation des opérations « immobilier d'entreprise » apparaît en retrait, avec **un taux de 9%** à échéance de février 2022 (*montants certifiés CT par rapport au coût total programmé CT*). De même, le niveau de réalisation des instruments financiers reste plutôt limité (25%).

Concernant l'OS01-PI03d, 4 types de projets ont été identifiés à ce stade :

- **Les soutiens au développement et à la structuration de la filière aéronautique** (10 dossiers)¹ ;
- **Des actions d'observation / études** : mise en place d'un observatoire économique régional, enquête statistique voyageurs (2) ;
- **Un outil d'ingénierie financière** (1 instrument financier) ;
- **Une action de développement à l'export / international** (1 dossier « Action collective – Suisse »).

Sur l'OS01-PI03d, on note une répartition plutôt équitable entre les types de projets. Parmi les projets soutenus, on retrouve notamment :

- **Un projet de développement à l'international « Action collective – Suisse »** et le financement d'**une « Enquête statistique auprès des voyageurs au départ de la Corse en 2017 »**, portés par l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) ;
- **Un instrument financier** (fond de garantie dédié aux TPE et PME), porté par l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC) ;
- **La mise en place d'un observatoire économique régional « Corsica Statistica »**, porté par l'ADEC ;
- Des dossiers visant à soutenir **le développement et la structuration de la filière aéronautique** (10) :
 - Des actions collectives (4) visant l'amélioration de la performance industrielle et de mutation vers l'usine du futur 4.0 de la filière aéronautique corse (2 dossiers), le développement des compétences et des organisations de la filière (1 dossier) et la mutation vers un nouveau modèle autour de Corse

¹ A noter qu'un dossier a été depuis transféré vers l'axe 10 – OS2 REACT EU. On retrouve donc 9 dossiers de développement et structuration de la filière aéronautique au titre de la PI03d. Le dossier concerné est le suivant : « CO0028426 – Mutation vers un nouveau modèle économique et d'organisation associée, autour de CCA, en élevant les entreprises partenaires à un nouveau rang dans la chaîne de valeur »

Composites Aéronautiques (1 dossier), portés par le Pôle des Industries Aéronautiques Corse (PIAC) ;

- > 3 dossiers de développement externe, gestion et animation du PIAC (846 K€ FEDER) ;
- > 3 dossiers, portés par Corse Composites Aéronautiques (CCA) : Aide aux projets de R&D, d'innovation de procédés et d'organisations ; Recherche industrielle, mutation de l'entreprise vers un modèle de pôle d'excellence composites et usine du futur ; R&D et réalisation d'un démonstrateur avionnable d'un A.I.O.S pour moteur Ultrafan de nouvelle génération.

Typologie des actions							
PI03d-OS01 Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations	Nb projets	Coût Total (CT)	CT moyen	Montant total UE	Montant moyen UE	Montant certifié CT	Taux de réalisation
Soutien développement / structuration filière aéronautique	10,0	15 437 944,00 €	1 543 794,40 €	6 175 177,60 €	617 517,76 €	7 069 535,49 €	45,79%
Action d'observation / étude	2,0	991 817,20 €	495 908,60 €	396 726,88 €	198 363,44 €	794 725,56 €	80,13%
Instrument financier	1,0	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	3 750 000,00 €	125,00%
Action de développement à l'export / internationalisation	1,0	900 000,00 €	900 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €	145 375,83 €	16,15%

BILAN DE L'AVANCEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (PI03A, PI03D)¹

Pi	N° Synergie	Instrument	Gestionnaire	Dotation CTE actuelle	Dotation UE actuelle	Dotation UE initiale	CO01 - Prév	CO01 - Real
3a	CO0013187	Fonds de prêts d'honneur dédié aux porteurs d'un projet de création ou de reprise d'une entreprise	Corse Initiative (=> CAPI)	3 M€	1,2 M€	3 M€	201	102
3a	CO0013194	Fonds de garantie pour entrepreneurs issus de publics en difficulté / précaires	France Active (=> CAPI)	1,5 M€	0,6 M€	1,5 M€	201	-
3a	CO0013193	Fonds de microcrédit solidaire création / reprise d'une entreprise	ADIE	Dossier déprogrammé		1,5 M€	151	-
3d	CO0012653	Fonds de garantie dédié aux TPE et PME	CADEC	3 M€	1,2 M€	3 M€	150	-

Le tableau ci-dessus indique les montants programmés et le nombre d'entreprises susceptibles d'être soutenues (en valeur prévisionnelle) pour chacun des instruments financiers dans le cadre de l'axe 3 « Augmenter la compétitivité des entreprises corses » du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020. Il convient de rappeler que l'IF « Fonds de microcrédit solidaire en faveur de la création / reprise d'entreprises » a été déprogrammé, suite à un abandon du titulaire ADIE. De fait, la valeur prévisionnelle disponible sous Synergie renseignée initialement dans le cadre du dossier de demande ne pourra être valorisée en réalisé.

Pour la plupart des instruments financiers, le nombre d'entreprises bénéficiaires n'a pas encore été renseigné sur la plateforme Synergie. Seul le Fonds de prêts d'honneur, géré par Corse Active Pour l'Initiative Economique (CAPI) fait état de 102 entreprises en réalisé. Néanmoins, les travaux réalisés en parallèle dans le cadre d'une part de la réalisation du Rapport annuel de mise en œuvre (RAMO 2021) et l'enquête en ligne administrée dans le cadre de l'évaluation d'impact ([📖 Enquête en ligne auprès des bénéficiaires finaux des instruments financiers CAPI](#)) ont permis de faire remonter (ou à défaut estimer) des données relatives au volume d'entreprises accompagnées. Ainsi, nous pouvons indiquer dès à présent :

- Un total de 348 entreprises pour l'IF Prêts d'honneur CAPI (initialement Corse Initiative) ;
- 164 entreprises pour l'IF Garantie bancaire CAPI (initialement France Active)² ;
- 18 porteurs valorisés pour l'IF Contre-garantie bancaire CADEC (cf. RAMO 2021).

¹ Sur la base des données Synergie au 28 septembre 2022

² Hypothèse définie à partir des résultats de l'enquête en ligne auprès des bénéficiaires finaux des instruments financiers déployés par CAPI et cofinancés par le FEDER, qui fait état des 47% de répondants ayant bénéficié des fonds pour une garantie bancaire (46% pour un prêt d'honneur et une garantie, 1% uniquement pour une garantie bancaire). A date de réalisation du RAMO 2021, aucune valeur ne pouvait être valorisée en réalisé au travers de la fiche dédiée (Section 8 – Rapport sur la mise en œuvre des instruments financiers).

MODALITES ET AVANCEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS DEPLOYES PAR LES GESTIONNAIRES

Nous vous proposons ci-dessous une présentation synthétique de l'avancement et des modalités des instruments financiers dans le cadre du PO FEDER-FSE 2014-2020, avec :

- **Le détail du montant total éligible de la dotation** (FEDER, Collectivité de Corse) et la date de lancement effectif de l'instrument ;
- **La nature des produits financiers** déployés à destination des entreprises du territoire insulaire ;
- **Les tickets moyens pour chaque instrument financier** ;
- **Leur état d'avancement / réalisation** (taux de réalisation, nombre d'entreprises accompagnées).

Pi	Gestionnaire - Instrument	Dotation CTE actuelle	Formes d'intervention	Etat d'avancement
3a	CAPI – Fonds de prêts d'honneur dédié aux porteurs d'un projet de création ou de reprise d'une entreprise	3 M€ CTE FEDER - 1,2 M€ CdC - 1,8 M€ Lancement effectif : Août 2018	Prêt d'honneur jusqu'à 30 K€ Moyenne à 10 K€	<i>Réalisé à 88% - RAMO 2021 – CSF en cours</i> 348 porteurs 3,7 M€ de prêts distribués
3a	CAPI – Fonds de garantie pour entrepreneurs issus de publics en difficulté / précaires	1,5 M€ CTE FEDER -600 K€ FAG – 750 K€ Autofin. CAPI – 150 K€ Lancement effectif : 2021	Garantie bancaire	<i>Réalisé à 55% (CSF en cours)</i> 201 porteurs (en prévisionnel) – Estimation actuelle : 164 entreprises potentielles
3d	CADEC – Fonds de garantie dédié aux TPE et PME	3 M€ CTE FEDER – 1,2 M€ Lancement effectif : Octobre 2018	Contre-garantie	<i>Réalisé à 33% (CSF en cours)</i> 18 porteurs valorisés (fiche IF / Section 8 RAMO 2021)

ZOOM SUR LES INDICATEURS DE RÉALISATION FEDER

Sur l’OS01-Pi03a, 7 indicateurs de réalisation ont été mobilisés par le PO, tandis que 5 indicateurs ont été prévus sur l’OS01-Pi03d. **Un seul indicateur fait partie du cadre de performance : il s’agit du CO01 – Nombre d’entreprises bénéficiant d’un soutien.**

Axe	identificateur	Unité	Cadre de performance	Cibles		Situation au 07/02/2022			
				Cible 2018	Cible 2023	Valeur prévisionnelle (en cours)	Valeur réalisée	Taux d'atteinte - cible finale	
AP03 – Compétitivité des entreprises									
OS01-Pi03a	CO01	Nombre d’entreprises bénéficiant d’un soutien	Entreprises	O	{386*}	730,00	857,00	306,00	41,92%
	CO03	Nombre d’entreprises bénéficiant d’un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	N	-	480,00	550,00	101,00	21,04%
	CO04	Nombre d’entreprises bénéficiant d’un soutien non financier	Entreprises	N	-	250,00	300,00	202,00	80,80%
	CO05	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d’un soutien	Entreprises	N	-	440,00	1,00	1,00	0,23%
	CO07	Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	I	N	-	30 000 000,00	900 000,00	-	-
	CO08	Augmentation de l’emploi dans les entreprises bénéficiant d’un soutien	Entreprises	N	-	1300,00	1090,00	-	-
	Rea05	Superficie nouvelle d’immobilier d’entreprises	m²	N	-	300,00	2552,59	-	-
OS01-Pi03d	CO01_FEDER	Nombre d’entreprises bénéficiant d’un soutien	Entreprises	O	{386*}	557,00	824,00	877,00	157,45%
	CO03_FEDER	Nombre d’entreprises bénéficiant d’un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	N	-	207,00	150,00	-	-
	CO04_FEDER	Nombre d’entreprises bénéficiant d’un soutien non financier	Entreprises	N	-	350,00	671,00	874,00	249,71%
	CO07_FEDER	Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	I	N	-	16 500 000,00	-	-	-
	CO08_FEDER	Augmentation de l’emploi dans les entreprises bénéficiant d’un soutien	Emplois	N	-	92,00	16,00	4,00	4,35%

Au 7 février 2022, les données observées témoignaient **d’une dynamique positive pour l’indicateur CO01 au cadre de performance**. En effet, 306 entreprises ont bénéficié d’un soutien au titre de la Pi03a et 877 au titre de la Pi03d (en réalisé). Si l’on prend en compte le potentiel supplémentaire d’entreprises soutenues sur le Pi03a (valeur prévisionnelle de 857), on peut légitimement escompter l’atteinte de l’objectif fixé pour cet indicateur de réalisation à l’échelle de l’axe 3 (valeur cible 2023 de 1.287 entreprises bénéficiant d’un soutien).

Par ailleurs, **l’indicateur CO04 « Nombre d’entreprises bénéficiant d’un soutien non-financier » a d’ores-et-déjà dépassé la cible finale 2023 sur la Pi03d** (874 entreprises en réalisé, soit un taux d’atteinte de 249,71%) **et est en passe d’atteindre l’objectif fixé sur la Pi03a** avec 202 entreprises (en réalisé), soit 80% de la cible finale.

En revanche, **les résultats apparaissent plus contrastés sur l’indicateur CO05 « Nouvelles entreprises bénéficiant d’un soutien »** sur la Pi03a (1 nouvelle entreprise soutenue, 0,23%) **et sur l’indicateur CO08 « Augmentation de l’emploi dans les entreprises bénéficiant d’un soutien »** sur la Pi03d (4 emplois en valeur réalisée, soit 4,35% d’atteinte de la cible 2023).

Enfin, concernant la valorisation des réalisations au titre des instruments financiers, **deux indicateurs ont été mobilisés** : l’indicateur CO03 « Nombre d’entreprises bénéficiant d’un soutien financier autre que des subventions » et l’indicateur CO07 « Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors

subventions) ». A échéance de février 2022, on constate que **les instruments financiers programmés devraient permettre d’approcher** (en prenant en compte la valeur prévisionnelle) **les objectifs fixés en termes de nombre d’entreprises aidées**. Pour autant, il semble difficile d’envisager l’atteinte des valeurs cibles 2023 pour les investissements privés complétant un soutien public (CO07) à la lecture des données indicateurs disponibles sous Synergie.

ZOOM SUR L’INDICATEUR FINANCIER DE L’AXE 3

Indicateur financier							
Axe 3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses	Unité	Cadre de performance	Cibles		situation au 07/02/2022		
			2018	2023	Prévisionnel	Réalisé	Taux d'atteinte
Montant TTC des dépenses certifiées dans l'Axe	€	OUI	8 500 000,00 €	42 500 000,00 €	32 540 105,87 €	16 197 288,26 €	38%

Cet indicateur financier est inscrit au cadre de performance et se décline à l’échelle de l’axe stratégique numéro 3 « Augmenter la compétitivité des entreprises corses ». Au 7 février 2022, **32,5 M€ ont été programmés en coût total**, ce qui reste encore inférieur à la valeur cible 2023 (42,5 M€). A cette échéance, **16,2 M€ de dépenses ont été certifiés en coût total** (soit 38% de la cible finale).

ZOOM SUR LES INDICATEURS DE RÉSULTAT FEDER

Indicateur de résultat						
PI03a-OS01 accroître le nombre de créations / transmissions d'entreprises sur l'île	Unité	Valeur référence et cible		situation au 07/02/2022		Taux d'atteinte
		Référence	Valeur cible (2023)	Données	Année	
11 - Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	Entreprises	2045 (2012)	2200	4265	2020	194%
PI03d-OS01 Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations						
12 - Nombre de création moyenne d'emploi salariés dans les établissements de moins de 10 salariés	Nombre	1007 (2010)	1100	1166,09	2018	106%
13 - Nouveaux exportateurs/an	Nombre	10 (2011)	60	-	-	-

L’indicateur de réalisation 11, qui ne fait pas partie du cadre de performance, a été prévu par le PO au titre de la PI01a-OS01.

- ✓ Concernant l’indicateur de réalisation **11 « Nombre moyen de création d’entreprises sur 6 années glissantes »**, la valeur réalisée de l’indicateur atteste que 4265 entreprises ont été créée sur la période de programmation, soit un résultat bien supérieur qu’escompté comme en témoigne son **taux d’atteinte situé à 194%**. La création d’entreprise sur le territoire est donc selon cet indicateur **sur une dynamique positive**.


Au titre de la PI01b-OS01, deux indicateurs de réalisation ont été relevés. **Ceux-ci ne font pas non plus partie du cadre de performance**.

- ✓ L’indicateur **12 « Nombre de création moyenne d’emploi salariés dans les établissements de moins de salariés »** possède lui aussi **un indicateur supérieur à 100%**. L’emploi salarié au sein du territoire Corse est donc selon ces données **lui aussi sur une dynamique positive**.
- ✓ L’indicateur **13 « Nouveaux exportateurs / an »** n’a cependant pas bénéficié d’un renseignement annuel par l’autorité de gestion ce qui permet pas à ce jour son analyse.

3.2 Fiches études de cas « projets »

4 études de cas ont été réalisées durant cette évaluation sur des projets programmés en 2014-2020 :

- La reprise de la SAS Corsica Gastronomica, porté par Corsica Gastronomica Holding (CGH) ;
- La mise en place d'une plateforme d'appui à la restructuration économique (SFIDA), porté par l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC) ;
- La construction d'une pépinière d'entreprises, porté par la commune de Viggianello ;
- Les projets portés par Corse Composites Aéronautiques (CCA), et plus particulièrement les actions d'aides aux projets de R&D, d'innovation de procédés et d'organisations de la filière aéronautique ;

REPRISE DE LA SAS CORSICA GASTRONOMIA					Création / transmission	
OS01 - Pi03a	Accroître le nombre de créations / transmissions d'entreprises			Axe	Axe 3	
COÛT TOTAL	2 774 034,00 €	FEDER	676 045,00 €	ÉTAT DE L'OPERATION	Physiquement intégralement achevé	
MAITRE D'OUVRAGE	CGH CORSICA GASTRONOMIA HOLDING		TERRITOIRE	Corse du Sud		

A – RAPPEL DU CONTEXTE, des ENJEUX DE DEPART et des OBJECTIFS du PROJET

1. PRESENTATION DU CONTEXTE

L'entreprise **Corsica Gastronomica** a été créée par **Charles Antona** en 1991 à **Sarrola-Carcopino**, une commune de Corse du Sud. Cette entreprise du secteur agroalimentaire propose depuis plus de 30 ans une large gamme de produits corses de l'entrée au dessert (terrines, confitures, tapas et plats, confiseries). Ainsi, son fondateur a souhaité créer sa propre fabrique de spécialités du territoire, en s'inspirant des recettes ancestrales de ses grand-mères.



Depuis sa création, « *Corsica Gastronomica [...] a pour vocation de transmettre par ses créations le meilleur de la gastronomie corse aux habitants de l'île, mais également aux touristes en vacances et par-delà la Méditerranée afin de faire de découvrir à tous les spécialités du terroir* » (site web : corsicagastronomia.com).

En 2015, Charles Antona **prend la décision de prendre sa retraite** et recherche donc activement un repreneur pour sa société qu'il souhaite pérenniser sur le territoire insulaire après son départ. S'il sonde dans un premier temps ses enfants, **il se tourne rapidement de manière naturelle vers ses plus proches collaborateurs pour échanger sur le rachat de l'entreprise** (choix de la cooptation en interne par le dirigeant « historique » de l'entreprise). En pratique, il préparait cette transition depuis plusieurs années en associant quatre de ses salariés (n°2 de la société, directeur commercial, directeur technique, assistante de direction) à la prise de décision et à la plupart des activités de l'entreprise. **Après une année de montage financier en 2015, le fondateur prend sa retraite en 2016 à l'âge de 70 ans et les salariés opèrent la reprise de la structure.**

2. PRESENTATION DU PROJET

Dans le cadre du projet de reprise, les salariés de Corsica Gastronomica s'organisent pour **créer une holding**. Afin d'y parvenir, ils font appel au concours bancaire, à un fonds d'investissement, aux opportunités de financements de la Région (Collectivité de Corse, Adec) en faveur de la reprise d'entreprise (aides à la reprise d'activité). Aujourd'hui, **les quatre employés associés à la tête de l'entreprise sont : Olivier VALERY, Marie MORESCHI, Ludovic ETTORI et Patrick SANCHES.**

Pour la réalisation du projet, Charles Antona et les futurs repreneurs se sont tout de suite adressés à l'Adec en 2015, dont les agents ont été présents tout au long de l'année sur le projet de transmission et ont œuvré à la mobilisation des principaux acteurs (mise en relation, présentation du panel des aides et appui à leur sollicitation par l'entreprise).

De nombreuses réunions de travail ont été organisées en tables rondes avec les diverses parties prenantes : l'Adec, la Caisse développement de la Corse (conseil, pas de mobilisation de la Cadec sur le programme d'investissement du fait du régime *de minimis*), la Banque publique d'investissement (BPI mobilisée dans le tour de table financier mais n'ayant finalement pas accompagné financièrement le projet de reprise de la SAS), Initiative Corse, les établissements bancaires et le Fonds d'investissement de proximité, afin de boucler le plan de financement pour la réalisation de l'opération. En parallèle du financement FEDER, les repreneurs ont bénéficié d'un prêt d'honneur de Corse Active Pour l'Initiative (CAPI) à hauteur de 35 K€ par repreneur en amont de l'opération de reprise de l'entreprise.

L'entreprise a eu recours au dispositif « Corse Transmission », qui vise à sensibiliser les chefs d'entreprises âgés de 55 ans et plus à la cession de leur société afin d'anticiper la transmission en mettant en relation le cédant et le cessionnaire afin de les accompagner. Dans le cadre du dispositif, différentes étapes étaient prévues : **1/** Un état des lieux visant à évaluer la valeur marchande du fonds de commerce ou la valeur de cession des parts sociales ; **2/** Un accompagnement du repreneur pour faire aboutir le projet de reprise et de recherche de financement. Enfin, l'expert-comptable de Corsica Gastronomica a été mobilisé pour apporter un conseil en matière juridique et financière.

S'agissant du plan de financement, la reprise de la SAS Corsica Gastronomica Holding a représenté un coût total éligible de 2,77 M€, avec une contribution du FEDER à hauteur de 676 K€, soit **un taux d'intervention UE de 24,4% des dépenses éligibles**.

3. LES REALISATIONS ET RESULTATS

Les objectifs ont été atteints, avec **la réussite de la reprise de la SAS Gastronomica**.

Parallèlement à la réalisation du projet de reprise, **la SAS Corsica Gastronomica a également créé un poste de Directeur administratif et financier en février 2016** pour accompagner les repreneurs dans l'opération et au-delà, leur assurer un appui technique internalisé dans leur rôle de dirigeants.

Ce projet a aussi permis de **donner une visibilité à la poursuite d'activité de l'entreprise, qui compte plus de 40 salariés en 2022 et 7 alternants à la rentrée universitaire 2022/2023** pour des différents postes dans le commerce, la communication, la maintenance ou encore en démarche qualité. **Les nouveaux dirigeants s'estiment satisfaits de l'opération de transmission** de l'entreprise à plusieurs égards :

1. L'entreprise a concrétisé sans difficultés majeures la transition de l'équipe dirigeante et a été en capacité de faire face à la crise sanitaire au travers de la mobilisation d'une activité partielle ;
2. L'entreprise a connu peu de « turnovers » dans son effectif, les emplois ont été maintenus ;
3. Des perspectives de développement de l'activité de l'entreprise ont pu rapidement être reprises (stratégie d'investissement).

B – Les EFFETS et IMPACTS du PROJET

Différents effets / impacts peuvent être mis en évidence dans le cadre du projet de reprise de la SAS Corsica Gastronomica :

- **Transmission d'entreprise** : Le premier effet de ce projet est celui d'avoir fait **aboutir la reprise d'une entreprise remarquable, tant par son rayonnement auprès des filières, son employabilité et son rôle d'ambassadrice (présente à l'export)**. A ce titre, l'aide FEDER a contribué au maintien de l'activité d'une entreprise majeure du secteur agroalimentaire en Corse, et ce au travers d'une cession, puis d'une reprise en interne de l'entreprise.
- **Pérennisation, création d'emplois** : La concrétisation du projet a permis de **maintenir et pérenniser les emplois** de la SAS Corsica Gastronomica sur le territoire insulaire. Mais, elle a aussi et surtout permis **d'accompagner un bond qualitatif avec un effectif plutôt stable au cours des dernières années** : mise en place d'un poste de directeur administratif et financier (DAF), mise à disposition d'un poste pour assister les ressources humaines, recrutement d'un responsable R&D. En pratique, la structure serait prête à recruter de nouveaux salariés. Pour autant, elle regrette le manque de profils adaptés par rapport à ses besoins actuels (ateliers, service commercial, techniciens de maintenance). Elle précise d'une part qu'elle se retrouve limitée par l'étroitesse du tissu économique corse et d'autre part qu'il existe des difficultés importantes à pérenniser des postes en cas de recrutement de profils provenant du continent. Ils parviennent à faire venir des compétences, mais le plus souvent les profils recrutés ne restent pas à moyen/long terme sur le territoire.
- **Amélioration de la compétitivité et croissance du chiffre d'affaires** : En parallèle du projet de reprise, l'entreprise Corsica Gastronomica poursuit son développement. S'ils ne changent pas de cœur de métier (conserverie), ils envisagent de **dédier certaines de leurs productions à d'autres industriels pour diversifier leur activité** (confitures / fruits transformés utilisés pour les

yaourts de brebis corses, par un glacier en région lyonnaise, par des biscuités, ...). En outre, ils ont récemment renouvelé leur matériel, avec **l'investissement dans une nouvelle doseuse plus complète et performante** que la précédente, qui permet **d'améliorer la cadence et donc la productivité de l'entreprise**. En termes de cadence, l'entreprise produit actuellement **30.000 pots par jour** (bocaux standards de 350 grammes pièce). Elle fait également évoluer ses méthodes et équipements, en automatisant le remplissage des poches et le conditionnement, qui fait partie du programme d'investissement de l'entreprise.

Malgré une baisse de chiffre d'affaires constatée en 2020, l'entreprise a retrouvé dès 2021 son chiffre d'affaires d'« avant covid », à hauteur de 8 M€. Un décollage de l'activité et du chiffre d'affaires est anticipé par l'équipe dirigeante pour l'année 2022.

La structure a pu s'appuyer sur le soutien de « Territoires d'Industrie » pour réactiver la pompe à investissements pour le renouvellement de matériel et de lignes de production, la réponse à de nouveaux marchés et basculer *in fine* vers une dynamique de croissance de l'activité économique.

Au niveau du chiffre d'affaires, l'activité de l'entreprise se divise à part égale entre une activité générée sur l'île et une activité en dehors de la Corse. **5 à 6% de l'activité économique est dédiée à l'export**, avec des marchés essentiellement dirigés vers l'Europe centrale et le Nord de l'Europe (Allemagne, Belgique, plus récemment : Danemark, Norvège, Suède, Finlande, ...). Peu d'export est réalisé en dehors Europe, hormis à la marge avec le Canada (1 à 2 palettes de commande par an).

C – PLUS-VALUE et LIMITES du FEDER

Les soutiens FEDER ont eu **un effet levier indéniable** pour la SAS Corsica Gastronomica. Si le financement européen reste limité au regard du coût global de l'opération de reprise de la structure (12% rapporté au coût global, 24% des dépenses éligibles), il a été **déterminant pour permettre la réalisation du projet**. En effet, la structure Corsica Gastronomica était sur **un montage financier très serré avec des repreneurs ne disposant pas de fonds propres pour reprendre la société**.

D'après l'entreprise Corsica Gastronomica, **l'aide a stabilisé l'édifice financier et a permis le bouclage du plan de financement** au même titre que les autres concours financiers dont ils ont pu bénéficier. A l'appui de ces crédits, cette société du secteur agroalimentaire a également pu aborder la crise du covid plus sereinement. Par ailleurs, il est à noter que dans le contexte de la reprise, les repreneurs se sont contraints à un niveau d'investissement de l'ordre de 150 K€ annuel contre 500 K€ annuel au cours des exercices précédents. En pratique, **les crédits FEDER ont donc représenté l'équivalent de quatre années d'investissement pour Corsica Gastronomica**.

Le porteur de projet souligne **une certaine fluidité dans la gestion du FEDER** et **considère le dispositif adapté et incitatif**. Il considère qu'il s'agit de dispositifs pour la compétitivité des entreprises corses à pérenniser, répondant à un besoin important pour le territoire insulaire. Le décaissement des fonds par l'Adec a été effectif en quatre à six semaines, en tant que service instructeur.

Parmi les besoins émergents, Corsica Gastronomica a souhaité insister sur les **besoins en matière de formation et d'emploi**. Il lui semble essentiel de mobiliser des crédits (ex. Fonds social européen) pour développer les compétences des générations futures et disposer de personnels formés en Corse dans les métiers des industries agroalimentaires. A titre d'exemple, la structure Corsica Gastronomica dispose de besoins importants en formation continue et en formation professionnelle dans le domaine de la robotique.

MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'APPUI A LA RESTRUCTURATION ECONOMIQUE SFIDA					Développement / rebond économique	
OS01-Pi03a	Accroître le nombre de créations / transmissions d'entreprises sur l'île			Axe	Axe 3	
COÛT TOTAL	195 000,00 €	FEDER	78 000,00 €	ETAT DE L'OPERATION	Physiquement intégralement achevé	
MAITRE D'OUVRAGE	Agence de développement économique de la Corse		TERRITOIRE	Corse		

A – RAPPEL DU CONTEXTE, des ENJEUX DE DEPART et des OBJECTIFS du PROJET

1. PRESENTATION DU CONTEXTE

En 2015, l'Agence de développement économique de la Corse (ADEC), la Collectivité de Corse et l'Etat ont fait **le constat de la situation très dégradée des TPE corses**. Ce premier état des lieux a ensuite été confirmé à l'issue des assises régionales des TPE organisée en mai 2016 en Corse. Face à ce défi, le cadre réglementaire a été rénové et structuré progressivement depuis 2016 (délibérations, convention de partenariat Etat-Collectivité de Corse / ADEC) pour construire une politique territoriale partagée de restructuration économique. **Un plan d'actions a été déployé cofinancé par l'Etat via le PEI, le FEDER et la Collectivité de Corse**, qui a notamment abouti à la définition et la mise en œuvre d'un fonds d'investissement en trésorerie à destination des TPE, présentant un bilan inférieur à 2 M€ et une structure de moins de 11 salariés.



L'objectif était de **définir une plateforme d'appui aux difficultés subies par les TPE**, avec la construction d'une cellule d'appui portée par l'ADEC en collaboration avec les services de l'Etat pour identifier et proposer des solutions aux situations individuelles des TPE corses.

2. PRESENTATION DU PROJET

En étroite collaboration avec un comité : **la Cellule de Détection et de Traitement des Entreprises en difficulté de Corse (CDTE)** instituée par la circulaire ministérielle du 19 octobre 2016, la conception et la mise en œuvre d'une plateforme d'appui à la restructuration économique a alors été envisagée par l'ADEC de manière complémentaire. Ainsi, l'opération soutenue par le FEDER visait à assurer le déploiement et la montée en charge de la plateforme SFIDA.

Dans le cadre de l'accompagnement de l'ADEC, différentes étapes ont été définies et sont proposées :

- **La réalisation d'un examen/diagnostic sur la réalité et l'ampleur des difficultés rencontrées par les entreprises**, qui se signalent auprès des membres de la CDTE ou sont identifiées par le réseau élargi de partenaires (chambres consulaires, tribunaux de commerce, experts-comptables, réseau bancaire) ;
- En fonction de ce diagnostic, **la mobilisation croisée de dispositifs législatifs et réglementaires disponibles en Corse pour faire face à différentes situations rencontrées** par l'entreprises concernée (dette sociale ou fiscale, difficultés d'ordre bancaire, difficultés vis-à-vis des fournisseurs, ...). Il s'agit de l'action de première instance de la CDTE ;
- Lorsque ces dispositifs s'avèrent insuffisants pour redresser durablement l'activité de l'entreprise, **un accompagnement supplémentaire est proposé au travers de l'action de la plateforme SFIDA**, via un soutien au plan de restructuration défini, un soutien à l'investissement productif pour que l'entreprise reste compétitive, voire un accompagnement à la cession/reprise de l'entreprise. Les soutiens alloués correspondent à des mécanismes d'avances remboursables ou de subventions.

La plateforme SFIDA permet de consolider par son positionnement l'action de la CDTE et l'efficacité des dispositifs existants, mais aussi de poursuivre une démarche d'accompagnement personnalisée autour de deux objectifs : 1/ assurer le rebond et la pérennité sur le long terme de l'activité de l'entreprise ; 2/ pérenniser les emplois dans l'entreprise concernée. Si le plus souvent la plateforme SFIDA intervient à la suite de l'identification par la CDTE d'entreprises en difficulté, elle prend en charge également des structures qui ne remontent pas au travers des

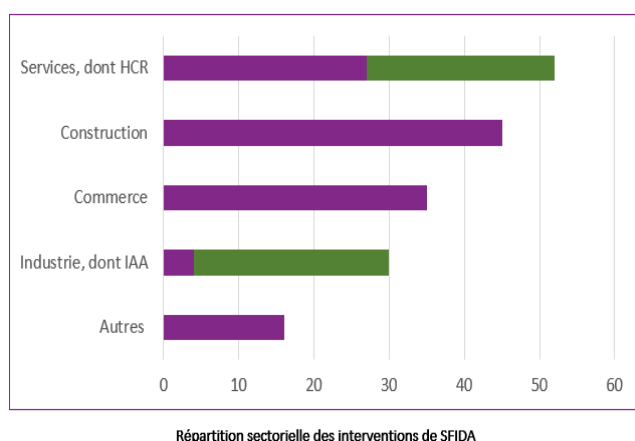
critères retenus lors du diagnostic de la CDTE. Dans ce cas, l'action de la plateforme SFIDA consiste également eu égard aux moyens financiers nécessaires d'identifier d'autres ressources adaptées et mobilisables (Fonds d'Investissement de Proximité, Crédit-bail immobilier, ...). Enfin, l'outil SFIDA peut mobiliser son offre d'accompagnement auprès d'entreprises sollicitant une aide à la mise en place d'une stratégie de développement ou de diversification, pour anticiper des difficultés éventuelles et assurer la croissance de l'entreprise.

S'agissant du plan de financement, la mise en place d'une plateforme d'appui à la restructuration économique SFIDA représente un coût total éligible de 195 K€, pour un coût UE de 78 K€ - soit **un taux d'intervention FEDER de 40%**.

3. LES RESULTATS

Au niveau des résultats, les objectifs sont globalement atteints, en ce qui concerne le nombre d'entreprises accompagnées avec **202 entreprises ayant bénéficié d'un soutien** lors de la mise en place de la plateforme SFIDA, alors que la valeur prévisionnelle établie à l'instruction du dossier s'élevait à **150 entreprises**. A plus long terme, le rapport d'activité 2016-2020 de SFIDA fait état d'une moyenne attendue de 250 entreprises accompagnées chaque année. Il est à noter que la fin d'année 2020 et l'année 2021 ont été marquées par un pic d'activité, en raison des conséquences économiques de la crise sanitaire de la Covid-19.

Au plan sectoriel, **les interventions de SFIDA se concentrent de manière cohérente sur les principaux secteurs d'activité de l'économie de la Corse** : services marchands, construction, commerce, industrie et industries agro-alimentaires notamment.



Au-delà du plan strictement quantitatif, l'ADEC insiste sur le fait que **la plus-value du dispositif est surtout qualitative**, au regard du **niveau de satisfaction des entreprises accompagnées**, mais aussi au travers d'**une démarche qui offre aux bénéficiaires un guichet unique et un parcours de soutien complet et personnalisé**, du diagnostic global de l'entreprise dans le cadre de la CDTE à la mobilisation de la plateforme SFIDA pour répondre aux difficultés des entreprises du territoire insulaire, en mobilisant des aides publiques pour favoriser son rebond économique.

Dans le cadre de la mise en place de la plateforme SFIDA, il s'agissait de **la première collaboration entre la Collectivité de Corse, l'ADEC et l'Etat pour proposer une solution globale aux entreprises en difficulté en Corse**. La force du dispositif est l'association de l'ensemble des opérateurs et institutions publiques et l'ensemble des outils, procédures et régimes d'aides pour traiter par ordre de priorité les difficultés rencontrées par les entreprises et permettre le rebond et le maintien à long terme de son activité économique. Par ailleurs, le porteur interviewé signale **un taux de remboursement plutôt satisfaisant** des entreprises accompagnées.

B – Les EFFETS et IMPACTS du PROJET

Différents effets et impacts peuvent être mis en évidence en lien avec la mise en place de la plateforme SFIDA :

- **La pérennisation de l'activité de nombreuses entreprises et la sauvegarde du tissu économique corse**, en répondant à l'urgence de leur situation, puis en participant à leur rebond économique ;
- **L'amélioration de l'accès des entreprises accompagnées au financement bancaire**, avec des banques rassurées par le concours de la puissance publique aux côtés des entreprises en difficulté ;
- **La consolidation des emplois des entreprises concernées ;**
- **L'impulsion d'une dynamique partenariale entre l'ADEC et l'Etat** autour de la restructuration économique des entreprises corses ;
- **Un effet de notoriété / visibilité pour l'ADEC et la Collectivité de Corse**, ce dispositif ayant été salué par les travaux de Régions de France, relayé dans la presse économique et au travers du bilan régional du redressement productif de la Direction générale des entreprises (DGE). A ce titre, l'ADEC a notamment été sollicitée pour animer un groupe de travail « Restructuration économique territoriale » au sein de Régions de France.

Enfin, le porteur de projet précise qu'il existe de nombreuses « **success story** » dans le cadre de ce dispositif partenarial sous l'égide de l'ADEC (Ex. une entreprise du secteur de la carrosserie ayant réussi son rebond et étant aujourd'hui une structure solide avec des emplois qui ont pu être pérennisés et une activité redynamisée).

C – PLUS-VALUE et LIMITES du FEDER


Pour la mise en place de la plateforme SFIDA, **l'effet levier du FEDER est réel, ayant permis d'accompagner la concrétisation d'un dispositif incontournable** au regard de l'état des lieux des entreprises corses réalisé en 2015 et 2016 et d'actions de la sphère publique « commandées » par l'urgence socio-économique, puis sanitaire. **Représentant 40% des dépenses éligibles, sa plus-value est d'abord financière.**

Le porteur de projet n'a pas signalé de difficultés particulières dans l'instruction et la gestion de la demande de soutien auprès du FEDER.

Dans le contexte de la réponse à la crise sanitaire (forte hausse des défaillances d'entreprises notamment), **l'ADEC réfléchit à faire évoluer sa politique territoriale de soutien à la restructuration économique pour la redimensionner aux enjeux de relance**. Dans ce cadre, une évolution de la CDTE est envisagée avec une ouverture aux entreprises de toutes tailles et de tous les secteurs d'activité, mais aussi une révision du dispositif d'aide de la Collectivité de Corse « *Pattu Ristrutturazioni* » pour permettre la mobilisation de subventions pour limiter le plus possible le risque de défaillance des entreprises corses, la subvention étant considérée au plan comptable comme du haut de bilan. Enfin, il a été envisagé d'avoir à nouveau recours aux fonds européens dans le cadre de REACT EU pour déployer de nouveaux outils pour consolider et pérenniser les entreprises éprouvant des difficultés, notamment au travers la mobilisation d'instruments financiers.

Finalement, l'échange avec l'ADEC a également été l'occasion d'identifier des besoins et enjeux pour le tissu économique corse dans la perspective de la génération 2021-2027 :

- **L'observation économique** avec des besoins de données importants, y compris prospectives pour comprendre les évolutions de marchés et être en capacité de mieux s'adapter aux évolutions contextuelles ;
- **La consolidation économique des entreprises** avec un enjeu à venir autour des remboursements des PGE pouvant entraîner des situations de tensions, une transition à opérer pour assurer la pérennité des entreprises et leur capacité à investir ;
- **La transition énergétique / écologiques** à initier autour des entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables et l'hydrogène ;
- **La transition numérique des entreprises en Corse.**

OS01-Pi03a	Accroître le nombre de créations / transmissions d'entreprises sur l'île			Axe	Axe 3	
COÛT TOTAL	1 918 802,89€	FEDER	480 000,00 €	ETAT DE L'OPERATION	En cours de réalisation	
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Viggianello			TERRITOIRES	C.C. Sartenais / Valinco / Taravo & C.C. Alta Rocca	

A – RAPPEL DU CONTEXTE, des ENJEUX DE DEPART et des OBJECTIFS du PROJET

1. PRESENTATION DU CONTEXTE

Située au sud de la Corse, **la commune de Viggianello** comporte une population d'environ 850 habitants et jouit d'une croissance directement liée à sa proximité avec Propriano, dont le développement est contraint par le littoral à l'ouest. Dans un premier temps, la commune fait le constat d'**une absence d'immobilier d'entreprises** dans cette zone. De fait, **toutes les entreprises en création quittent le territoire pour rejoindre des agglomérations plus importantes et structurées pour l'accueil des entreprises** (Ajaccio, Porto Vecchio).

Face à ce constat, les services et les élus de la commune commencent à réfléchir aux moyens de maintenir l'activité économique sur le territoire, au travers d'**un projet de création d'un espace de type « pépinière d'entreprises » dans le quartier i Caseddi de Viggianello**, avec l'objectif d'une part de fixer les porteurs de projets potentiels sur le territoire et d'autre part d'en attirer d'autres en proposant une offre attractive.

Une étude de faisabilité / opportunité est réalisée validant la pertinence du projet. Initié en 2015, le portage du projet est envisagé à l'échelle communale avec des autorisations obtenues en Préfecture pour un projet d'immobilier d'entreprises (pas une zone d'activité industrielle ou commerciale). Mais, lors de l'attribution des marchés et du lancement du projet, **le projet est « retoqué » par l'Etat du fait de l'absence de compétence « développement économique » au niveau communal**. A la suite d'échanges avec la Communauté de communes du Sartenais, Valinco, Taravo, **ils se sont accordés pour que la commune réalise les travaux de création de la pépinière, avant de transférer le bâti et la gestion de la pépinière à l'intercommunalité (CCSVT) à l'issue de la réalisation des travaux**. En pratique, la commune de Viggianello devrait rester fortement impliquée dans le cycle de vie de la pépinière d'entreprises, comme convenu lors des échanges techniques et politiques avec la C.C. Sartenais, Valinco, Taravo.



2. PRESENTATION DU PROJET

A l'issue de l'élaboration du projet (lancement des marchés vers 2017-2018 avec un dépôt d'un dossier auprès de l'Etat et d'un dossier FEDER auprès de l'Adec), **la commune a engagé la phase de construction de la pépinière d'entreprises** (actuellement en cours).

Si le projet est en bonne voie de réalisation - **achèvement prévu au 1^{er} semestre 2023**, les travaux ont pris du retard avec notamment des difficultés rencontrées sur plusieurs lots concernant deux entreprises :

- Une entreprise en redressement judiciaire, avec un contentieux et un abandon de chantier pour l'isolation extérieure ayant entraîné des dégâts à l'intérieur de la structure. Une nouvelle entreprise a été sélectionnée. Il sera nécessaire de reprendre l'ensemble de l'isolation extérieure, mais aussi de concrétiser le lot « intérieur » (placo, peinture).
- Des difficultés techniques pour l'accès routier lié à un terrain qui doit être sécurisé (enrochement avec des hauteurs de 5 à 7 mètres). Le retard est lié à la structure, plutôt qu'à l'entreprise elle-même (temps de réalisation des études techniques).



Le programme de travaux (2020-2023) a également subi des décalages en raison des confinements liés à la crise sanitaire. Il est composé de **14 lots distincts pour une surface totale de 5.000 m²**.

Les espaces de bureaux disponibles se déclineront comme suit :

- **10 bureaux en pépinières d'entreprises** (entre 12 et 15 m²) ;
- **6 bureaux en hôtel d'entreprises** (entre 12 et 15 m²) ;
- **8 postes en coworking.**

Deux salles de congrès ou séminaires devraient voir le jour, ainsi qu'un espace détente, une terrasse, une cafétéria et 30 places de parking dessinés sur les plans de l'architecte Sophie Bouteuil. L'ensemble de la construction répond aux normes de protection environnementale en termes d'économies d'énergie. Au quotidien, **un secrétariat et un animateur accueilleront et accompagneront le public.**

Concernant le plan de financement du projet, la création de la pépinière d'entreprises représente **un coût total éligible de 1,92 M€, dont une contribution FEDER de 480 K€, soit un taux d'intervention UE réel de 25% environ.**

3. LES RESULTATS

A ce stade, **les objectifs ne sont pas pleinement atteints, le programme de travaux n'étant pas terminé et les publics accueillis.** Pour autant, des résultats sont attendus à partir du moment où les travaux auront été réalisés : accueil d'entreprises en hôtel d'entreprises (en lien avec le développement du télétravail) ou pépinière (incubation/création d'entreprises), maintien et installation d'activités économiques et donc d'emplois sur le territoire des communautés de communes Sartenais, Valinco, Taravo et Alta-Rocca.

B – Les EFFETS et IMPACTS du PROJET

En ce qui concerne **les effets et impacts du projet** de création d'une pépinière d'entreprises à Viggianello, on peut signaler notamment :

- **L'installation de nouvelles activités économiques et la création d'emplois locaux** : Ce projet a vocation à **favoriser la création d'entreprises sur le périmètre géographique de la CCSVT, dans un territoire insulaire fortement marqué par les emplois publics** (Collectivité de Corse, fonctionnaires d'Etat). La création de la pépinière offre des perspectives de **création de son propre emploi.** Elle encourage le développement de l'esprit entrepreneurial et doit permettre de diversifier le tissu économique local porté par l'économie touristique.
- **Le développement d'un réseau d'entreprises** : En pratique, la pépinière d'entreprises de Viggianello devrait être également un hôtel d'entreprises. Ce tiers-lieu devrait permettre aux entreprises d'**échanger, de développer de la mise en réseau et de la mutualisation de compétences.**
- **L'amélioration de l'accès au financement bancaire des entreprises** : La présence d'un espace dédié aux entreprises à Viggianello ouvre **des nouvelles opportunités pour des jeunes entrepreneurs** pas toujours en capacité de se déplacer à Ajaccio ou Porto-Vecchio, en raison du prix des loyers. La possibilité de rester dans la région de Propriano devrait faciliter l'accès au financement bancaire de ces entreprises, qui bénéficieront d'un avantage financier en s'installant dans des zones où les loyers sont plus modérés.
- **La spécialisation des entreprises corses et l'amélioration de l'image du territoire** : Tout en restant une pépinière « généraliste », ce lieu a vocation à accueillir sur le territoire du Sartenais, Valinco, Taravo des entreprises innovantes et à approfondir différentes thématiques : transition écologique, numérique, innovation, ... Par ailleurs, la pépinière d'entreprises est l'occasion de **montrer une autre image du territoire**, perçu dans l'imaginaire collectif comme « la poubelle de la Corse » (présence du centre d'enfouissement des déchets) alors qu'il bénéficie d'un environnement paysager « privilégié » avec le balcon du Valinco.
- **Le renforcement de l'appropriation des usages du numérique par les entreprises corses** : Au sein du tiers-lieu, des actions pourront être mises en œuvre pour améliorer l'appropriation du numérique dans les entreprises accueillies. Enfin, le porteur de projet n'exclut pas la création et l'accueil d'entreprises spécialisées dans le numérique, avec déjà une forte dynamique portée par les start-ups et des entreprises positionnées à l'international.

C – PLUS-VALUE et LIMITES du FEDER

D'après le porteur de projet, l'effet levier du FEDER est tout d'abord **financier**, représentant **25% des dépenses éligibles pour les travaux de la pépinière d'entreprises** à Viggianello.

Le projet aurait sans doute été mené sans l'aide des fonds structurels répondant à une volonté forte des élus du territoire. Mais, **la commune aurait probablement opté pour un projet plus « classique » de type « tiers-lieu » / « espace de coworking ».** L'apport du financement a permis de **se positionner sur un projet de plus grande envergure et plus ambitieux**, en mettant l'ensemble des acteurs et des financeurs autour de la table. Au plan territorial, les crédits FEDER ont également permis d'**envisager un projet à l'échelle de l'ensemble de la communauté de communes (CC SVT) et même de l'intercommunalité voisine (Alta-Rocca)** pour favoriser un développement économique du territoire au sens large, dans une logique de bassin de vie. **Le positionnement géographique de la pépinière est attractif** : central au sein de l'EPCI et situé dans un quartier de Viggianello, proche de Propriano.

La subvention FEDER est adaptée et pertinente, eu égard aux besoins de financement conséquents des projets d'investissement de la commune dans un contexte de raréfaction des crédits publics. **Pour autant, son incitativité est à nuancer au regard des difficultés rencontrées : complexité du montage du dossier FEDER, freins règlementaires UE, délais d'instruction et de paiement.** Le porteur de projet signale qu'à échéance d'octobre 2022, il n'a perçu que 96 K€ FEDER pour la maîtrise d'œuvre et que les subventions perçues sont donc principalement celles de l'Etat où le déblocage des fonds apparaît moins contraignant. La commune exprime des attentes de simplification vis-à-vis du FEDER : il lui semble très important de clarifier de manière lisible les attentes de l'Autorité de gestion et de préciser en amont les pièces justificatives attendues (ex. tableaux nécessaires). Elle précise également que les capacités d'ingénierie d'une petite commune rurale sont limitées et que s'ils sont parvenus à avancer les fonds nécessaires, le temps de déblocage des fonds peut s'avérer un frein pour des bénéficiaires potentiels (certaines communes, des acteurs privés : associations, entreprises, ...).

Dans le cadre de cette expérience, le porteur de projet relève les facteurs de réussite suivants :

- **Le financement accordé** : au cumul, les financements alloués par le FEDER et l'Etat représente près de ¾ des dépenses éligibles ;
- **Les obligations environnementales** imposées obligent le porteur à l'exemplarité ;
- **La communication et l'effet d'image** pour une petite commune de réaliser un projet cofinancé par les fonds européens, qui s'inscrit dans le contexte actuel (« vivre autrement ») : réponse à la crise sanitaire, enjeux climatiques et énergétiques, rebond économique pour la Corse.

A contrario, les principaux freins rencontrés par la commune ont été :

- **La complexité des dossiers FEDER** (montage du dossier, freins règlementaires UE, délais d'instruction et de paiement) ;
- **L'absence d'un guichet unique entre l'Adec et la Collectivité de Corse – autorité de gestion du PO FEDER** (peu clair en termes d'organisation collective du point de vue de la commune) ;
- **Le retard pris dans le programme de travaux** avec deux facteurs cumulés : 1/ le transfert de compétence de la commune à l'intercommunalité pour la gestion de la pépinière d'entreprises et 2/ les lots de travaux non-réalisés à ce jour (entreprise avec contentieux pour l'isolation extérieure et contraintes techniques pour l'accès routier liées à l'enrochement).

OS01-Pi03d	Augmenter la taille des entreprises corse, ainsi que leurs exportations			Axe	Axe 3
COÛT TOTAL	2 068 860 €	FEDER	827 544 €	ETAT DE L'OPERATION	Physiquement intégralement achevé
MAITRE D'OUVRAGE	CORSE COMPOSITES AÉRONAUTIQUES			TERRITOIRE	Ajaccio



A – RAPPEL DU CONTEXTE, des ENJEUX DE DEPART et des OBJECTIFS du PROJET

1. PRESENTATION DU CONTEXTE



Corse composites Aéronautiques¹ (CCA) est une entreprise leader en aéronautique de rang 1 (classification AIRBUS) qui développe, sécurise et certifie. CCA a graduellement développée une expertise pour passer de fournisseur à entreprise de rang 1. La volonté politique de créer CCA remonte à Raymond barre qui à l'époque souhaitait créer de l'industrie en Corse avec l'apport des industriels : SECNMA, Dassault, et Airbus. Depuis les fortes difficultés des années 90s, CCA développe une direction locale, et planifie son développement. En 2003, avec le lancement de l'A380, CCA crée un bureau d'étude. C'est le début de l'implication de CCA aux programmes de développement. CCA développe aujourd'hui des pièces complexes en matériaux composites destinées à l'aéronautique. La force de CCA réside dans sa capacité d'innovation, portée par un personnel très expérimenté et un bureau d'études composé d'une trentaine d'ingénieurs.

La stratégie mise en œuvre durant cette dernière décennie repose sur la notion de « famille de produit ». CCA se spécialise dans le développement de sous-ensembles reconnus comme 'core business'. CCA intervient aussi en sous-traitance de production ou en sous-traitance globale, en tant que « Risk Sharing Partner ». CCA offre une prestation globale à ses clients incluant le financement des développements et la prise de risque programme : activités de design, de conception, de certification et de production série des sous-ensembles. Cette stratégie « famille de produit » permet de proposer des innovations, tant en termes de solutions techniques que de processus de fabrication. Trois principales familles de produits sont identifiées comme « Core Business » à ce jour :

- Les trappes de train d'atterrissage avant ;
- Les éléments de voilures ou de fuselage appelés « Karmans / Fairings » ;
- Les pièces de révolution de type « Barrels » pour les nacelles moteurs.

Le capital de CCA est réparti entre 4 actionnaires : Airbus, Dassault-Aviation, Safran et Latécoère. Pour la production de série, CCA fait appel à de la sous-traitance principalement à travers le PIAC. CCA a commencé à développer ses partenaires dès 2003. En 2006, l'association PIAC est créé.

Le Pôle des Industries Aéronautiques Corse² (PIAC) est une association loi de 1901 qui défend les intérêts de la filière et construit une vision commune en Corse (le modèle est similaire au GIFAS). Il est important pour la compétitivité des acteurs Corses que les partenaires soient solides, de porter des intérêts communs, et de faire en sorte que la filière puisse suivre. Le PIAC accompagne la filière dans une stratégie commune. Afin d'assurer la meilleure coordination possible, le directeur général de CCA est le Président du PIAC. La gestion quotidienne est assurée par Monsieur CONVENTI (secrétaire général de CCA). Suite à la crise, la **filière fait face à de nouveaux enjeux de consolidation et de survie** :

- **Consolidation** : quatre sous-traitants du PIAC fusionnent pour devenir un fournisseur de rang 2 de taille européenne. Les partenaires pourront aussi envisager de se diversifier dans d'autres domaines ;
- **Emploi** : les pertes de personnel pendant la crise (dus aux licenciements pour traverser la crise) renvoient aujourd'hui à des enjeux de recrutement. Par exemple, CCA est passé de 196 employés avant la crise à 166 aujourd'hui ;
- **Formation** : afin de faciliter le recrutement, CCA va créer une école en interne car les compétences sont difficiles à trouver ;



¹ <https://corse-composites-aeronautiques.com/569b7282/?originalSubdomain=fr>

& <https://www.linkedin.com/in/jean-michel-conventi->

² <https://www.piac-corse.fr>

- **Attirer de nouveaux talents** : C'est difficile pour la Corse. Par exemple, le bureau d'étude de CCA compte 50 emplois dont 20 en prestataire externe (ce qui est plus cher). Mais il est difficile de satisfaire les emplois en interne (voir les offres proposées sur le site de CCA). La difficulté réside dans la capacité à trouver un emploi pour le / la conjoint(e). Les personnes arrivent avec plaisir, mais ne restent pas parce que le / la conjoint(e) ne trouve pas d'emploi sur le territoire insulaire ;
- **Améliorer les processus de production** : pour la productivité mais aussi pour rendre les emplois plus attractifs avec par exemple l'amélioration de l'ergonomie sur les grandes pièces, ou la digitalisation des process avec l'usine 4.0 ;
- **Nouveaux enjeux de filière** : la compétition est mondiale, de plus en plus poussée, tandis que les défis technologiques sont importants avec par exemple l'avion zéro émission en 2035.

2. PRESENTATION DU PROJET

Le FEDER permet à la filière aéronautique de **faire face aux nombreux enjeux** évoqués ci-dessus. Le PIAC gère les priorités et les projets. En termes de financement, il s'agit d'un financement quasi continu avec sur plusieurs générations de programmes FEDER. Le secteur aéronautique étant en constante évolution, les besoins de développement sont aussi continus. Cela oblige à s'adapter y compris pour les partenaires de rang 1.

Au-delà du projet étudié de manière plus spécifique « **Aides aux projets de R&D, d'innovation de procédés et d'organisations** », deux autres dossiers cofinancés par le FEDER sont portés par Corse Composites Aéronautiques :

- R&D et réalisation d'un démonstrateur avionnable d'un A.I.O.S pour moteur Ultrafan de nouvelle génération ;
- Recherche industrielle, mutation de l'entreprise vers un modèle de pôle d'excellence composites usine du futur.

En outre, sept projets sont directement portés par le Pôle des Industries Aéronautiques Corses (PIAC) :

- Développement externe, gestion et animation du PIAC (3 dossiers, 2,115 M€ CT) ;
- Actions d'amélioration des performances industrielles et mutation vers l'usine du futur 4.0 de la filière aéronautique corse (2 dossiers, 1,49 M€ CT) ;
- Action de soutien au développement des compétences et des organisations de la filière aéronautique corse (780 K€ CT) ;
- Mutation vers un nouveau modèle économique et d'organisation associée, autour de CCA, en élevant les entreprises partenaires à un nouveau rang dans la chaîne de valeur (300 K€ CT).

En ce qui concerne plus spécifiquement la recherche industrielle, certains projets sont portés par CCA, et d'autres sont plus portés par la filière aéronautique par l'intermédiaire du PIAC. Par exemple, les moteurs d'avion plus importants avec le projet de grande nacelle « Ultrafan » constitue un axe de travail essentiel pour CCA. Le FEDER a permis de participer à la recherche industrielle.

Par ailleurs, deux opérations FEDER sont en cours de réalisation :

- Une pour le compte de CCA ;
- Une pour PIAC sur le développement de la digitalisation des process avec l'usine 4.0 des partenaires. La machine coûtant le même prix en Corse ou en Tunisie, la digitalisation permet de ramener du business sur le continent et donc de créer des emplois.

3. LES REALISATIONS ET RESULTATS ATTENDUS

Les financements FEDER permettent de répondre aux enjeux de consolidation et de survie de la filière, et notamment de :

- **Maintenir le RANG 1** de CCA et de toute la filière derrière CCA ;
- **Pérennité / gain de parts de marché** de l'écosystème aéronautique Corse face à une concurrence mondiale ;
- **Développement des emplois** en conséquence des deux premiers résultats attendus.

B – Les EFFETS et IMPACTS du PROJET

Pour CCA et le PIAC, l'effet des subventions est positif depuis de nombreuses années :

- **Les soutiens FEDER ont permis de concrétiser de nombreux projets**, qui n'auraient probablement pas pu être réalisés en l'absence des crédits ;
- **La succession d'aides a permis à la filière et l'CCA de « rester dans la course »**. Dans le secteur aéronautique, l'aérostructure est un des domaines les moins rentables. Ces projets permettent de garder le rang 1 et d'avoir des compétences de ce niveau. L'CCA est sur toute la chaîne de valeur, de la conception à la fabrication.

CCA parvient à remporter des appels d'offres depuis 2010 face à des concurrents asiatiques moins chers. CCA produit en Corse et en Tunisie pour produire à un coût moins élevé, mais tout en évitant d'avoir recours à de la sous-traitance, et ce afin de maintenir la double source sollicitée par Airbus.

La gestion du FEDER est exemplaire car l'industrie est écoutée. Le PIAC est membre du GIFAS notamment pour le programme « Space industrie du futur ». La mobilisation de la Collectivité de Corse permet de financer la déclinaison locale de ce programme. La Corse est l'unique région française où ce n'est pas la collectivité qui est signataire, mais le Pôle des Industries Aéronautiques (PIAC) directement.

C – PLUS-VALUE et LIMITES du FEDER

Plusieurs plus-values des soutiens FEDER méritent d'être mises en exergue :

- **Un intérêt financier.** En l'absence de subvention FEDER, la filière ne survivrait pas ;
- **Un intérêt économique.** Le gain d'expertise et de part de marché permettent d'envisager de recruter et de renforcer la filière ;
- **Un intérêt de savoir-faire.** La filière est en perpétuelle évolution avec les nouveaux programmes.

Les principaux points d'attention évoqués en entretien ont été les suivants :

- **Calendrier.** Le calendrier administratif n'est pas le même que le calendrier industriel ce qui amène à demander des modifications et quelquefois par finir de financer sur fond propre ;
- **Indicateur.** Les indicateurs ne sont pas suffisamment en lien avec l'opération. Par exemple, sur la création d'emploi ou sur l'égalité homme / femme, plutôt quelque chose sur la politique de l'entreprise pour l'égalité homme / femme, ou sur les indicateurs industriels comme sur la compétitivité. Chaque opération étant différente, il est compliqué d'avoir des indicateurs standards ;
- **Exigences.** Les exigences sont toujours plus grandes comme sur les pièces justificatives, demande toujours plus de travail, et on fouille toujours plus loin.

En conclusion : Le FEDER est un instrument essentiel pour la compétitivité de la filière aéronautique en Corse et notamment s'agissant des **nouveaux enjeux de consolidation et de survie**. Un simple exemple est le besoin de financement pour exposer au salon du Bourget (environ 100 K€). Sans le bénéfice de l'aide, il ne serait pas possible d'y participer pour le PIAC.

Concernant le besoin en ingénierie financière : Le PIAC utilise les avances remboursables de BPI France Corse (les dossiers importants remontent au niveau national). Les dossiers sont de l'ordre de 10 M€ environ. CCA ne pourrait pas être de rang 1 sans le financement de ces programmes. De plus, les membres du PIAC doivent continuer à survivre à ces regroupements / réorganisations. Les instruments financiers pourraient être intéressants en ce sens. Mais aujourd'hui, peu de PME sont en capacité de s'endetter.

3.3 Analyse des résultats de l'enquête en ligne auprès des bénéficiaires finaux des instruments financiers CAPI

Objectifs et modalités d'enquête

LES OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Teritéo a été missionné par la Collectivité de Corse pour l'évaluation de son volet « compétitivité des entreprises » dans le cadre des évaluations d'impact du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020.

Pour cette mission, une enquête a été menée auprès des bénéficiaires d'aides à la création d'entreprises / activités.

Elle visait à recueillir le regard des bénéficiaires sur les résultats / impacts des aides obtenues, les modalités de mise en œuvre et l'accompagnement qui leur a été apporté au regard de leur projet.

Plus globalement, cette enquête doit contribuer à :


- ✓ rendre compte de **l'efficacité du soutien apporté aux projets** ;
- ✓ déterminer ses **facteurs de réussite / points forts ou freins / points de fragilité** ;
- ✓ identifier les **améliorations envisageables** ;

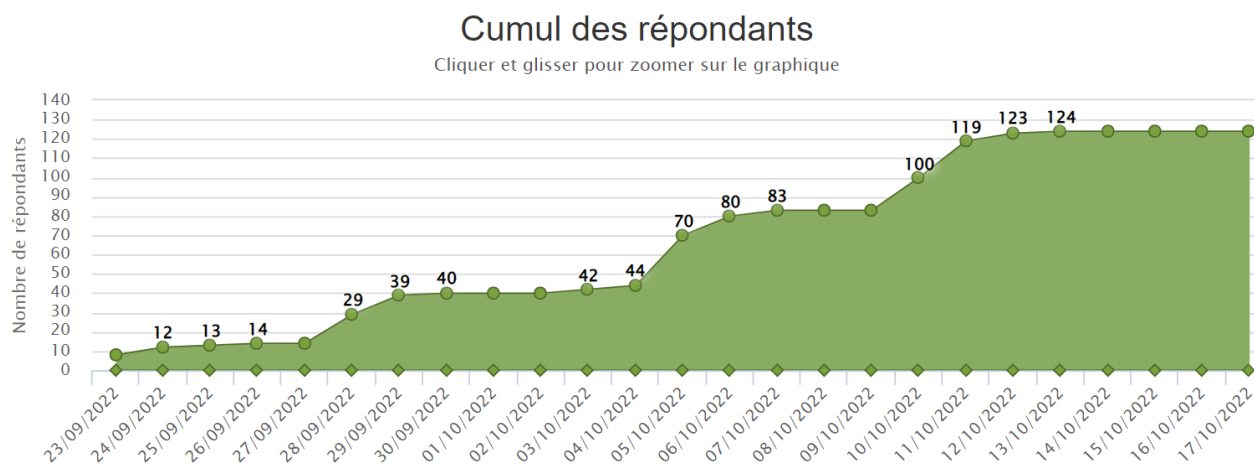
MODALITES D'ENQUETE

Cette enquête autoadministrée en ligne a été diffusée par mail auprès de **338 bénéficiaires** d'une aide à la création d'entreprises / activités. Elle a été lancée le 23/09/2022 et clôturée le 17/10/2022. 3 relances mails ont été effectuées les 25/09/2022, 05/10/2022 et 10/10/2022.

Les contacts des bénéficiaires ont été directement transmis par la Collectivité de Corse.

Au total, **124 répondants** ont complété cette enquête (dont 115 de manière exhaustive), soit un taux de retour de **36,6%**.

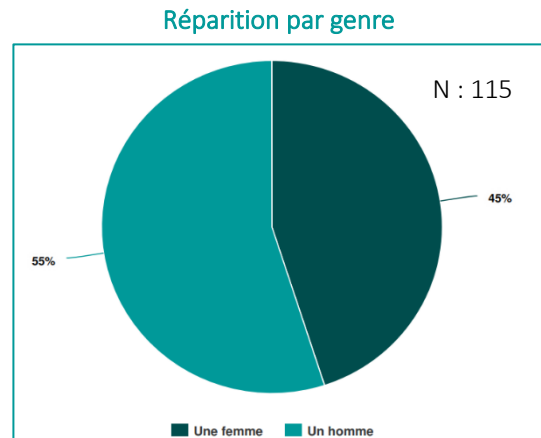
 Chaque graphique est présenté avec l'inscription suivante : « N : XX ». Il s'agit du nombre total de répondant pour la question.



UNE MAJORITE D'HOMMES

Rappel de la question : Vous êtes :

55% des répondants, soit 63 des 115 répondants sont des hommes contre 52 femmes.

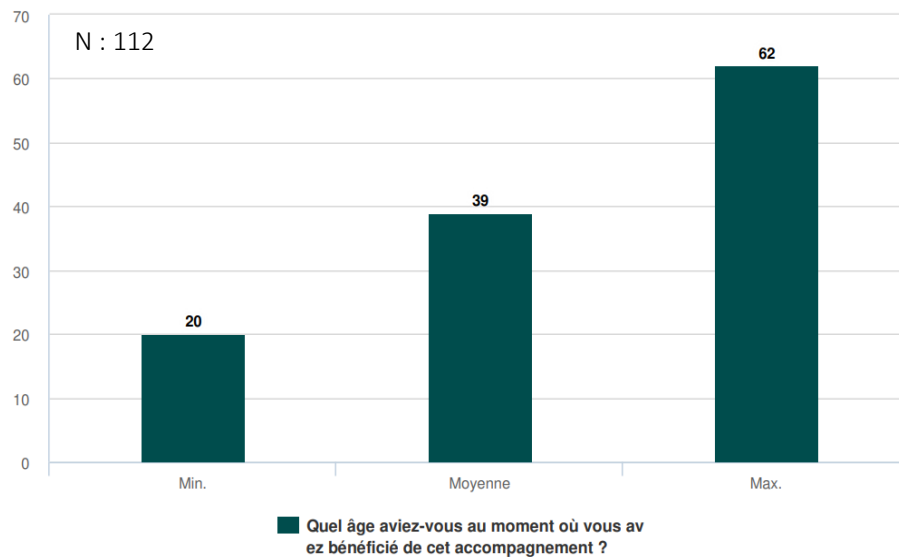


UN AGE MOYEN DE 39 ANS

Rappel de la question : Quel âge aviez-vous au moment où vous avez bénéficié de cet accompagnement ?

L'âge moyen des bénéficiaires s'élève à 39 ans. Le répondant le plus jeune avait 20 ans lorsqu'il a bénéficié de l'accompagnement et le plus âgé avait 62 ans.

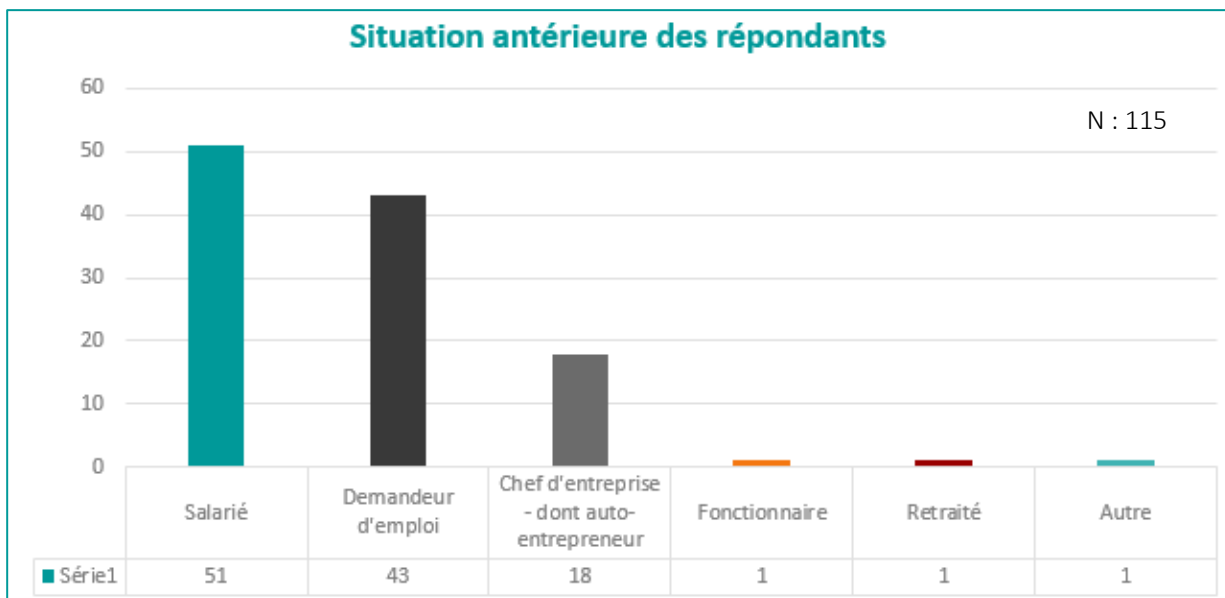
Âge moyen des bénéficiaires



UNE FORTE PROPORTION DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Rappel de la question : Quelle était votre situation antérieure ?

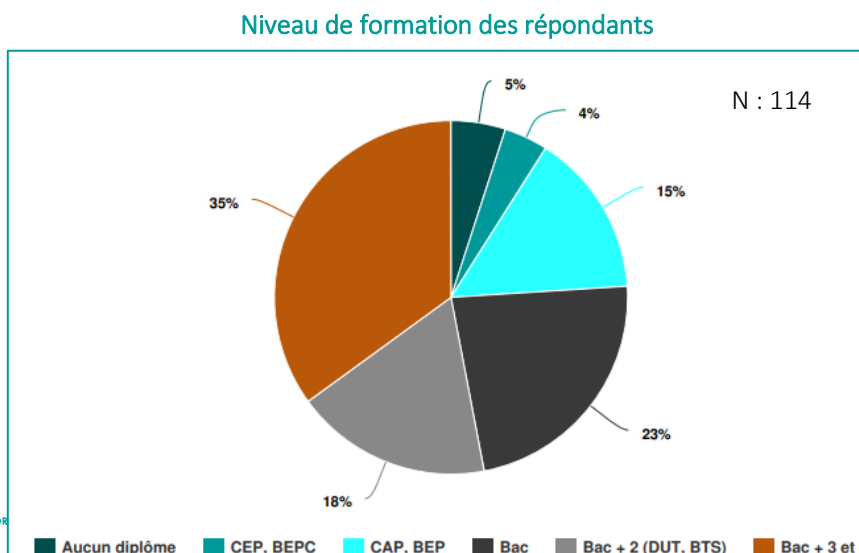
Si la plupart des bénéficiaires étaient salariés (45%), 43 personnes, soit 37% des répondants étaient demandeurs d'emploi avant de bénéficier de l'accompagnement. De manière plus sporadique, 18 personnes étaient chefs d'entreprise (dont auto-entrepreneur). La réponse « autre » concerne une personne « invalide ».



52% DE REpondants DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Rappel de la question : Quel était votre niveau de formation ?

La majorité des personnes (60) sont diplômées de l'enseignement supérieur ; cela correspond à 52% des répondants. 26 bénéficiaires disposent du niveau bac, soit 23% du total et 22 ont un diplôme inférieur au niveau bac (CEP, BEPC, CAP ou BEP), soit 19%.

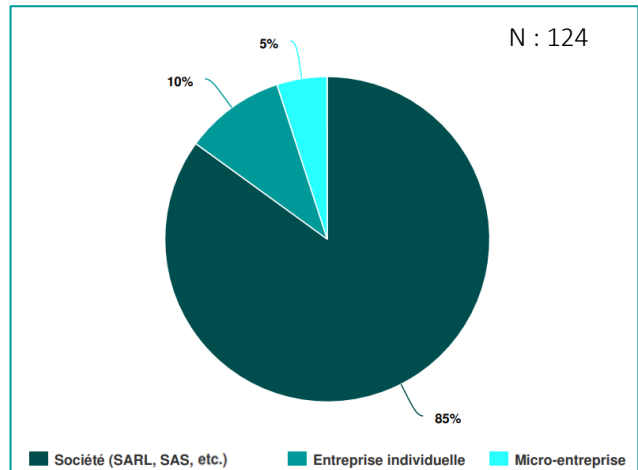


85% DE SOCIETES PARMIS LES STRUCTURES CREEES

Rappel de la question : Quel est le statut de votre structure ?

Parmi les 124 répondants, 85% ont créé une société (SARL, SAS, etc.). Cela correspond à 105 sociétés, contre 13 entreprises individuelles et 6 micro-entreprises. Aucune personne du panel n'a créé de société coopérative.

Statut des structures créées

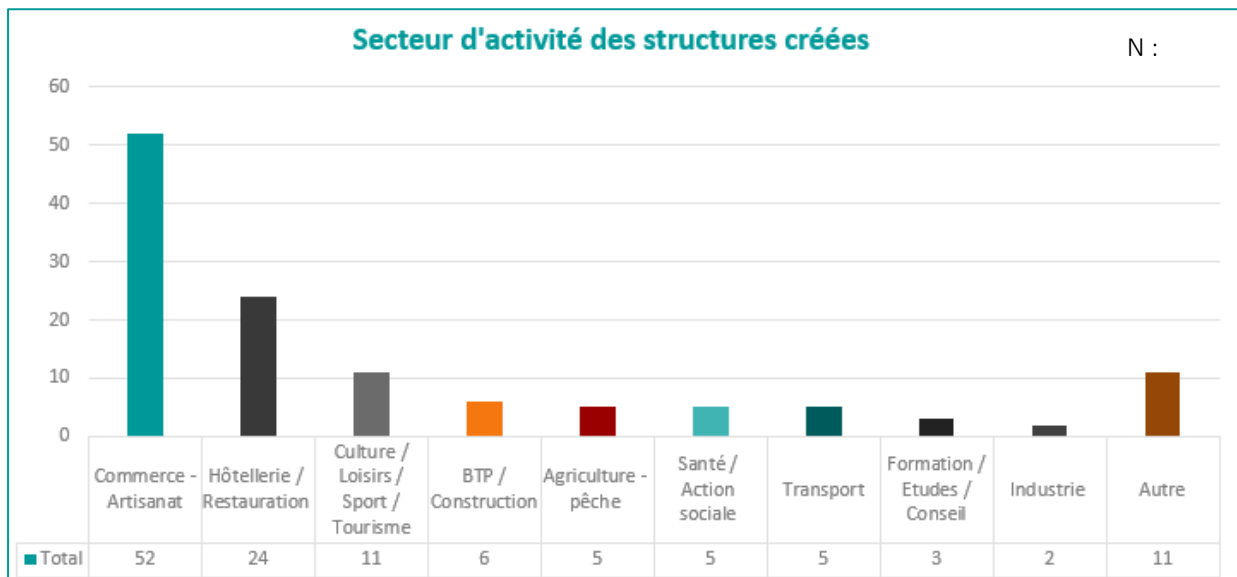


42% D'ACTIVITES CREEES LIEES AU COMMERCE / ARTISANAT, 20% LIEES A L'HOTELLERIE / RESTAURATION

Rappel de la question : Dans quel secteur d'activité s'inscrit votre projet ?

Dans l'ordre décroissant, les secteurs « Commerce – Artisanat » (52), « Hôtellerie / Restauration » (24) et « Culture / Loisirs / Sport / . Tourisme » (11) sont ceux qui sont le plus souvent cités par les répondants, puisqu'ils totalisent 87 réponses sur 124. A noter dans la section « autre » la présence de 2 micro-crèches et 2 carrosseries.

Secteur d'activité des structures créées

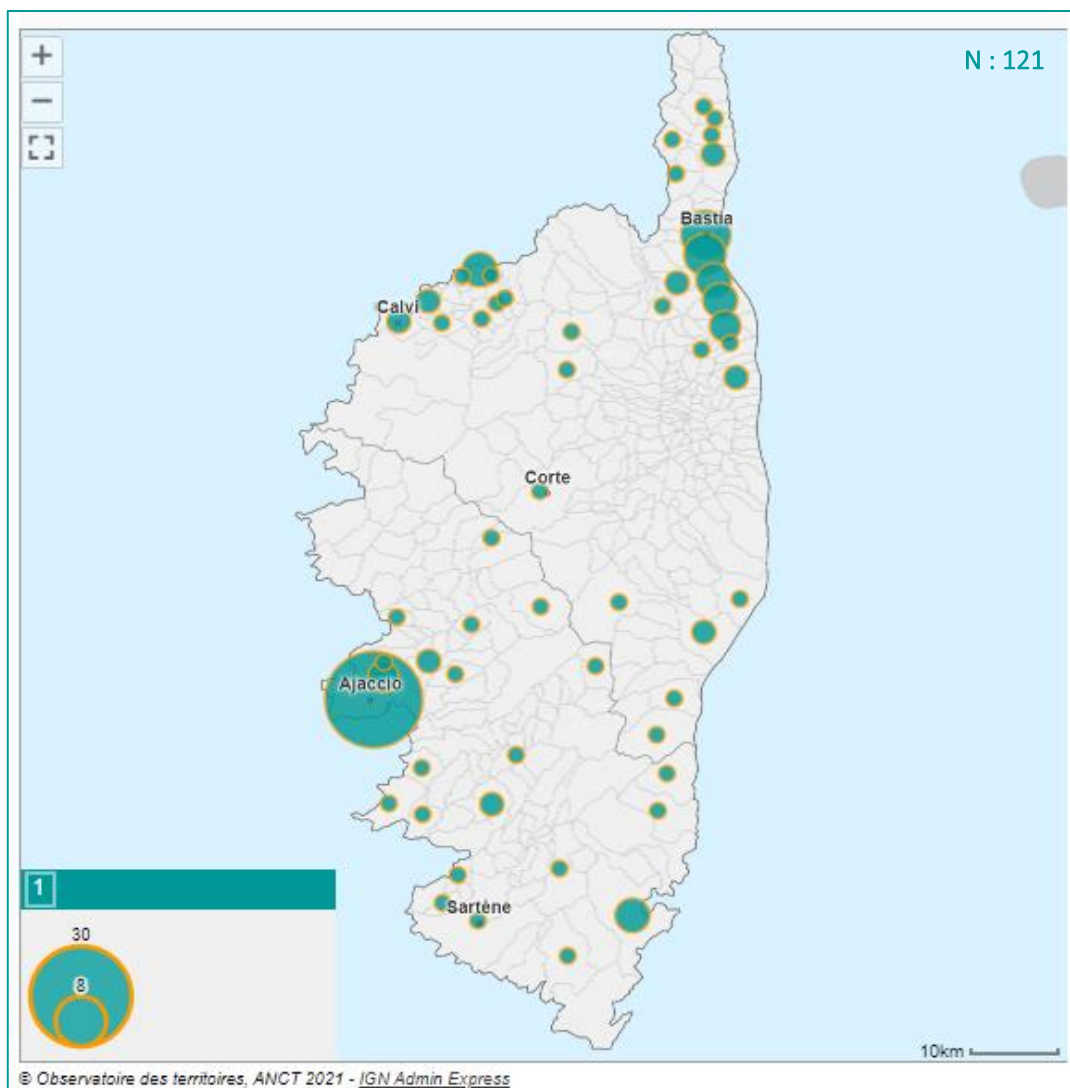


UNE BONNE REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PROJETS ENTRE LA HAUTE-CORSE ET LA CORSE-DU-SUD

Rappel de la question : Dans quelle commune votre structure / entreprise est-elle située ?

Sur les 121 réponses exploitables, **62 indiquent que leur structure / entreprise se trouve en Haute-Corse**, contre **59 en Corse-du-Sud**. Dans le détail, avec 30 projets, Ajaccio est la ville qui concentre le plus de projets. Viennent ensuite Bastia avec 8 opérations et Furiani avec 6 structures créées.

Emplacement des projets soutenus

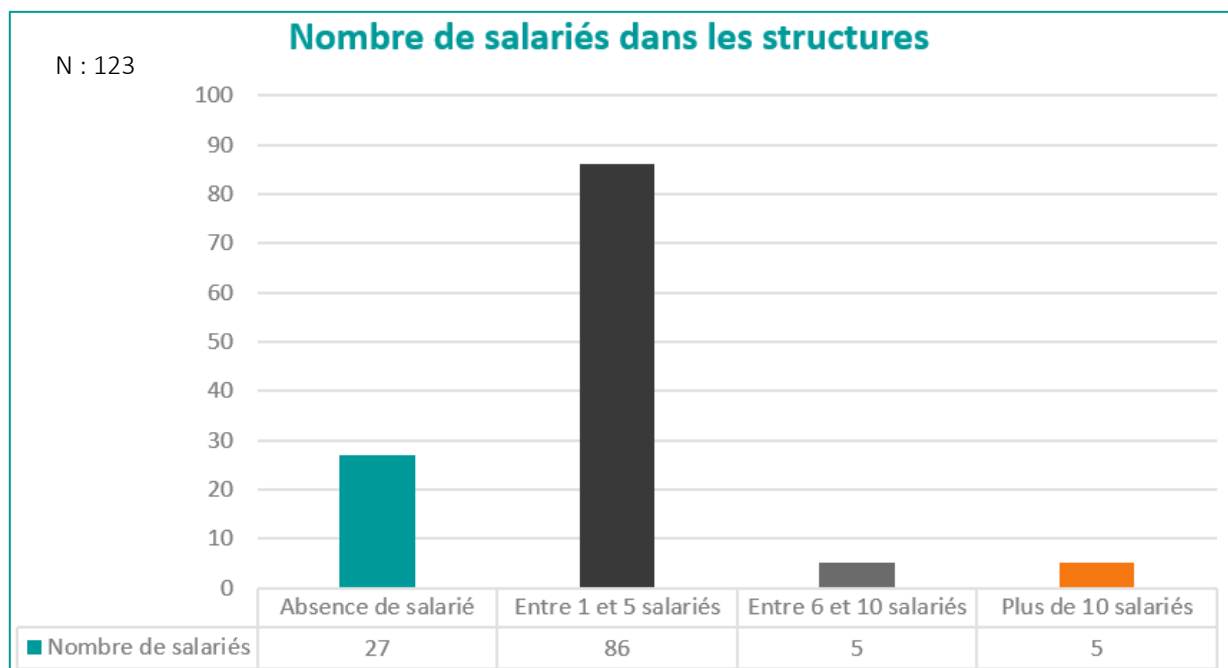


Carte produite à partir des réponses à l'enquête

UN EFFECTIF SALARIE LARGEMENT COMPRIS ENTRE 1 ET 5 PERSONNES

Rappel de la question : Quel est l'effectif salarié de votre structure ?

70% des structures comprennent entre 1 et 5 salariés (86/123). 22% ne comptent aucun employé (27/123) et 8% 6 salariés ou plus (10/123). En moyenne, il y a 2,46 employés par entreprise / activité. A noter, qu'une structure tire vers le haut cette donnée, puisque son propriétaire déclare 70 salariés.

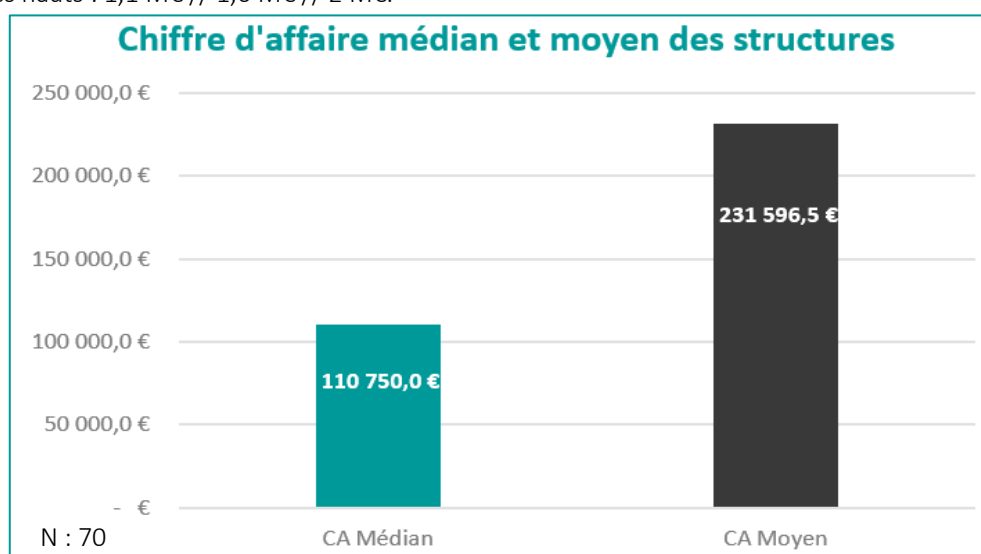


UN CHIFFRE D'AFFAIRES MEDIAN DE 110 K€

Nota : Seules 70 réponses ont été prises en compte pour ce graphique. Le reste était en grande majorité vide ou mal renseigné.

Rappel de la question : Quel est votre dernier chiffre d'affaires connu ?

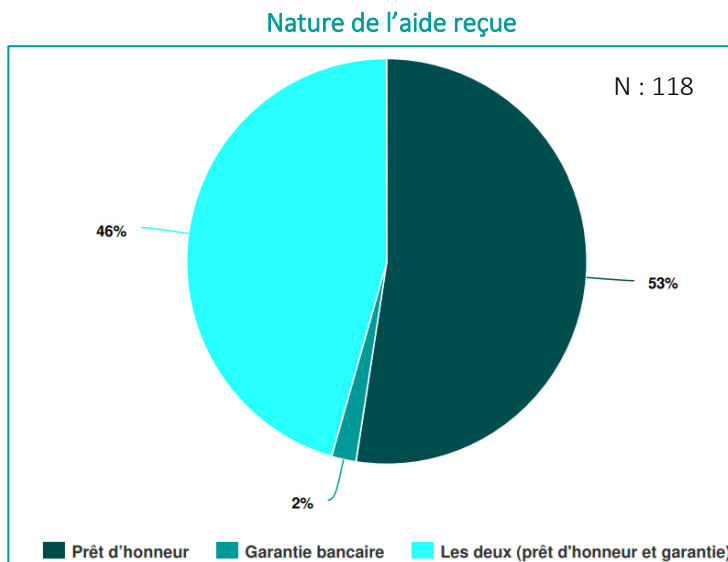
Parmi les 70 réponses traitées, il est possible d'établir que le chiffre d'affaires (CA) médian d'une structure soutenue est de 110,7 K€. Le CA moyen s'élève quant à lui à 231,5 K€. Il est notamment influencé par la présence de 3 CA très hauts : 1,1 M€ // 1,6 M€ // 2 M€.



UNE MAJORITE DE PRETS D'HONNEUR COMME AIDE REÇUE

Rappel de la question : Vous avez bénéficié d'une aide dans le cadre d'un projet de création, reprise, développement de votre entreprise. Pouvez-vous nous préciser la nature de l'aide reçue ?

53% des 118 répondants (62 personnes) ont bénéficié d'un prêt d'honneur et 46% à la fois d'un prêt d'honneur et d'une garantie bancaire (54 personnes). Seuls 2% n'ont reçu qu'une garantie bancaire.

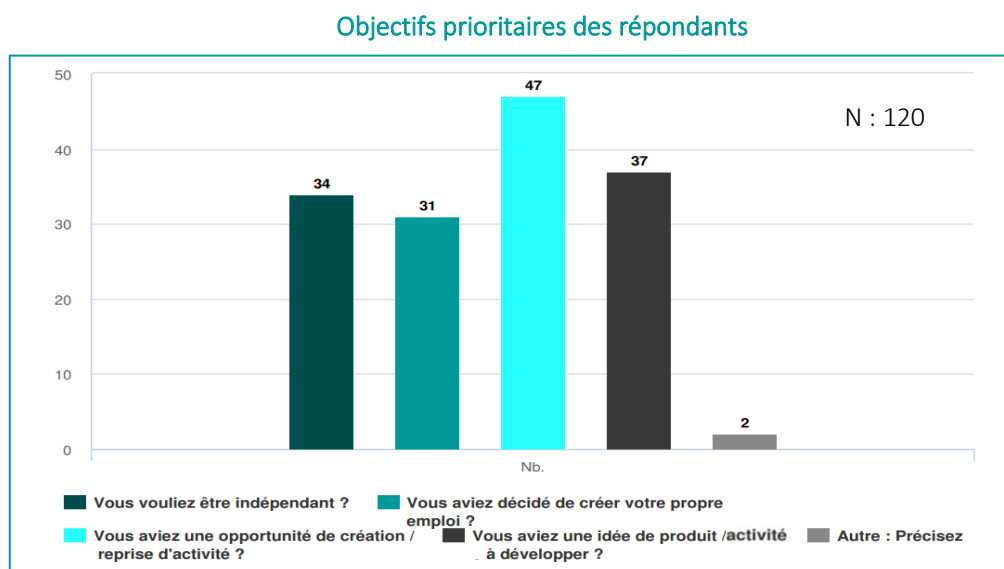


L'OPPORTUNITE DE CREATION / REPRISE D'ACTIVITE COMME PRINCIPAL OBJECTIF

Nota : Les bénéficiaires pouvaient apporter plusieurs réponses. Le nombre total de réponses dépasse donc le nombre de répondants « N ».

Rappel de la question : Quels étaient vos objectifs prioritaires ?

Sur les 120 répondants, 47 ont indiqué avoir agi parce qu'ils avaient une « opportunité de création / reprise d'activité ». Le reste des objectifs sont donnés dans des proportions similaires : 37 répondants mettent en avant



le fait de vouloir développer un produit et/ou une activité ; 34 affichent une volonté d'indépendance et 31 parlent de leur volonté de créer leur propre emploi.

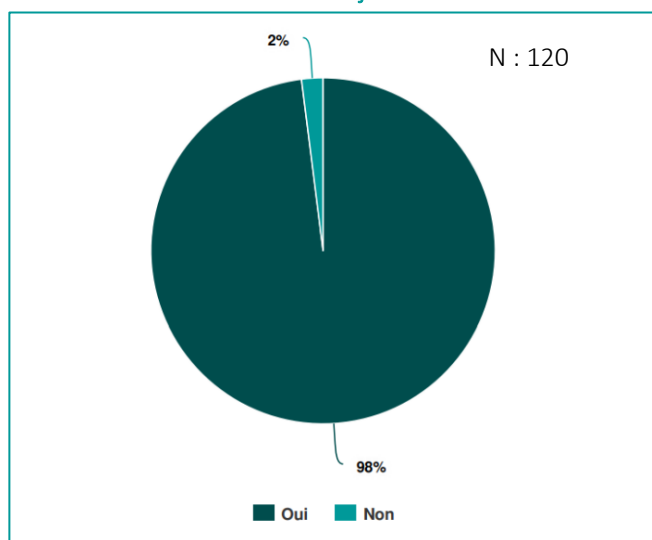
98% DE STRUCTURE TOUJOURS EN ACTIVITE

Rappel de la question : Votre entreprise est-elle toujours en activité ?

98% des structures créées grâce à un soutien sont encore aujourd'hui en activité, ce qui concerne 118 activités sur 120. A l'inverse, 2 structures ne sont plus en activité lors de l'enquête.

Dans ce cas, les personnes étaient invitées à préciser les raisons de la cessation de l'activité. Le premier répondant indique donc une « rupture entre associés », alors que le second pointe du doigt « trop de taxe ».

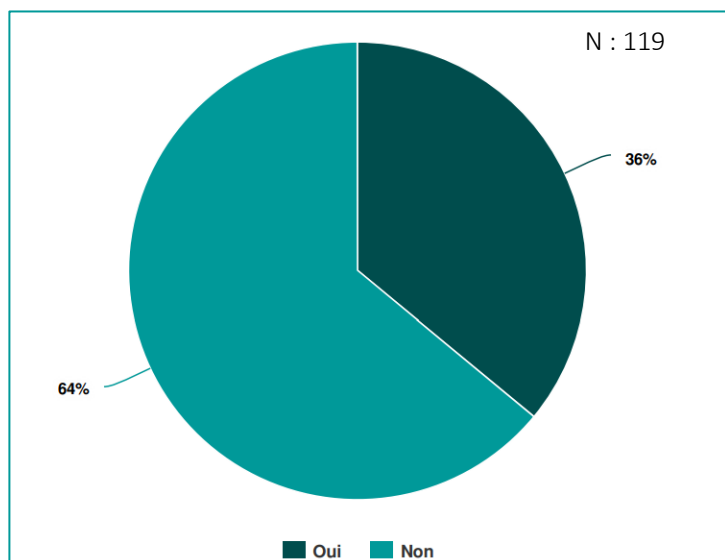
Taux de structure toujours en activité



UNE AIDE DECISIVE POUR LA REALISATION DE 64% DES PROJETS

Rappel de la question : Sans cette aide, auriez-vous mené à bien ce projet ?

Taux de création de projet en l'absence d'aide



76 répondants indiquent qu'en l'absence de l'aide reçue, ils n'auraient pas pu mener à bien leur projet. Cela correspond à 64% de l'échantillon. A l'inverse, pour 43 personnes, soit 36% du panel, l'aide obtenue ne s'est pas avérée décisive.

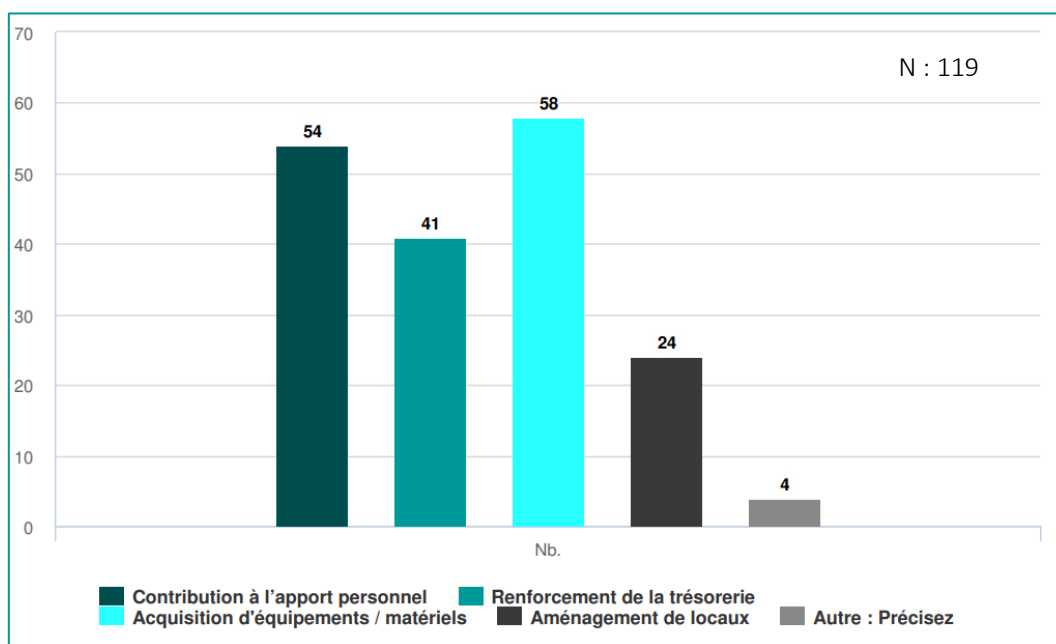
UNE AIDE PRINCIPALEMENT UTILISEE POUR PERMETTRE L'ACQUISITION DE MATERIELS ET CONTRIBUER A L'APPORT PERSONNEL

Nota : Les bénéficiaires pouvaient apporter plusieurs réponses. Le nombre total de réponses dépasse donc le nombre de répondants « N ».

Rappel de la question : Comment avez-vous mobilisé cette aide ?

Sur les 119 répondants, 58 ont utilisé l'aide pour acquérir des équipements et des matériels, soit près de la moitié du total (49%). Dans le même temps, 54 personnes du panel ont indiqué avoir mobilisé l'aide pour contribuer à leur apport personnel, soit 45% du total, et 41 pour renforcer leur trésorerie, soit 34% du total. De manière plus sporadique, 24 des 119 répondants ont utilisé l'aide pour aménager des locaux. Sur les 4 réponses « autre », 3 précisent que l'aide a permis de « réaliser le projet » et 1 qu'elle a offert une garantie à l'ouverture de l'activité.

Les utilisations de l'aide

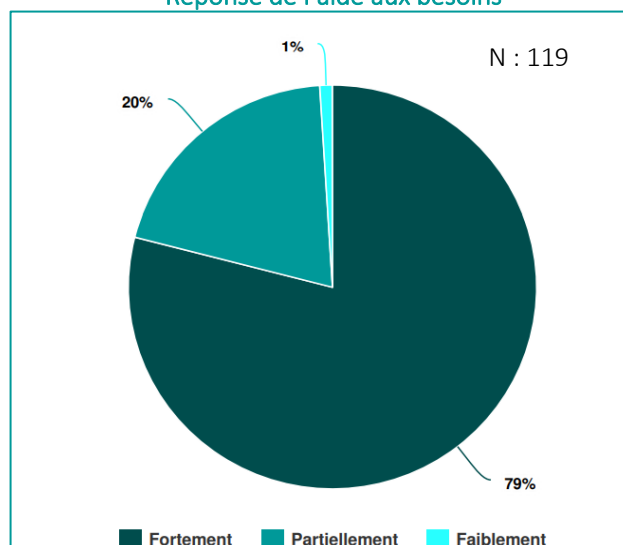


UNE AIDE REpondANT AUX BESOINS DE 79% DES PERSONNES INTERROGÉES

Rappel de la question : Au final, diriez-vous que cette aide a répondu à vos besoins ?

79% des personnes interrogées jugent que l'aide a « fortement » répondu à leurs besoins, soit 94 des 119 répondants. Pour les 25 personnes restantes l'aide n'a répondu que « partiellement » (24 répondants) ou « faiblement » (1 répondant) aux besoins. A noter qu'aucun bénéficiaire n'a jugé que l'offre n'a « pas du tout » répondu à leurs besoins.

Réponse de l'aide aux besoins



Nota : La case mise en surbrillance en vert met en évidence la réponse la plus donnée par les répondants.

Rappel de la question : En ce qui concerne les impacts direct et/ou indirects du projet, diriez-vous que ces soutiens ont eu des effets sur ... ?

Les impacts directs ou indirects du soutien reçu varient en fonction du critère. Ils sont ainsi très marqués en ce qui concerne la création de l'emploi pour le bénéficiaire, puisque 80 répondants sur 117 l'indiquent, soit 69% du total. Dans le même temps, des impacts sont également perceptibles sur l'amélioration de la productivité (52 « oui » sur 109 réponses) et le développement du CA (53 « oui » sur 109 réponses). A l'inverse, le soutien reçu n'a eu qu'un impact modéré sur la création d'emplois supplémentaires (32 « oui » contre 52 « non ») et un impact très relatif sur le maintien d'emploi(s) dans l'entreprise (21 « oui » contre « 56 » non).

Critère évalué	Oui	Non	NSP	Total
... la création de votre propre emploi	80	25	12	117
... la création d'emplois supplémentaires	32	52	22	112
... le maintien d'emploi(s) dans votre entreprise	21	56	28	105
... l'amélioration de votre productivité	52	35	22	109
... le développement de votre chiffre d'affaires	53	32	24	109

Les personnes étaient invitées à préciser s'ils avaient observé « d'autres effets non mentionnés [...] en lien avec l'activité de [leur] entreprise ». 2 commentaires précisent qu'avec ce soutien le projet a gagné en crédibilité, 2 autres que le principal était le lancement / réalisation de leur projet. Enfin un dernier répondant met en avant que les banques sont plus souples avec l'obtention de l'aide.

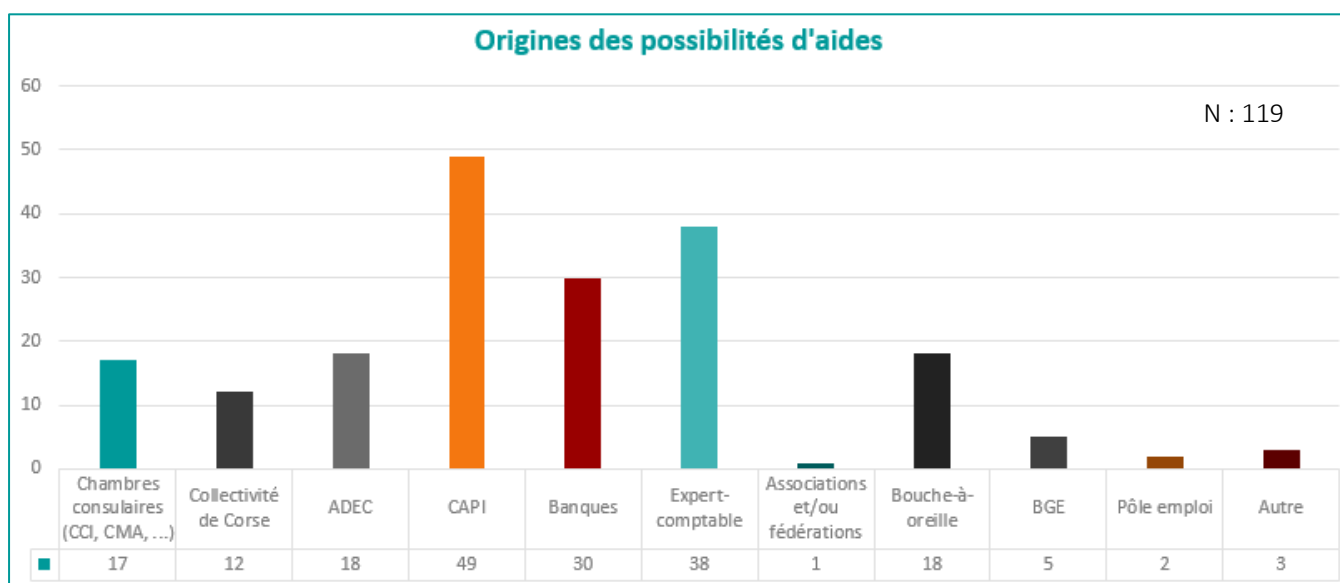
CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE COMME PRINCIPALE SOURCE DE CONNAISSANCE DES AIDES

Nota : Les bénéficiaires pouvaient apporter plusieurs réponses. Le nombre total de réponses dépasse donc le nombre de répondants « N ».

Rappel de la question : Par qui avez-vous eu connaissance des possibilités d'aides ?

49 des 119 répondants indiquent l'institution « Corse Active pour l'Initiative » (CAPI) comme l'une des sources de connaissance des possibilités d'aides. Les experts comptables (38) et les banques (30) sont les deuxièmes et troisièmes sources pour les bénéficiaires. L'ADEC et le bouche-à-oreille sont donnés à égalité, puisqu'ils sont donnés chacun dans 18 réponses. Enfin, la catégorie « autre » regroupe 1 incubateur régional, 1 agence chargée de vendre un fonds de commerce et 1 courtier.

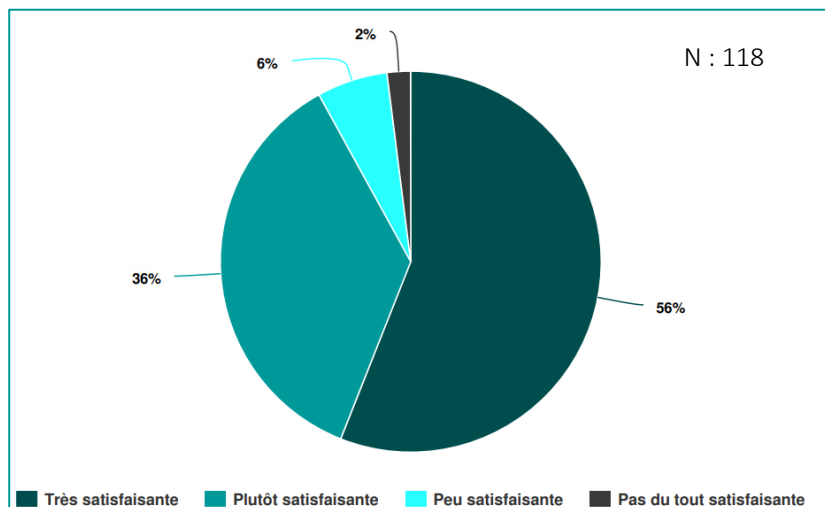
A noter qu'aucun répondant n'a mis en avant une commune ou un EPCI comme source de connaissance.



UN TAUX DE SATISFACTION DE 92% SUR L'INFORMATION RELATIVE AU DISPOSITIF D'AIDES

Rappel de la question : Comment jugez-vous l'information (accès, clarté, qualité) autour du dispositif d'aides ?

Taux de satisfaction vis-à-vis de l'information



92% des 118 répondants jugent l'information autour du dispositif d'aides très ou plutôt satisfaisante, soit 109 personnes satisfaites. A l'inverse, 9 répondants estiment que l'accès, la clarté et la qualité de l'information étaient peu ou pas du tout satisfaisante.

Les personnes n'étant pas satisfaites étaient invitées à préciser leur réponse dans une question ouverte. 8 des 9 personnes ont répondu. 3 réponses se dégagent :

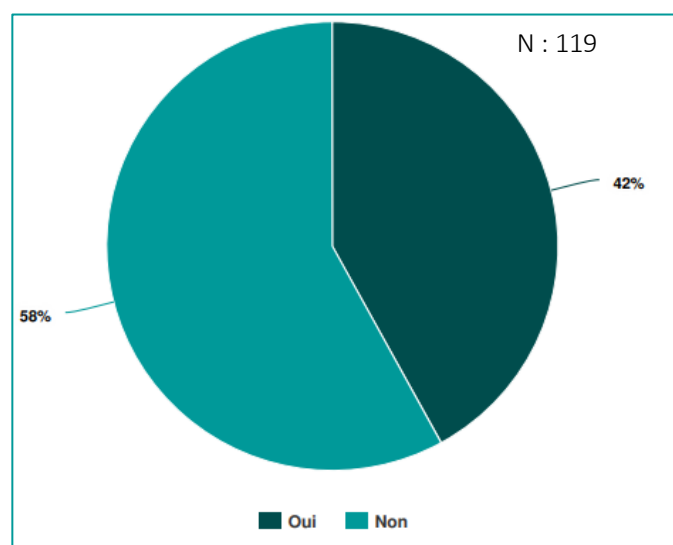
- Manque de communication autour du dispositif (6 personnes) ;
- Problème lié à un prêt à taux 0 qui cachait des « frais important[s] » ;
- Problème lié à un prêt sur le nom personnel et pas celui de la société créée.

UNE MECONNAISSANCE MARQUEE DU COFINANCEMENT FEDER

Rappel de la question : Saviez-vous que l'aide dont vous avez bénéficié était cofinancée par le FEDER ?

Taux de connaissance de l'intervention du FEDER

58% des répondants ne savaient pas qu'une partie de l'aide dont ils ont bénéficié était financée par le fonds européen. Cela correspond à 69 des 119 répondants à cette question, contre 50 personnes qui étaient au courant de l'intervention du FEDER.



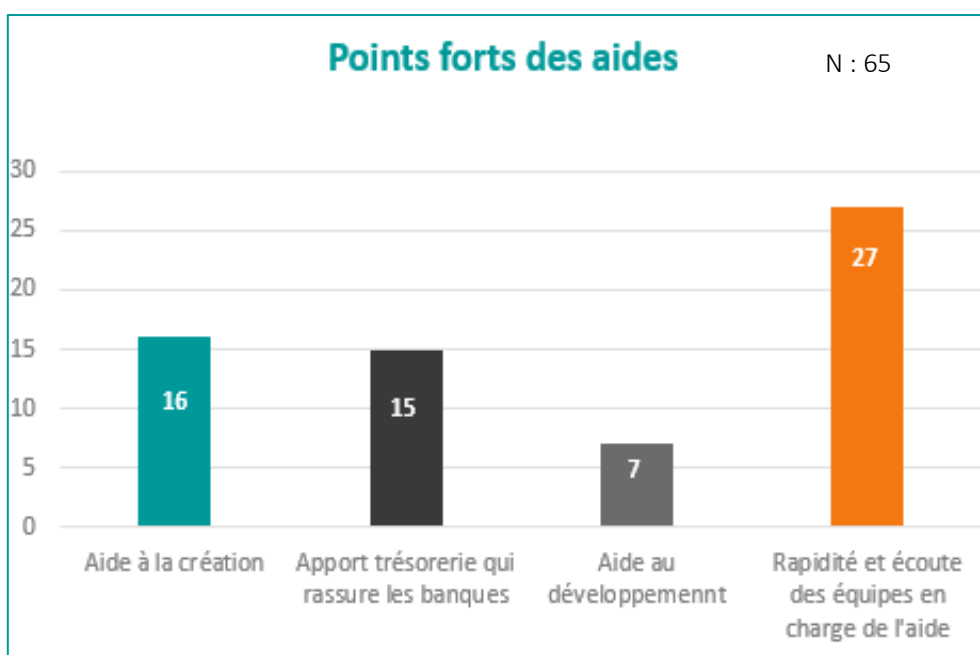
LA RAPIDITE ET L'ÉCOUTE DES ÉQUIPES EN CHARGE DE L'AIDE COMME PRINCIPAL POINT FORT

Nota : Cette question est une question ouverte. Les réponses apportées par les bénéficiaires pouvaient donc être multiples. Le nombre total de réponses dépasse donc le nombre de répondants « N ».

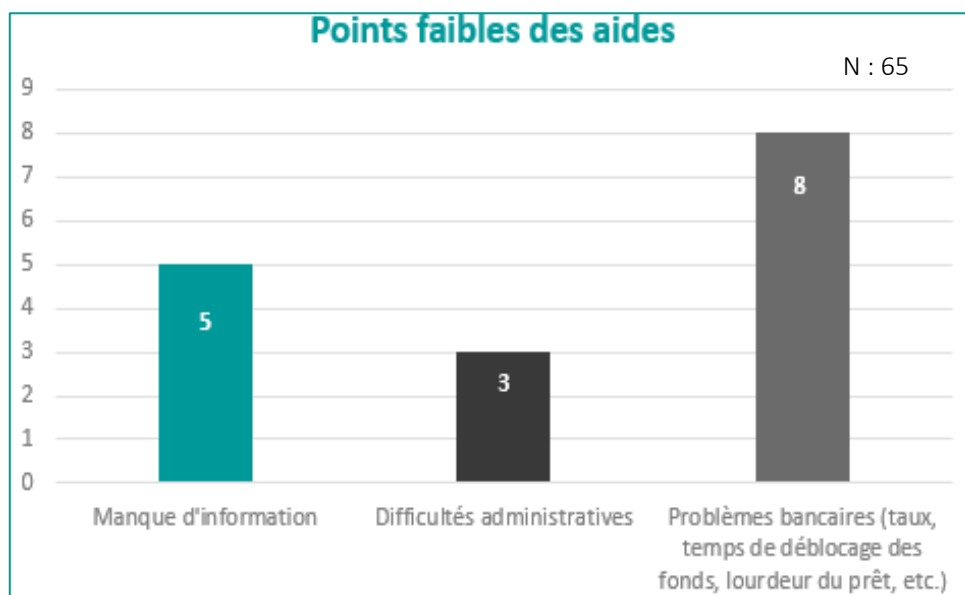
Rappel de la question : Pour vous, quels sont les points forts et les points faibles des aides dont vous avez bénéficié ?

4 principaux points forts ressortent des réponses des bénéficiaires :

1. **27 d'entre eux mettent en avant la rapidité et l'accompagnement des équipes** en charge de l'aide pour répondre à leurs questions et faciliter leur audition, préalable à l'obtention d'un prêt ;
2. Le rappel que l'aide sert également à la « **création** » d'une structure est mentionné par **16 des 65** répondants ;
3. **15 personnes précisent que l'aide reçue leur a permis de grossir leur trésorerie** et leur apport personnel pour **rassurer les banques**.
4. Enfin, pour **7 répondants**, l'aide reçue a permis de développer plus rapidement leur activité.



Les points faibles mentionnés sont peu nombreux et recourent certains points déjà abordés, comme le manque d'information qui est perçu comme un point faible pour 5 répondants. La principale limite de l'aide concerne des problèmes bancaires, même si ceux-ci sont très hétéroclites : temps de déblocage des fonds importants, lourdeur du prêt, sollicitations des banques trop nombreuses, etc.



4. Annexes

4.1 Acteurs interrogés, entretiens, bibliographie

Liste des acteurs interrogés

Structure	Fonction	Interlocuteur	Date de l'entretien
Collectivité de Corse	Direction générale adjointe	Alexandra FOLACCI	29/08
	Directrice	Laëtitia SALINI	
	Chef de service	Galeran DUSSER	
ADEC	Président et Conseiller exécutif de la Collectivité de Corse	Alexandre VINCINGUERRA	13/10
	Directeur	Don-Pierre ALESSANDRI	24/06
	Responsable IF	Jean-Louis LUCIANI	
ATC	Responsable Pôle Ingénierie et développement	Jean-Louis MORETTI	13/09
CADEC	Directeur	Jean-Michel CATANI	08/09
CAPI	Directeur	Jean-Christophe FILIDORI	12/09
BPI	Directrice régionale BPI	Cécile DONSIMONI	01/07
	Chargée d'affaires Corse	Céline N'GUYEN	
CCI Haute-Corse	Directeur CCI Haute-Corse	Christophe GRAZIANI	01/07

Dans le cadre de la démarche, **8 entretiens institutionnels ont été conduits par l'équipe d'évaluation dans le cadre des entretiens pilotes et partenaires**. Au total, **12 personnes ont été interrogées et ont ainsi participé à la démarche d'évaluation** des soutiens à la compétitivité des entreprises au titre du programme opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020.

Maître d'ouvrage	Interlocuteurs	Projet	Date d'entretien
Agence de Développement Economique de la Corse	Olivier MOSCONI	Mise en place d'une plateforme d'appui à la restructuration économique SFIDA	14/09
Agence du Tourisme de la Corse	Jean-Louis MORETTI	Action collective - Suisse	13/09
Corsica Gastronomica Holding (CGH)	Marie MORESCHI	Reprise de la SAS Corsica Gastronomica	03/10
Commune de Viggianello	Jean PERENEY	Construction d'une pépinière d'entreprises	21/09
Corse Composites Aéronautiques (CCA)	Jean-Michel CONVENTI	Aides aux projets de R&D, d'innovation de procédés et d'organisations	18/07

5 entretiens ont pu être menés par l'équipe d'évaluation dans le cadre des travaux de collecte. Ces entretiens ont permis d'échanger avec un échantillon significatif de porteurs de projets de l'axe 3 « *Compétitivité des entreprises* » du programme opérationnel FEDER-FSE Corse, sachant que ces porteurs représentent en réalité 15 opérations parmi les 22 dossiers programmés à échéance d'avril 2022. Par ailleurs, les entretiens auprès des directeurs de la CADEC et de la CAPI (*voir tableau précédent*) ont permis de dresser un panorama des 3 instruments financiers mobilisés sur l'axe 3 au cours de la programmation 2014-2020. Ainsi, 18 des 22 dossiers programmés ont fait l'objet d'un échange bilatéral (entretien semi-directif).

Enfin, **4 fiches études de cas ont été rédigées** afin d'apporter la preuve par l'exemple de la « plus-value » de l'intervention du FEDER sur les enjeux de développement économique en Corse.

Entreprise / structure interviewée (activité économique)	Contact	Date entretien
FRANCESCHINI (hôtellerie-restauration)	Pierre FRANCESCHINI	02/11/2022
Atelier du chef (groupe de sociétés : agence de recrutement en hôtellerie-restauration, événementiel, cuisine pour animaux domestiques)	Nathalie CARMOLACCE	04/11/2022
Marinka Prod (événementiel, son, éclairage)	Mathieu MESSINA	02/11/2022
Cuisine Passion (vente d'accessoires et ustensiles de cuisine)	Aurelia BRACCONI	09/11/2022
FMA (activité de supérette)	JF FIDELI	21/10/2022
A Biscuteria (biscuiterie)	Jean-Etienne VENTURI	25/10/2022
BALDASSARI (immobilier)	Nicolas BALDASSARI	07/11/2022
EI PIERRE BIANCHETTI (vin / œnotourisme)	Raphaël Pierre BIANCHETTI	07/11/2022

De manière complémentaire aux entretiens réalisés auprès des porteurs de projets (dossiers co-financés par le FEDER sous-forme de subventions) et de l'enquête en ligne à destination des bénéficiaires finaux des outils financiers CAPI, nous avons réalisé **8 entretiens téléphoniques auprès de bénéficiaires finaux de l'outil de contre-garantie bancaire CADEC**, abondé par le FEDER sur la génération 2014-2020.

Nota : Ces entretiens téléphoniques - d'une durée comprise entre 15 et 30 minutes – ont été réalisés par les consultants de l'équipe Teritéo – N-ABLE entre le 21 octobre et le 9 novembre 2022.

4.2 Liste des sigles et acronymes

ADIE	Association pour le droit à l'initiative économique
ADEC	Agence de Développement Economique de la Corse
AG	Autorité de Gestion
ATC	Agence du Tourisme de la Corse
CADEC	Caisse de développement économique de la Corse
CAP	Corse Active Pour l'Initiative
CCA	Corse Composites Aéronautiques
CdC	Collectivité de Corse
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FESI	Fonds Européens Structurels et d'Investissement
FSE	Fonds Social Européen
IF	Instrument financier
PO	Programme opérationnel
PIAC	Pôle des Industries Aéronautiques Corse
RAMO	Rapport annuel de mise en œuvre



Votre correspondant pour cette mission

Philippe KOUASSIVI

kouassivi@teriteo.fr

06-81-17-67-55

09-86-69-47-00

Teritéo
TERRITOIRES EN MOUVEMENT